

2012-2013

Master 1 Histoire et Document

Parcours Métier des archives et des bibliothèques, option Archives

Les archives, support d'émotions ?

Le point de vue des
archivistes à l'ère du
numérique

Sandy Guibert

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles

2012-2013

Master 1 Histoire et Document

Parcours Métier des archives et des bibliothèques, option Archives

Les archives, support d'émotions ?

Le point de vue des
archivistes à l'ère du
numérique

Sandy Guibert

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles



L’auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l’attribuant de la manière indiquée par l’auteur (mais pas d’une manière qui suggérerait qu’il approuve votre utilisation de l’œuvre).
- Vous n’avez pas le droit d’utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n’avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l’adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d’utilisation (attribution, pas d’utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements s'adressent aux personnes qui ont accepté de répondre à l'enquête par voie de questionnaire, et qui ont bien voulu me faire partager leur ressenti face aux archives mais aussi des informations plus personnelles. L'enthousiasme de certains a été une réelle source de motivation.

Je tiens à remercier M. Christian Hottin, conservateur du patrimoine, adjoint au département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique du ministère de la Culture et de la Communication, qui s'est intéressé à ce travail.

Mes remerciements se tournent aussi vers Mme Anne Both, docteur en anthropologie sociale et culturelle, qui a accepté de me fournir le fruit de ses travaux dans les services d'archives.

Je tiens à exprimer mes remerciements à M. Anaël Roinard, président de l'AEDAA, qui a accepté de diffuser l'enquête par voie de questionnaire sur le site de l'association qu'il préside, les difficultés techniques ayant malheureusement eu raison de sa diffusion.

Je tiens également à remercier Mme Bénédicte Grailles, ma directrice de recherche, pour ses remarques judicieuses et ses conseils avertis.

En dernier lieu, mes remerciements s'adressent à toutes les personnes qui ont accepté de partager leurs idées et leur documentation avec moi, l'anonymat ne me permettant pas de les citer.

Sommaire

Introduction	9
I. Patrimoine, art, histoire et archives : qui s'est déjà interrogé sur les émotions ?	13
II. Pourquoi s'interroger sur la relation entre archives et émotions ?	21
Bibliographie	23
État des sources	31
III. Archives, numérique et émotions : le point de vue des archivistes	41
Conclusion	71
Annexes	75
Table des annexes	93

« Nous avons fait de l'archive le dépositaire de notre *identité*.
D'où sa charge affective et émotionnelle. »¹

Pierre NORA

« Au dépôt, ça m'a fait bizarre. Je vais pas dire des fantômes, mais... Je sentais
tous ces gens qui avaient vécu. Tous ces gens étaient là, sont là. Et tous ces gens
sont là et comptent sur moi. »²

ARCHIVISTE, ARCHIVES MUNICIPALES,
juillet 2009, dans un dépôt.

« Lorsque étudiant en maîtrise d'histoire, je consultais des documents écrits
pendant la Révolution, j'ai parfois ressenti des frissons en pensant qu'ils avaient été
rédigés par des gens probablement conscients de vivre des moments historiques, et
que 200 ans plus tard je me retrouvais presque au même endroit à les lire. »³

ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES,
avril 2013.

¹ Cité dans François Dosse, *Pierre Nora : homo historicus*, Paris, Perrin, 2011, p. 348.

² Témoignage recueilli par Anne Both, « *Un travail de fonds pour l'éternité* ». *Anthropologie comparée des pratiques archivistiques. Enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques*, rapport de recherche pour le Département du pilotage de la recherche et des politiques scientifiques, Ministère de la Culture et de la Communication, décembre 2010, p. 1.

³ Réponse à la question 4 d'un participant à l'enquête par voie de questionnaire.

Introduction

« Nous avons fait de l'archive le dépositaire de notre *identité*.
D'où sa charge affective et émotionnelle. »⁴

Pierre NORA

De manière très large, l'émotion est définie comme une « réaction affective transitoire d'assez grande intensité, habituellement provoquée par une stimulation venue de l'environnement. » En sciences infirmières, les émotions peuvent être décrites comme une « réaction affective brusque et momentanée, agréable ou pénible, souvent accompagnée de manifestations physiques ou de troubles physiologiques »⁵. Les émotions se distinguent des affects et des sentiments⁶ tels que les définissent les psychologues. De courte durée, elles provoquent des réactions physiques comme le sourire, le rougissement, les frissons, etc. Terme proche, les affects sont ce qu'on appellerait nos « humeurs », qui peuvent causer des émotions, elles-mêmes à l'origine de sentiments, plus durables. Ainsi, le sentiment est défini comme un « état affectif complexe, combinaison d'éléments émotifs et imaginatifs, plus ou moins clair, stable, qui persiste en l'absence de tout stimulus. » Ici, nous considérerons les émotions dans leur sens le plus large, la joie ou la tristesse ne suffisant pas à décrire l'étendue des émotions ressenties.

Mais qu'est-ce qui peut bien susciter des émotions dans les archives ? Leur naissance est-elle liée à l'information contenue dans les documents, ou au support lui-même ? Contrairement aux œuvres d'art, conçues dans le but de représenter des émotions ou d'émuouvoir, les archives sont définies par le droit français comme « l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. »⁷. Aucune mention n'est faite concernant une spécificité des archives, qu'elle soit de type émotionnelle ou autre.

Alors que les professionnels reconnaissent aux archives une valeur probante, une valeur économique, et même pour certaines une valeur esthétique ou symbolique⁸, peu de professionnels acceptent de parler de « dimension émotive » des archives, pour reprendre l'expression utilisée par Sabine Mas, Louise Gagnon-Arguin et Anne Klein. Est-ce qu'il faut pour autant rejeter cette idée ? Les archives, parce qu'elles sont des traces du passé, d'activités humaines, suscitent de l'intérêt, et parfois bien d'autres émotions. En France, la recherche généalogique amateur n'a

⁴ Cité dans François Dosse, *Pierre Nora : homo historicus*, *op. cit.*, p. 348.

⁵ Définition du concept d'« émotion » par Lydia Fernandez, dans Monique Formarier et Ljiljana Jovic, sous la direction de, *Les concepts en sciences infirmières*, Lyon, Mallet-Conseil, 2009, p. 158.

⁶ Définition des concepts d'« affect » (p.9), et de « sentiment » (p. 242), dans Norbert Sillamy, *Dictionnaire de psychologie*, Paris, Larousse, 2010 (première édition en 1991).

⁷ Article L211-1 du *Code du patrimoine* [en ligne], modifié par la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008, disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/> (consulté le 30 mars 2013).

⁸ Sur la dimension symbolique des documents d'archives, voir James M. O'Toole, « The Symbolic Significance of Archives », *American Archivist*, vol. 56, printemps 1993, p. 234-255.

jamais eu autant de succès, ce qui dénote le profond attachement des Français à leur histoire personnelle, au passé. De même, les archives privées conservées par les familles suscitent bien souvent un attachement profond et complexe, qui ne s'explique pas toujours par un simple sentiment de propriété envers des biens mobiliers.

Face à ce constat, la question se pose de savoir si les archivistes, en tant que professionnels, peuvent être « touchés » par des documents qui, par nature, ne leur appartiennent pas. S'il y a un attachement, pourquoi ? Comment ce lien si particulier naît-il ? Est-ce que ce « goût de l'archive », selon l'expression d'Arlette Farge⁹, est lié uniquement à l'ancienneté du document ? Si c'est le cas, cela supposerait que des documents récents, comme les informations sur support électronique, seraient dépourvus de cette valeur émotionnelle. C'est ce que nous avons cherché à savoir, en interrogeant des professionnels du monde des archives, par le biais d'une enquête par questionnaire mise en ligne.

Parmi les 86 personnes qui ont bien voulu répondre au questionnaire, 72 % sont des femmes¹⁰ et des personnes en activité professionnelle¹¹ (92 %) très majoritairement dans le secteur public. Les tranches d'âge¹² les plus représentées sont les 20-29 ans (34 %) et les 30-39 (41 %). On note l'absence de retraités, la faible représentation des étudiants (7 %) et de personnes sans activité professionnelle (1 %). Parmi les classes d'âge non représentées, nous trouvons les 70-89 ans, ce qui n'est pas très étonnant. Ces résultats sont sans doute dus au moyen de diffusion choisi, un questionnaire en ligne, ce qui suppose l'utilisation d'internet et une bonne connaissance du réseau (liste de diffusion de l'AAF). Les répondants sont presque tous de nationalité française (98 %), même si l'on compte parmi eux une personne de nationalité suisse et une autre de nationalité polonaise.

61 % des répondants ont arrêté leurs études¹³ à un niveau équivalent à Bac +5, et 16 % à Bac +3. 86 % des répondants ont suivi des études dans le domaine des lettres, langues, sciences humaines et sociales¹⁴, ou encore dans celui de l'art, information-communication, culture (29 %). A une très forte majorité (84 %), les répondants ont effectué une partie ou toute leur formation à l'université¹⁵. D'autres (14 %) ont suivis leurs études en totalité ou en partie en IUT (Institut universitaire de technologie).

Les professionnels ont été très nombreux à répondre. 85 % travaillent dans le secteur public¹⁶, contre 12 % dans le secteur privé. Deux personnes n'ont pas répondu à la question, et une autre était sans emploi au moment de l'enquête. Parmi les autres réponses proposées (4 %) figurent une personne travaillant dans une association, un « indépendant », et une personne travaillant à la fois dans le secteur public et le privé. La plupart des actifs occupent

⁹ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1997 (première publication en 1989), 152 p.

¹⁰ Voir annexe 1.

¹¹ Voir annexe 2.

¹² Voir annexe 3.

¹³ Voir annexe 4. Pour les étudiants, évidemment, il s'agit de leur situation actuelle.

¹⁴ Voir annexe 5.

¹⁵ Voir annexe 6.

¹⁶ Voir annexes 7 à 10.

leur poste depuis peu de temps¹⁷, soit entre 0 et 5 ans (67 %) ou entre 6-10 ans (19 %). La majeure partie travaille en France métropolitaine (98 %), mais aussi dans les DOM-TOM (Nouvelle-Calédonie) et en Suisse (1 %). Cependant, il faut nuancer ces réponses, puisque la question n'était pas posée en termes de temps de carrière. En effet, de nombreux actifs ont enchaîné les contrats et les postes : « 5 ans contractuels (sic) : Archives municipales, offices HLM, archives départementales (archives contemporaines puis modernes). 5 ans catégorie C : archives départementales. Depuis janvier, catégorie B en archives départementales. », ARCHIVISTE, PRESTATAIRE DE SERVICE D'ARCHIVAGE. D'autres ont enchaîné des contrats dans le domaine du patrimoine ou de l'entreprise, avant de se tourner vers les archives : « 2 ans comme documentaliste dans un institut de formation ; 5 ans en bibliothèque de lecture publique ; 6 ans en AD », ARCHIVISTE, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES. Le monde du travail se révèle très mouvant, notamment aux archives et dans le domaine du patrimoine. Comme en témoignent les réponses concernant le temps de carrière effectué à un même poste, les archivistes sont peu nombreux à rester travailler pendant plus de dix ans au même endroit. Parmi les personnes travaillant en France¹⁸, 24 % exercent dans la région Île-de-France, 10 % dans les Pays de la Loire, ou encore dans la région Midi-Pyrénées ou en Rhône-Alpes (6 %). De manière générale, les participants exercent dans toute la France.

Les répondants travaillent ponctuellement ou régulièrement principalement sur les archives contemporaines¹⁹ (88 %), voire sur des documents iconographiques (43 %) mais aussi sur des archives privées (57 %). L'exercice de la fonction de classement²⁰ est majoritaire (84 %). Ils sont également très nombreux à exercer des missions d'évaluation et de collecte (74 %), de conservation (63 %), de valorisation-communication-diffusion (60 %). A l'inverse, « seuls » 35 % exercent une mission de création comme le *records management*. Parmi les répondants, c'est-à-dire les 80 actifs et sans activité professionnelle, 13 exercent toutes les missions archivistes, c'est-à-dire la création, l'évaluation et la collecte, le classement, la conservation, et la valorisation-communication-diffusion.

Pour connaître un peu mieux les goûts des personnes interrogées, des questions leur ont été posées concernant leurs pratiques culturelles²¹. L'idée est de savoir s'il y a une relation entre ces préférences personnelles et les types de documents qui suscitent des émotions. Il est d'abord à noter que les répondants ont des pratiques culturelles assidues, que l'on pourrait même qualifier d'élitistes. En effet, la plupart lisent beaucoup²², vont régulièrement au cinéma²³, et ont au moins visité une exposition ou un musée au cours des douze derniers mois²⁴. Cependant, certains médias sont plutôt boudés, comme la télévision²⁵, contrairement à la radio²⁶. Exerçant un métier

¹⁷ Voir annexe 11.

¹⁸ Voir annexe 12.

¹⁹ Voir annexe 13.

²⁰ Voir annexe 14.

²¹ Les questions 23 à 44 invitaient les participants à décrire leur fréquence d'utilisation des différents médias (internet, radio, télévision), mais aussi leurs pratiques artistiques, sportives ou encore associatives.

²² Voir annexe 15. Tous les répondants ont déclaré lire au moins un livre dans l'année. La grande majorité (73 %) dit lire entre 10 livres et plus en une année : 34 % entre 10 à 19 livres, et 39 % entre 20 livres et plus. Comparé à ces résultats, les personnes qui lisent entre 1 et 9 livres par an sont peu représentées (27 %).

²³ Voir annexe 16.

²⁴ Voir annexe 17.

²⁵ Voir annexe 18.

²⁶ Voir annexe 19.

lié à l'information mais avec une forte tradition d'attachement à la culture et au patrimoine, les archivistes interrogés se montrent très actifs dans leurs pratiques culturelles.

I. Patrimoine, art, histoire et archives : qui s'est déjà interrogé sur les émotions ?

Nous tenterons de répondre à cette question en partant de l'étude des émotions suscitées dans le domaine de l'art et du patrimoine, plus spécialement dans le cadre d'expositions. Puis, nous ferons le point sur les recherches concernant l'histoire et les histoires personnelles, et leur relation avec les émotions qu'elles provoquent. Enfin, nous verrons les différentes recherches menées dans le domaine des archives sur la question des émotions.

1. Patrimoine, art et émotions

De nombreuses études ont été menées concernant les publics des musées, les expositions, les œuvres d'art et les émotions qu'elles provoquent chez le spectateur. C'est le plus souvent la dimension esthétique qui est mise en avant dans la relation spectateurs-émotions. Mais, en règle générale, on ne reconnaît pas de valeur esthétique aux archives, alors, pourquoi et comment peuvent-elles susciter des émotions ?

La relation entre art et émotion a été très étudiée par les psychologues et neuroscientifiques, notamment parce que c'est l'un des objectifs de l'art d'émouvoir²⁷, de chercher à susciter des émotions chez le lecteur, le spectateur, le visiteur. Pour Jean Piwnica²⁸, depuis l'Antiquité « on sait que l'art peut en même temps “représenter” des émotions, et en provoquer chez le spectateur. » La perception d'une œuvre d'art nécessite de mobiliser de nombreuses zones du cerveau, puisque ces œuvres « impliquent des notions aussi différentes que le rythme, la mélodie, l'harmonie, le timbre, les formes, les couleurs, etc. »²⁹ Personne ne réagit de la même façon face à une même œuvre, le ressenti étant intimement lié à la personnalité du spectateur mais aussi à son état d'esprit au moment où il voit l'œuvre par exemple. Une personne déprimée ne réagira pas de la même façon qu'une personne qui ne l'est pas. Les émotions que peut provoquer une œuvre chez le spectateur sont également attachées à son expérience, son vécu personnel, ses souvenirs. L'importance de la mémoire est soulignée dans la perception des émotions, puisque elle est quelque sorte un point de référence, comme la célèbre madeleine de Proust, dont le goût réveille chez l'homme le souvenir de son enfance³⁰.

David Sander et Carole Varone ont étudié les émotions déclenchées chez les visiteurs lors d'expositions de musées³¹. Dans les expositions d'art, le « syndrome de Stendhal » est bien connu. Il s'agit des réactions provoquées

²⁷ Sur les œuvres d'art et les émotions qu'elles provoquent chez le spectateur, voir l'ouvrage du philosophe Jean Piwnica, *L'émotion à l'œuvre*, Paris, L'Harmattan, 2009, 178 p. Il s'interroge sur les causes des émotions et leur spécificité par rapport aux émotions ordinaires. Pour les neuroscientifiques, les émotions comme réactions physiques (chair de poule, frissons, etc.) sont à l'origine des sentiments.

²⁸ Jean Piwnica, *L'émotion à l'œuvre*, op. cit., p. 23.

²⁹ Jean Piwnica, *L'émotion à l'œuvre*, op. cit., p. 163.

³⁰ Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, vol. 1, Paris, *Nouvelle revue française*, 1919 (première édition en 1913), p. 48 : « Et tout d'un coup le souvenir m'est apparu. Ce goût c'était celui du petit morceau de madeleine que le dimanche matin à Combray [...] ma tante Léonie m'offrait après l'avoir trempé dans son infusion de thé [...] »

³¹ Voir l'article de David Sander et Carole Varone, « L'émotion a sa place dans toutes les expositions », *La Lettre de l'OCIM*, n° 134, mars-avril 2011, p. 22-28.

devant la beauté d'une œuvre d'art, aussi appelées émotions « esthétiques ». Les expositions qui parviennent à provoquer cet effet chez les spectateurs sont considérées comme de véritables réussites. L'acceptabilité de ce type d'émotion est consensuelle, le déclenchement d'« émotions esthétiques » est clairement affiché comme un objectif des expositions d'art. Mais pour d'autres gammes d'émotions, ce n'est pas le cas. Dans le cadre d'expositions de type historiques, scientifiques ou médicales, qui ont pour but premier la connaissance, le déclenchement d'émotions comme le dégoût, la colère ou la tristesse est controversé.

Les émotions peuvent être de type « utilitaire » (peur, dégoût, colère, tristesse, joie) ou morale (honte, culpabilité, fierté). Ainsi, les auteurs montrent la diversité des émotions que peuvent susciter les expositions suivant leur sujet et le public visé. Un visiteur français ne ressentira-t-il pas de la honte lors d'une exposition sur la collaboration et la déportation des juifs en France et *a contrario* de la fierté si elle traite de la Résistance ? Ce type d'exposition heurte ou renforce les valeurs morales de leurs visiteurs lorsqu'ils se sentent concernés. Les auteurs mettent aussi en évidence l'importance des émotions dites « épistémiques », notamment l'intérêt. Cette dernière gamme d'émotions a son utilité, puisqu'elle favorise la connaissance³², l'apprentissage, l'exploration. L'émotion a toute son utilité, puisqu'elle « peut faciliter de nombreux mécanismes cognitifs tels que la perception, l'attention, la mémoire, la prise de décision, ou encore le jugement moral. »³³ D'après les recherches en sciences affectives, l'opposition traditionnelle entre connaissance et émotion n'est pas fondée. Le caractère culturel des émotions³⁴ a aussi été mis en évidence par la perspective socio-constructiviste qui s'oppose aux théories selon lesquelles l'émotion serait « un phénomène biologiquement déterminé »³⁵. Selon cette perspective, les « comportements, attitudes, états de l'être humain sont des constructions purement sociales et culturelles ». Il est ainsi prouvé que, contrairement aux Occidentaux qui montrent facilement leurs émotions, les Chinois ont tendance à les dissimuler, à ne pas en parler. Tout comme la culture façonne notre langage, notre mode de vie, elle façonne aussi nos émotions, notre façon de ressentir et de percevoir.

Les œuvres d'art ont pour but de faire ressentir des émotions au spectateur, alors que les archives n'ont pas été créées dans ce but. Alors, pourquoi et comment peuvent-elles susciter des émotions ? Le même problème se pose concernant le patrimoine végétal. Pourtant, la tempête de 1999³⁶ et les nombreuses destructions qu'elle a causé ont suscité une très forte émotion concernant les arbres centenaires du parc de Versailles. En tant que tels, le patrimoine végétal n'est pas reconnu comme esthétique, mais dans le cas présent, on reconnaît aux plus anciens spécimens une valeur historique, puisque certains de ces géants étaient déjà présents sous le règne de Louis XVI. Leur valeur symbolique et leur histoire ont fait prendre conscience aux publics de ce que signifiait leur perte. Plus généralement,

³² David Sander et Carole Varone, « L'émotion a sa place dans toutes les expositions », *op. cit.*, paragraphe 8.

³³ David Sander et Carole Varone, « L'émotion a sa place dans toutes les expositions », *op. cit.*, paragraphe 9.

³⁴ Voir Armelle Nugier, « Histoire et grands courants de recherche sur les émotions », *Revue électronique de psychologie sociale*, 2009, n° 4, p. 8-14.

³⁵ Armelle Nugier, « Histoire et grands courants de recherche sur les émotions », *op. cit.*, p. 12.

³⁶ Voir Véronique Dassié, « Décembre 1999, tempête sur Versailles. Chronique d'une émotion », *Mémoire des lieux*, n° 4, printemps 2002, 8 p.

c'est la dimension symbolique du patrimoine qui « touche » les visiteurs. Ainsi, dans un article sur la notion de patrimoine³⁷, André Chastel met en évidence l'évolution de ce concept. A l'origine, le patrimoine désignait des objets sacrés, des reliques, les demeures de la Couronne, qui n'étaient pas pour autant protégés des modifications, ventes et destructions perpétrées suivant les besoins financiers ou les désirs de la monarchie. Cependant, l'auteur note le statut particulier de la bibliothèque royale et des archives, c'est-à-dire le Trésor des Chartes, « trop étroitement lié à l'histoire même du pays et de ses institutions »³⁸ pour faire l'objet de sacrifices. A la Révolution, nombre de ces objets, demeures et documents symboliques ont été détruits pour ce qu'ils représentaient. Des hommes comme l'abbé Grégoire se sont élevés contre ces actes de « vandalisme » (terme lancé le 8 janvier 1794) et à partir de là, « la notion d'un patrimoine supérieur aux vicissitudes de l'histoire et digne d'y échapper ne pouvait donc être formulée qu'à travers un argument comme la valeur "générale" des œuvres menacées ou l'affirmation de leur intérêt pour l'éducation et pour l'histoire. »³⁹ Le patrimoine a une valeur symbolique, identitaire, parfois universelle⁴⁰, servant à rappeler que malgré les différences d'ethnies ou de nationalités, nous faisons tous partie du genre humain. Nous l'avons vu, le patrimoine peut susciter des émotions, mais qu'en est-il de l'histoire, des histoires ?

2. Histoire et émotions

En fouillant le passé, les chercheurs, amateurs ou professionnels, peuvent mettre au jour des histoires personnelles, familiales ou au contraire d'anonymes qui les « touchent ».

Sylvie Sagnes⁴¹ a notamment étudié le cas des généalogistes amateurs. Il faut rappeler qu'en France, la généalogie⁴², à l'origine utilisée par les familles nobles ou des notables pour glorifier leur lignée, s'est peu à peu démocratisée jusqu'à devenir une pratique culturelle de masse. Ces chercheurs tentent de reconstituer leur « famille » via leur arbre généalogique, véritable matérialisation d'une famille symbolique, presque mythique, sur laquelle ils se projettent. D'autres entament des recherches sur leur maison, leur quartier voire leur village, leur lieu de vie. En quête de racines, aussi bien familiales que territoriales⁴³, dans un monde de forte mobilité sociale, les généalogistes se sont lancés le plus souvent suite à un déclic, un traumatisme, comme la mort d'un proche. La généalogie est une sorte de jeu, d'enquête pour essayer d'éclaircir des mystères familiaux, mais peut aussi être une façon de rendre hommage aux

³⁷ Concernant la définition du patrimoine, voir André Chastel, « La notion de patrimoine », dans Pierre Nora, sous la direction de, *Les lieux de mémoire*, t. 2, *La Nation*, Quarto vol. 1, Paris, Gallimard, 1997 (réédition), p. 1433-1470.

³⁸ André Chastel, « La notion de patrimoine », *op. cit.*, p. 1435.

³⁹ André Chastel, « La notion de patrimoine », *op. cit.*, p. 1441.

⁴⁰ Sur l'universalisme du patrimoine et sa confusion avec la notion de bien culturel, voir André Chastel, « La notion de patrimoine », *op. cit.*, p. 1462-1465.

⁴¹ Sylvie Sagnes, « Faire saigner ses racines : archives et généalogie », dans Patrice Marcilloux, sous la direction de, *À l'écoute des publics des archives, identités, attentes, réponses*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2009, p. 69-79.

⁴² Voir André Burguière, « La généalogie », dans Pierre Nora, sous la direction de, *Les lieux de mémoire*, t. 3, *Les France*, Quarto vol. 3, Paris, Gallimard, 1997 (réédition), p. 3879-3907.

⁴³ Sur l'« enracinement » et la généalogie, voir les articles de Sylvie Sagnes : « De terre et de sang : la passion généalogique », *Terrain*, n° 25, 1995, p. 125-146 et « Cultiver ses racines. Mémoires généalogiques et sentiment d'autochtonie », *Ethnologie française*, n° 34, 2004, p. 31-40.

ancêtres, de les rendre vivants. Certains cherchent quelque aïeul illustre ou, à défaut, « un ascendant dont la profession signifiait une place honorable [...] dans la société »⁴⁴. La découverte de ses ancêtres provoque un sentiment d'attachement, les chercheurs finissant par s'identifier à certains de ces personnages. Les plus « mordus » sont bien souvent des amateurs d'histoire⁴⁵, la consultation des documents d'archives les faisant plonger dans le passé, rendu plus concret par la présence d'un ancêtre. Le dévoilement des secrets de famille peut s'avérer problématique, dans le cas de recherches généalogiques comme d'historiens locaux⁴⁶. Mais tous les généalogistes ne s'impliquent pas de la même façon dans leurs recherches, leur attitude allant « de la tiédeur à la passion »⁴⁷. La pratique de la généalogie est même qualifiée d'addictive par Patrice Cuynet⁴⁸, qui voit dans cette recherche éperdue des ancêtres un manque à combler. Parallèlement, les réactions de l'entourage de ces chercheurs sont assez diverses, allant de l'intérêt joyeux à l'indifférence la plus complète. Mais les généalogistes ne sont pas les seuls à être confrontés à leur passé.

Le cas des enfants de déportés juifs pendant la Seconde Guerre mondiale est sur ce point éclairant. Trous de mémoire, difficultés à communiquer avec leur entourage, dépression, mal-être, ces personnes ont fait l'objet d'études anthropologiques et psychiatriques pour essayer de comprendre comment leur histoire familiale pouvait à ce point influencer sur leur vie. Neuropsychiatre connu pour son concept de résilience, Boris Cyrulnik est lui-même un « enfant caché », qui a échappé de peu à la déportation. Dans son autobiographie⁴⁹, il livre ses souvenirs tels qu'ils lui apparaissent, en expliquant ce qu'est la mémoire traumatique⁵⁰. La mémoire n'est pas un serveur où seraient stockées toutes les informations enregistrées par la personne à partir du moment où elle est capable de mémoriser. La mémoire n'est pas infaillible, *a fortiori* quand il s'agit d'une mémoire traumatique. Il a ainsi mis en relation ses périodes d'isolement avec des « blancs » dans sa mémoire, moments où il ne souvient de rien, le désert affectif empêchant toute information d'être assimilée. La mémoire recompose les événements vécus, qui interpellent l'enfant devenu adulte lorsqu'il confronte ses souvenirs à ceux de ses proches. Georges Perec dresse ce constat : « *Je n'ai pas de souvenirs d'enfance. [...] Cette absence d'histoire m'a longtemps rassuré : sa sécheresse objective, son évidence apparente, son innocence, me protégeaient, mais de quoi [...] ? [...] une autre histoire, la Grande, l'Histoire avec sa grande hache, avait déjà répondu à ma place : la guerre, les camps.* »⁵¹. Des professionnels, confrontés à des histoires qui ne les concernent pas directement, sont également « touchés ».

C'est notamment le cas de Jules Michelet, Marc Bloch, Georges Duby, Jean-Jacques Becker, mais aussi de Régine Pernoud, Jacques Le Goff ou encore Arlette Farge. Certains parcours personnels sont assez étonnants par leur

⁴⁴ Martine Ségalen, Claude Michelat, « L'amour de la généalogie », dans Martine Ségalen, sous la direction de, *Jeux de familles*, Paris, CNRS, 1991, p. 202.

⁴⁵ Martine Ségalen, Claude Michelat, « L'amour de la généalogie », *op. cit.*, p. 200.

⁴⁶ Benoît De L'Estoile, « Le goût du passé, érudition locale et appropriation du territoire », *Terrain*, n° 37, 2001, p. 123-138.

⁴⁷ Martine Ségalen, Claude Michelat, « L'amour de la généalogie », *op. cit.*, p. 1999.

⁴⁸ Patrice Cuynet, « La passion de l'ancestral. Qu'est-ce qui fait courir le généalogiste ? », *Le Divan familial*, n° 6, 2001, p. 157-165.

⁴⁹ Boris Cyrulnik, *Sauve-toi, la vie t'appelle*, Paris, Odile Jacob, 2012, 211 p.

⁵⁰ Boris Cyrulnik, *Sauve-toi, la vie t'appelle*, *op. cit.*, p. 47-51.

⁵¹ Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 2010 (réédition), p. 17.

richesse. Jules Michelet⁵² est l'un des premiers historiens à s'intéresser aux individus en général, et plus seulement aux « grands hommes », à l'histoire événementielle. En parlant des archives, il lance : « Ces papiers ne sont pas des papiers, mais des vies d'hommes, de provinces, de peuples »⁵³. Marc Bloch, né en 1886, combattant des deux guerres mondiales, exécuté en 1944 par les Allemands, laisse une importante œuvre historique. Son *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*⁵⁴ est une réflexion sur le métier d'historien, science « des hommes, dans le temps »⁵⁵. Lui aussi, à l'image de Jules Michelet, s'opposera aux positivistes qui ne retenaient de l'histoire que les événements, les « grandes dates ». Jean-Jacques Becker⁵⁶, historien de la Grande Guerre, a 14 ans en 1942. Pour lui, ce n'est plus la France qui est entrée en guerre, mais bien les Français⁵⁷. Dans une famille éprouvée par les souvenirs de la Première Guerre mondiale, Jacques Le Goff⁵⁸ reste marqué par cette période qu'il n'a pas connue. Il s'intéresse très tôt à la politique, d'abord en tant que militant du Front populaire et se décrit comme un homme « de gauche ». Pour lui, il faut de la passion en politique parce que « s'il n'y a pas du cœur, de la passion, du rêve, ce n'est que de la petite monnaie de l'histoire... ». Leur intérêt pour l'histoire des hommes a radicalement changé l'approche historique, permettant d'explorer des sentiers inexplorés comme l'histoire des mentalités, de l'opinion publique, ou encore l'histoire du corps.

3. Documents et émotions

Parce que les archives sont des traces d'activités de personnes, d'institutions, d'organisations qui existent ou qui ont disparu depuis longtemps, elles témoignent d'une époque, de mentalités différentes. Mais est-ce que l'on peut parler pour autant d'une dimension émotive des archives ?

Certains objets ont un caractère symbolique⁵⁹, voire sacré, mais c'est aussi le cas de certains documents, comme la Déclaration d'indépendance des États-Unis, la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et, dans le domaine religieux, de la Bible, entre autres. Ces documents d'archives ne sont pas seulement des morceaux de papier, ils symbolisent pour certains la liberté, l'égalité des droits ou encore la foi. Sans archives, pas d'histoire. Notre rapport au passé⁶⁰ dépend des sources que nous en avons, contrairement aux tribus « primitives » de culture orale, qui

⁵² Sur Jules Michelet, voir les différents articles qui lui sont consacrés dans un dossier de *L'Histoire*, avril 2011, n° 363.

⁵³ Jules Michelet, « Éclaircissement », postface du tome II de *l'Histoire de France*, Paris, imprimerie de Ducessois, 1833, p. 702.

⁵⁴ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1997 (réédition), 159 p.

⁵⁵ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, op. cit., p. 52.

⁵⁶ Jean-Jacques Becker, *Un soir de l'été 1942... Souvenirs d'un historien*, Paris, Larousse, 2009, 380 p.

⁵⁷ La thèse de Jean-Jacques Becker sur l'opinion publique a contribué à démontrer que, contre les idées reçues, les Français n'étaient pas parti au front « la fleur au fusil ». Voir notamment Jean-Jacques Becker, *1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre. Contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 637 p., ou encore *Les Français dans la Grande Guerre*, Paris, Robert Laffont, 1980, 317 p.

⁵⁸ Jacques Le Goff, *Une vie pour l'histoire : entretiens avec Marc Heurgon*, Paris, La Découverte, 2010 (première édition en 1996), 266 p.

⁵⁹ Sur la dimension symbolique des documents d'archives, voir l'article de James M. O'Toole, « The Symbolic Significance of Archives », op. cit. Sur l'aspect sacré de certains objets, voir Marie-Hélène Joly, Laurent Gervereau, *Musées et collections d'histoire en France*, Paris, Association internationale des musées de France, 1996, p. 21.

⁶⁰ Sur la distinction passé/présent, voir Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, p. 31-58.

distingue le passé du présent par référence à un temps mythique. La profondeur de notre passé s'explique par les sources que nous possédons, à savoir les archives, mais aussi les traces archéologiques, les artefacts.

Dans un autre registre, la « quête » de ses ancêtres induit un rapport particulier aux documents, les généalogistes devenant à leur tour producteurs d'archives. La découverte de documents d'archives portant la signature d'un parent ou d'un ancêtre est un élément décrit comme émouvant : « *Le jour où ma mère et moi on a fait notre recherche, on cherchait l'acte de naissance du grand-père de maman. Elle, elle l'avait bien connu, elle s'est mise à pleurer de voir ça, parce que ce papier avec la signature de cet arrière-grand-père dont elle avait entendu parler vaguement... mais c'était sa vraie signature, ça a fait un drôle d'effet, un drôle de choc, ça fait plus de choc que d'aller sur sa tombe. Ce jour-là, je suis retournée sur sa tombe et j'ai pleuré comme si je venais de le perdre car je venais de le rencontrer.* »⁶¹.

Il est une autre approche particulière aux documents d'archives, celle des enfants de déportés dans les camps de concentration et d'extermination. Ils ont notamment fait l'objet d'une étude par Yoram Mouchenik⁶². Le génocide juif ayant anéanti simultanément trois générations, ces enfants devenus adultes se sont retrouvés à la tête de leur généalogie, puisque l'entourage familial avait été le plus souvent détruit. Parfois privés de tout souvenir de leurs parents et de leur famille, certains de ces « enfants cachés » entreprennent des recherches sur leurs proches disparus dans les archives. Pouvoir identifier avec certitude les disparus, leur rendre leur dignité et leur individualité en retrouvant leurs traces pour ne pas les oublier, tels étaient les objectifs de cette démarche. Permettre aux familles d'avoir la preuve de leur mort est aussi un élément primordial pour qu'elles puissent entamer leur deuil, même en l'absence de corps. Les archives qui concernent le génocide juif sont autant d'« urnes funéraires » pour Caroline Piketty⁶³.

Certains historiens reconnus ont également fait part des émotions qu'ils ressentent au contact de documents d'archives, des « rencontres » qu'ils ont pu faire au détour d'un parchemin, comme Régine Pernoud⁶⁴ (1909-1998), qui évoque dans son autobiographie les personnages qui l'ont marqué, notamment Jeanne d'Arc. « *Ma vie a été façonnée par des rencontres. Certaines personnes ont été des lumières sur ma route. Peu importe l'époque à laquelle elles ont vécu. C'est peut-être le privilège de l'historien d'entrer dans l'intimité de personnages d'époques révolues et de pouvoir se lier d'amitié avec eux, tellement leur étude approfondie les a rendus familiers et vivants. Avec Jeanne d'Arc, j'ai eu un véritable coup de foudre.* »⁶⁵ A travers les écrits de certains historiens, comme Georges Duby⁶⁶ (1919-1996), il semble même que l'histoire reprend vie. Si l'impartialité est un critère consensuel, certains mettent en évidence l'importance de l'imagination dans la réflexion historique. Imaginer, c'est tenter de comprendre comment une société fonctionne, à son plus haut niveau comme à l'échelle la plus basse. Parler d'émotions en histoire semblait être tabou pour les générations d'historiens précédentes,

⁶¹ Martine Ségalen, Claude Michelat, « L'amour de la généalogie », *op. cit.*, p. 203.

⁶² Yoram Mouchenik, « *Ce n'est qu'un nom sur une liste, mais c'est mon cimetière* » : *traumas, deuils et transmission chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, Grenoble, La Pensée sauvage, 2006, 173 p.

⁶³ Caroline Piketty, « *Je cherche les traces de ma mère* » : *chronique des archives*, Paris, Autrement, 2006, 119 p.

⁶⁴ Régine Pernoud, *Histoire et lumière*, Paris, Cerf, 1998, 99 p. L'historienne du Moyen Âge a aussi participé à un entretien télévisé pour l'émission canadienne *Rencontres*, diffusée le 2 novembre 1982 : Régine Pernoud, *La femme au Moyen Âge* [en ligne], disponible sur http://archives.radio-canada.ca/grandes_entrevues/15476/ (consulté le 14 février 2013).

⁶⁵ Régine Pernoud, *Histoire et lumière*, *op. cit.*, p. 31.

⁶⁶ Georges Duby, *L'histoire continue*, Paris, Odile Jacob, 2001, 220 p.

« émotion » étant synonyme de subjectivité, de partialité. Pourtant certains, comme Georges Duby ou Arlette Farge⁶⁷, n'hésitent pas à parler de leur « goût de l'archive », des documents et des sensations qu'elles leur procurent.

Quelques services d'archives pionniers ont commencé à organiser des expositions d'archives dans les années 1980⁶⁸, même si ce type de démarche existait auparavant aux Archives nationales, où était installé le Musée des Archives depuis 1867. Ce musée, créé à l'initiative du marquis de Laborde, présentait des documents d'archives originaux, « trésors de "la mémoire de la France" »⁶⁹. Les services d'archives territoriaux ont considérablement accru cette politique de valorisation en proposant aux publics des expositions d'archives, par définition difficiles à mener à bien. En effet, « par nature, le document d'archives se prête mal à l'exposition : détourné de sa fonction première, il subit malgré lui une double transformation, d'abord comme objet culturel offert au regard, hors du champ de la salle de lecture. S'il n'est pas forcément doté de qualités visuelles, sa compréhension est loin d'être dans la plupart des cas immédiate. Et pour couronner le tout, il est souvent affligé d'une santé des plus délicates ! »⁷⁰ Les documents textuels sont donc mêlés aux documents visuels, de type affiches ou photographies, alliés à des objets⁷¹, des projections vidéos. Les originaux sont préférés aux reproductions, même si ce n'est pas toujours le cas. Cependant, ces expositions ne sacrifient pas leur sérieux pour miser sur le spectaculaire⁷² et attirer plus de public. Difficile d'imaginer être ému devant des documents d'archives. Et pourtant ! La mise en scène peut participer à l'émergence d'émotions chez le visiteur. A propos de l'exposition *Spoliés ! L'« aryanisation » économique en France 1940-1944*, Florence Andreacola⁷³ notait ainsi les réactions des visiteurs, leur prise de conscience devant ces preuves de l'implication du régime français dans la persécution des Juifs. L'exposition utilisait également un système original, une pièce vide dont les murs sont parsemés de traces de cadres. Cette fausse pièce « enferrme » le visiteur qui y pénètre, la porte claque derrière lui, les murs tremblent, faisant ressentir la peur aux personnes « prises au piège », et par là l'absence et la mort.

⁶⁷ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, op. cit., 152 p.

⁶⁸ Voir le billet de blog ALMA (Archives, livres, manuscrits et autres supports de l'information), *La place des expositions d'archives aux Archives de Maine-et-Loire (1980-2002)* par Elisabeth Verry [compte rendu de la séance du 15 février, journée d'étude organisée par les Master 2 « Métiers des archives » de l'Université d'Angers, Angers, 15 février 2013], [en ligne] disponible sur <http://alma.hypotheses.org/696> (consulté le 4 juin 2013).

⁶⁹ Voir Sophie Cœuré, Vincent Duclert, *Les archives*, Paris, La Découverte, 2011 [nouvelle édition entièrement refondue et mise à jour] (première édition en 2001), p. 87-89.

⁷⁰ Ariane James-Sarazin, « Exposer des documents d'archives : une gageure ? », dans Patrice Marcilloux, sous la direction de, *À l'écoute des publics des archives, identités, attentes, réponses*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2009, p. 87.

⁷¹ Voir le billet de blog ALMA (Archives, livres, manuscrits et autres supports de l'information), *Expositions pluridisciplinaires : la place du document. L'exemple de l'exposition "1917" au Centre Pompidou-Metz* par Claire Garnier [compte rendu de la séance du 15 février, journée d'étude organisée par les Master 2 « Métiers des archives » de l'Université d'Angers, Angers, 15 février 2013], [en ligne] disponible sur <http://alma.hypotheses.org/750> (consulté le 4 avril 2013).

⁷² A ce sujet, voir Noémie Drouguet, « Succès et revers des expositions-spectacles », *Culture et Musées*, n° 5, 2005, p. 65-90. Elle insiste sur le problème posé par les sociétés qui produisent des expositions dans un but commercial, dans une logique opposée à celle des musées. Les documents et les objets présentés ne servent souvent que d'illustration à un thème choisi pour être consensuel, sans que le visiteur sache s'il s'agit d'originaux ou de reproductions.

⁷³ Voir le billet de blog ALMA (Archives, livres, manuscrits et autres supports de l'information), *L'écrit dans l'exposition. Formes et réceptions* par Florence Andreacola [compte rendu de la séance du 15 février, journée d'étude organisée par les Master 2 « Métiers des archives » de l'Université d'Angers, Angers, 15 février 2013], [en ligne] disponible sur <http://alma.hypotheses.org/783> (consulté le 4 avril 2013).

Récemment, plusieurs études sur la dimension émotive des archives ont été menées par des archivistes et chercheurs québécois, comme Anne Klein, Sabine Mas, Yvon Lemay ou encore Louise Gagnon-Arguin. En étudiant l'utilisation d'archives dans des installations d'art contemporain, Yvon Lemay a démontré l'ambivalence des archives, à la fois preuves, témoignages, sources d'information mais aussi d'émotion. « Le rôle de l'archive comme déclencheur de la mémoire », mais aussi « véhicule de la mémoire »⁷⁴ est utilisé par des artistes comme Raymonde April, Dominique Blain ou encore Christian Boltanski, pour jouer avec le spectateur et l'aspect lacunaire des archives comme de la mémoire, qui peuvent mentir⁷⁵. Les artistes ont également nourri une réflexion sur la relation entre passé et présent qui s'incarne dans les archives. La plupart de ces installations utilisent des photographies mais aussi le film, ou encore des livres d'artistes⁷⁶, des livres-objets. Pour Yvon Lemay, les archives ont un véritable pouvoir d'évocation⁷⁷, rendant présent les absents. La photographie d'un être cher disparu remémore son absence à ceux qui la regarde. Des archives personnelles et familiales vont donc avoir une valeur sentimentale, alors même qu'elles sont banales. Les enquêtes menées auprès d'archivistes⁷⁸ révèlent la valeur émotive accordée par les professionnels aux archives. Pourtant, la déontologie et le droit ne font aucunement mention de cette spécificité. Ainsi, le Code de déontologie des archivistes précise : « L'objectivité et l'impartialité des archivistes permettent de mesurer leur degré de professionnalisme »⁷⁹. Or, les émotions sont encore, aux yeux de certains, synonymes de subjectivité. Parler d'émotions aux archives serait-il un manque de professionnalisme ?

⁷⁴ Voir notamment Yvon Lemay, Anne Klein, « Mémoire, archives et art contemporain », *Archivaria*, n° 73, été 2012, p. 105-134.

⁷⁵ Yvon Lemay, « Le détournement artistique des archives », dans Paul Servais, sous la direction de, *Les maltraitances archivistiques. Falsifications, instrumentalisation, censures, divulgations*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2010, p. 223-240.

⁷⁶ Yvon Lemay, « Livres d'artistes et documents d'archives », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n° 2, 2010, p. 70-81.

⁷⁷ Marie-Pierre Boucher, Yvon Lemay, « L'émotion ou la face cachée de l'archive », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, Sainte-Foy (Québec), Association des archivistes du Québec (AAQ), p. 39-52.

⁷⁸ Louise Gagnon-Arguin, Sabine Mas, « Considérations sur la dimension émotive des documents d'archives dans la pratique archivistique : la perception des archivistes », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, Sainte-Foy (Québec), Association des archivistes du Québec (AAQ), p. 53-64.

⁷⁹ Voir le *Code de déontologie des archivistes* [en ligne] élaboré par le Conseil international des archives (ICA), adopté durant la 13^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ICA tenue à Beijing (Chine) le 6 septembre 1996, traduction française, disponible sur <http://www.ica.org/> (consulté le 30 mars 2013). « Impartialité » et « objectivité » sont des termes récurrents.

II. Pourquoi s'interroger sur la relation entre archives et émotions ?

1. Les émotions sont le propre de l'Homme, pas des documents (?)

Pour les neurobiologistes, les émotions ne trouvent pas leur origine dans les documents, mais dans le cerveau, ce qui induirait que les documents en eux-mêmes n'ont aucune dimension émotive. Seul le lecteur, à travers le filtre de sa perception et de sa mémoire, nouerait un lien entre les informations contenues dans les documents et ses émotions. Mais peut-on dire pour autant que les archives ne recèlent aucune émotion ?

Pour beaucoup de gens extérieurs au monde des archives et du patrimoine en général, les archives ne sont que des morceaux de papier, ou des données, selon le support. Ce mépris des documents se caractérise souvent par l'abandon des archives à leur sort, voire à des destructions, comme le constate Sylvie Sagnes : « *Noyées au fond d'un puits ou dans le courant d'une rivière, brûlées voire même emmurées, les archives encourent dans les situations les plus extrêmes des peines qui rappellent étrangement les supplices mortels infligés en d'autres temps aux condamnés.* »⁸⁰ Mais quel est l'avis des professionnels des archives ?

Avec l'apparition de nouveaux supports, une autre question se pose. Si les archives de type « papier » sont susceptibles de déclencher des émotions, qu'en est-il des archives électroniques ? En effet, la consultation de ce type de document ne peut se faire que via un écran. Tout contact direct est impossible, sans parler des documents natifs électroniques, qui eux, sont (très) récents. Alors, peut-on attribuer une dimension émotive potentielle aux archives électroniques ? Derrière cette question, nous souhaitons savoir quels critères, du contenu ou du support, priment parmi ceux retenus pour expliquer la dimension émotive des archives.

2. Le silence des archivistes

Les archivistes parlent bien souvent de leur métier comme d'une « passion », un « virus », fréquemment guidés dans leur choix professionnel par leur goût de l'histoire ou de la littérature. La notion d'émotion revient régulièrement dans la bouche des professionnels des archives, sans que ceux-ci ne se soient interrogés plus avant. En cela, une enquête était nécessaire pour savoir, finalement, pourquoi ce métier est jugé si « passionnant » par beaucoup.

La valeur émotionnelle des archives aurait-elle été passée sous silence ? La profession reconnaît aux archives une valeur administrative et probante, patrimoniale, économique, parfois esthétique et même symbolique, mais

⁸⁰ Sylvie Sagnes, « De l'archive à l'histoire : aller-retour », dans Alban Bensa, Daniel Fabre, sous la direction de, *Une histoire à soi, figurations du passé et localités*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2001, p. 71-86.

aucune mention n'est faite d'une valeur émotive potentielle. Quelques historiens⁸¹, et plus récemment, des archivistes⁸² ont reconnu cette valeur aux archives, mais cette position n'est pas consensuelle.

Les archives, aujourd'hui, sont vues comme des supports d'information, des preuves, des témoignages utiles à conserver. Ces critères font l'unanimité puisqu'ils apparaissent beaucoup plus « objectifs » que le caractère émotionnel (ou émotif) potentiel appliqué à certains types de documents. Pourtant, d'après l'enquête menée à l'été 2012⁸³ par Anne Klein et Sabine Mas sur la « dimension émotive » des archives, en confrontant le point de vue de professionnels anglophones et francophones, les Français ont été nombreux à répondre et paraissent très intéressés par la question. L'esprit cartésien qui caractérise les professionnels français n'empêche donc pas ces mêmes personnes de parler des émotions qu'elles ressentent vis-à-vis des documents qu'elles traitent.

A travers les résultats de l'enquête que nous avons menés en avril 2013 auprès d'étudiants et de professionnels des archives, nous tenterons de répondre à ces questions.

⁸¹ Voir Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, *op. cit.*, 152 p.

⁸² Voir les articles parus dans la revue *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, Sainte-Foy (Québec), Association des archivistes du Québec (AAQ).

⁸³ Les résultats de cette enquête ont été annoncés pendant le Forum des archivistes, qui s'est tenu du 20 au 22 mars 2013 à Angers. A ce sujet, voir Lucille Cottin, Sandy Guibert, Marine Vautier, *De l'émotion au récit : la poésie des archives* [compte rendu de la séance du 22 mars, Forum des archivistes, Angers, 20-22 mars 2013], [en ligne] disponible sur <http://forum2013.archivistes.org/?p=2290> (consulté le 9 avril 2013).

Bibliographie

- **Droit des archives, déontologie de l'archiviste et terminologie archivistique**

CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES (ICA), *Code de déontologie des archivistes* [adopté durant la 13^e session de l'Assemblée générale de l'ICA tenue à Beijing (Chine) le 6 septembre 1996, traduction française], [en ligne] disponible sur <http://www.ica.org/> (consulté le 30 mars 2013).

CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES (ICA), *Déclaration universelle sur les archives* [approuvée par l'Assemblée générale de l'ICA tenue à Oslo (Norvège) le 17 septembre 2010, traduction française] [en ligne], disponible sur <http://www.ica.org/> (consulté le 30 mars 2013).

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, Paris, 2002, 36 p.

GRAF (Christoph), « L'archiviste entre déontologie et politique. Rapport d'études et d'expériences », dans SERVAIS (Paul), sous la direction de, *Les maltraitances archivistiques. Falsifications, instrumentalisations, censures, divulgations*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2010, p. 15-29.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, art. L211-1 du *Code du patrimoine* [en ligne] modifié par la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008, disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/> (consulté le 30 mars 2013).

- **Émotions : concepts et définitions**

COSNIER (Jacques), *Psychologie des émotions et des sentiments*, Paris, Retz, 2006, troisième version revue et corrigée (première édition en 1994), 169 p.

DORON (Roland), PAROT (Françoise), *Dictionnaire de psychologie*, Paris, PUF, 2011, 3^e édition, 756 p.

FERNANDEZ (Lydia), « Émotion », dans FORMARIER (Monique) et JOVIC (Ljiljana), sous la direction de, *Les concepts en sciences infirmières*, Lyon, Mallet-Conseil, 2009, p. 158-161.

NUGIER (Armelle), « Histoire et grands courants de recherche sur les émotions », *Revue électronique de psychologie sociale*, 2009, n° 4, p. 8-14.

PIWNICA (Jean), *L'émotion à l'œuvre*, Paris, L'Harmattan, 2009, 178 p.

SILLAMY (Norbert), *Dictionnaire de psychologie*, Paris, Larousse, 2010 (première édition en 1991), 295 p.

- **Mémoire(s), histoire et sensorialité**

CYRULNIK (Boris), « Les mémoires », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, vol. 25, n° 2, 2006, p. 9-16.

JAISSON (Marie), « Temps et espace chez Maurice Halbwachs (1925-1945) », *Revue d'Histoire des Sciences humaines*, 1999/1, n° 1, p. 163-178.

LANKAUSKAS (Gediminas), « Souvenirs sensoriels du socialisme », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 30, n° 3, 2006, p. 45-69.

LE GOFF (Jacques), *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, 409 p.

SPERBER (Dan), « L'individuel sous influence du collectif », *La Recherche*, n° 344, juillet-août 2001, p. 32-35.

- **Patrimoine, art, archives et émotions**

ADELL (Nicolas), « L'archive-monument », *Cahiers d'Adèle*, n° 3, 2009, p. 22-31.

ALMA (Archives, livres, manuscrits et autres supports de l'information), *Expositions pluridisciplinaires : la place du document. L'exemple de l'exposition "1917" au Centre Pompidou-Metz par Claire Garnier* [compte rendu de la séance du 15 février, journée d'étude organisée par les Master 2 « Métiers des archives » de l'Université d'Angers, Angers, 15 février 2013], [en ligne] disponible sur <http://alma.hypotheses.org/750> (consulté le 4 juin 2013).

ALMA (Archives, livres, manuscrits et autres supports de l'information), *L'écrit dans l'exposition. Formes et réceptions par Florence Andreacola* [compte rendu de la séance du 15 février, journée d'étude organisée par les Master 2 « Métiers des archives » de l'Université d'Angers, Angers, 15 février 2013], [en ligne] disponible sur <http://alma.hypotheses.org/783> (consulté le 4 juin 2013).

ALMA (Archives, livres, manuscrits et autres supports de l'information), *La place des expositions d'archives aux Archives de Maine-et-Loire (1980-2002) par Elisabeth Verry* [compte rendu de la séance du 15 février, journée d'étude organisée par les Master 2 « Métiers des archives » de l'Université d'Angers, Angers, 15 février 2013], [en ligne] disponible sur <http://alma.hypotheses.org/696> (consulté le 4 juin 2013).

CHASTEL (André), « La notion de patrimoine », dans NORA (Pierre), sous la direction de, *Les lieux de mémoire*, t. 2, *La Nation*, Quarto vol. 1, Paris, Gallimard, 1997 (réédition), p. 1433-1470.

- CHAUVEAU (Clémence), HAMEL (Pierre), LALOUX (Adélaïde), *Valorisation multimédia des archives* [compte rendu de la séance du 21 mars, Forum des archivistes, Angers, 20-22 mars 2013], [en ligne] disponible sur <http://forum2013.archivistes.org/?p=2168> (consulté le 11 avril 2013).
- COTTIN (Lucille), DUMAS (Clémentine), URBANI (Adélie), *Les archives saisies par l'art et la littérature* [compte rendu de la séance du 22 mars, Forum des archivistes, Angers, 20-22 mars 2013], [en ligne] disponible sur <http://forum2013.archivistes.org/?p=2358> (consulté le 11 avril 2013).
- COTTIN (Lucille), GUIBERT (Sandy), VAUTIER (Marine), *De l'émotion au récit : la poétique des archives* [compte rendu de la séance du 22 mars, Forum des archivistes, Angers, 20-22 mars 2013], [en ligne] disponible sur <http://forum2013.archivistes.org/?p=2290> (consulté le 9 avril 2013).
- DASSIÉ (Véronique), « Décembre 1999, tempête sur Versailles. Chronique d'une émotion », *Mémoire des lieux*, n° 4, printemps 2002, 8 p.
- DROUGUET (Noémie), « Succès et revers des expositions-spectacles », *Culture et Musées*, n° 5, 2005, p. 65-90.
- FLEURY-VILATTE (Béatrice), « Images interdites et mémoire d'Algérie », *Champs visuels*, n° 4, Paris, L'Harmattan, février 1997, p. 17-29.
- JAMES-SARAZIN (Ariane), « Exposer des documents d'archives : une gageure ? », dans MARCILLOUX (Patrice), sous la direction de, *À l'écoute des publics des archives, identités, attentes, réponses*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2009, p. 87-90.
- JOLY (Marie-Hélène), GERVEREAU (Laurent), *Musées et collections d'histoire en France*, Paris, Association internationale des musées de France, 1996, 255 p.
- LAURENDEAU (Jean-Pierre), PROULX (Serge), « L'audiovisuel, catalyseur de la mémoire sociale ? », *Champs visuels*, n° 4, Paris, L'Harmattan, février 1997, p. 8-16.
- LEMAY (Yvon), « Art et archives : une perspective archivistique », *Encontros Bibli*, premier semestre 2009, p. 64-86.
- LEMAY (Yvon), « Le détournement artistique des archives », dans SERVAIS (Paul), sous la direction de, *Les maltraitances archivistiques. Falsifications, instrumentalisation, censures, divulgations*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2010, p. 223-240.
- LEMAY (Yvon), « Livres d'artistes et documents d'archives », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n° 2, 2010, p. 70-81.
- LEMAY (Yvon), KLEIN (Anne), « Mémoire, archives et art contemporain », *Archivaria*, n° 73, été 2012, p. 105-134.

SANDER (David), VARONE (Carole), « L'émotion a sa place dans toutes les expositions », *La Lettre de l'OCIM*, n° 134, mars-avril 2011, p. 22-28.

- **Généalogie**

BURGUIÈRE (André), « La généalogie », dans NORA (Pierre), sous la direction de, *Les lieux de mémoire*, t. 3, *Les France*, Quarto vol. 3, Paris, Gallimard, 1997 (réédition), p. 3879-3907.

CUYNET (Patrice), « La passion de l'ancestral. Qu'est-ce qui fait courir le généalogiste ? », *Le Divan familial*, n° 6, 2001, p. 157-165.

DE L'ESTOILE (Benoît), « Le goût du passé, érudition locale et appropriation du territoire », *Terrain*, n° 37, 2001, p. 123-138.

MUSSET (Danielle), « La généalogie de l'enquête à la quête », dans BROMBERGER (Christian), sous la direction de, *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard, 1998, p. 119-138.

SAGNES (Sylvie), « De terre et de sang : la passion généalogique », *Terrain*, n° 25, 1995, p. 125-146.

SAGNES (Sylvie), « De l'archive à l'histoire : aller-retour », dans BENSA (Alban), FABRE (Daniel), sous la direction de, *Une histoire à soi, figurations du passé et localités*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2001, p. 71-86.

SAGNES (Sylvie), « Cultiver ses racines. Mémoires généalogiques et sentiment d'autochtonie », *Ethnologie française*, n° 34, 2004, p. 31-40.

SAGNES (Sylvie), « Faire saigner ses racines : archives et généalogie », dans MARCILLOUX (Patrice), sous la direction de, *À l'écoute des publics des archives, identités, attentes, réponses*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2009, p. 69-79.

SÉGALEN (Martine), MICHELAT (Claude), « L'amour de la généalogie », dans SÉGALEN (Martine), sous la direction de, *Jeux de familles*, Paris, CNRS, 1991, p. 193-208.

- **Archives, données et documents**

ANDRÉ (Jacques), CHABIN (Marie-Anne), « Les documents anciens », *Document numérique*, vol. 3, n° 1-2, juin 1999, 169 p.

BANAT-BERGER (Françoise), « Les archives et la révolution numérique », *Le Débat*, 2010/1, n° 158, p. 70-82.

CŒURÉ (Sophie), Vincent (DUCLERT), *Les archives*, Paris, La Découverte, 2011 [nouvelle édition entièrement refondue et mise à jour] (première édition en 2001), 126 p.

COÜASNON (Bertrand), « Introduction », *Document numérique*, 2003/3, vol. 7, p. 7-12.

DE BOISDEFFRE (Martine), « Les archives à l'ère numérique », *Le Débat*, 2010/1, n° 158, p. 61-69.

DUFOUR (Julie), *Le records management dans le déploiement des applications métier : le cas Hispano-Suiza Safran* [mémoire soutenu le 27 novembre 2012], sous la direction de Marie-Anne Chabin, Paris, Conservatoire national des arts et métiers, 105 p.

FILLIEUX (Véronique), VANDEVOORDE (Evelyne), sous la direction de, *Les archives électroniques. Quels défis pour l'avenir ? Actes de la Troisième Journée des Archives organisée les 8 et 9 mai 2003 par les Archives de l'Université catholique de Louvain*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2004, 197 p.

LEMAY (Yvon), KLEIN (Anne), « La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique », *Les Cahiers du numérique*, 2012/3, vol. 8, Paris, Lavoisier, p. 15-48.

MANTEL (Esther), *Les valeurs du document d'archives, fruits d'une approche individuelle* [mémoire soutenu en septembre 2012], sous la direction d'Arnaud Espel, Amiens, Université de Picardie, 2012, 60 p.

O'TOOLE (James M.), « The Symbolic Significance of Archives », *The American Archivist*, vol. 56, printemps 1993, p. 234-255.

POMIAN (Krzysztof), « Les archives. Du Trésor des chartes au Caran », dans NORA (Pierre), sous la direction de, *Les lieux de mémoire*, t. 3, *Les France*, Quarto vol. 3, Paris, Gallimard, 1997 (réédition), p. 3999-4067.

SENÉCAL (Sylvain), « Gestion et cohabitation des disciplines affectant le phénomène informationnel », dans SERVAIS (Paul), sous la direction de, *Les maltraitances archivistiques. Falsifications, instrumentalisations, censures, divulgations*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2010, p. 205-221.

- **Documents et émotions**

Généralités

BOLDUC (Christian), *Petite réflexion sur les documents informatiques et l'émotion* [en ligne], disponible sur <http://archivistique.wordpress.com/category/supports-documentaires/> (consulté le 29 janvier 2013).

BOUCHER (Marie-Pierre), LEMAY (Yvon), « L'émotion ou la face cachée de l'archive », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, Sainte-Foy (Québec), Association des archivistes du Québec (AAQ), p. 39-52.

CHOUINARD (Denys), « Archives et émotion », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, Sainte-Foy (Québec), Association des archivistes du Québec (AAQ), p. 17-26.

GAGNON-ARGUIN (Louise), MAS (Sabine), « Considérations sur la dimension émotive des documents d'archives dans la pratique archivistique : la perception des archivistes », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, Sainte-Foy (Québec), Association des archivistes du Québec (AAQ), p. 53-64.

KLEIN (Anne), MAS (Sabine), « L'émotion : une nouvelle dimension des archives », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, Sainte-Foy (Québec), Association des archivistes du Québec (AAQ), p. 5-8 [non consulté].

LACOURSIÈRE (Jacques), « Les archives, de l'émotion à l'information », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, Sainte-Foy (Québec), Association des archivistes du Québec (AAQ), p. 65-68.

LAMONDE (Yvan), « L'émotion comme information : la subjectivité de l'historien devant le document émouvant », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, Sainte-Foy (Québec), Association des archivistes du Québec (AAQ), p. 11-16.

ROWAT (Theresa), « Frissons archivistiques : de l'information à l'émotion », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, Sainte-Foy (Québec), Association des archivistes du Québec (AAQ), p. 27-38.

Témoignages et récits personnels

BECKER (Jean-Jacques), *Un soir de l'été 1942... Souvenirs d'un historien*, Paris, Larousse, 2009, 380 p.

BLOCH (Marc), *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1997 (réédition), 159 p.

DOSSE (François), *Pierre Nora : homo historicus*, Paris, Perrin, 2011, 657 p.

LE GOFF (Jacques), *Une vie pour l'histoire : entretiens avec Marc Heurgon*, Paris, La Découverte, 2010 (première édition en 1996), 266 p.

NORA (Pierre), *Historien public*, Paris, Gallimard, 2011, 537 p.

Jules Michelet et les archives

BOUCHERON (Patrick), « Jeanne d'Arc, fille du peuple », dossier Michelet, *L'Histoire*, avril 2011, n° 363, p. 62-65.

LETERRIER (Sophie Anne), « Sa vie est son œuvre », dossier Michelet, *L'Histoire*, avril 2011, n° 363, p. 42-49.

NORA (Pierre), « "Sa modernité est fascinante" », dossier Michelet, *L'Histoire*, avril 2011, n° 363, p. 66-69.

PETITIER (Paule), « Historien ou romancier », dossier Michelet, *L'Histoire*, avril 2011, n° 363, p. 50-55.

POTIN (Yann), « 1830 : la révolution des Archives », dossier Michelet, *L'Histoire*, avril 2011, n° 363, p. 56-61.

La valorisation des émotions dans la pratique : l'Association pour l'autobiographie et le Patrimoine Autobiographique (APA)

AEBERHARDT (Chloé), « Ambérieu, capitale des écrivains anonymes », *Télérama*, n° 3044, 2008, p. 26-28.

Déposer un document autobiographique à l'APA. Pourquoi ? Comment ? [en ligne], disponible sur <http://www.sitapa.org/doc/deposer.pdf> (consulté le 13 mars 2013).

GENIN (Christine), *Du journal intime au blog* [en ligne], disponible sur <http://blog.bnf.fr/lecteurs/index.php/2009/04/06/du-journal-intime-au-blog/> (consulté le 13 mars 2013).

Les groupes de lecture [en ligne], disponible sur <http://groupes.sitapa.org/lecture/index.php> (consulté le 13 mars 2013).

LICHFIELD (John), “Intimate diaries and banal letters live on in France's library of secrets. Archive of unpublished biographies and scrapbooks dates back to 19th century”, *The Independent*, 9 janvier 2009, p. 38.

SÉRY (Macha), « Fragments intimes », *Le Monde*, 1^{er} janvier 2009, p. 17.

État des sources

1. Sources imprimées

Ces sources imprimées ont été utilisées pour l'élaboration de l'enquête par voie de questionnaire, mais aussi pour comparer des témoignages d'archivistes avec les réponses des participants à l'enquête.

- **Méthodes d'enquête et prosopographie**

Pour la méthodologie générale de l'enquête, nous avons surtout utilisé :

2005. – *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Observer, interviewer, questionner*, sous la direction d'Alain BLANCHET, Paris, Dunod, 197 p.

2010. – *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*, de Nicole BERTHIER. Paris, Armand Colin, 4^e édition, 350 p.

Pour l'interprétation des données quantitatives et l'élaboration des questions portant sur les pratiques culturelles, nous avons utilisé :

2003. – *Les publics des archives départementales et communales. Profil et pratiques. Annexes, vol. 2, Tableaux détaillés des résultats et relevé des réponses aux questions ouvertes de l'enquête par sondage*, sous la direction de Lucien MIRONER [étude réalisée en 1999 et 2000], Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 136 p.

2011. – « Pratiques culturelles, 1973-2008. Questions de mesure et d'interprétation des résultats », *Culture méthodes* d'Olivier DONNAT, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, n° 2, 12 p.

Pour l'aspect prosopographique de l'enquête par voie de questionnaire, nous nous sommes inspirés de :

1988. – « Notice bibliographique et enquête prosopographique », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Age, Temps modernes* d'Hélène MILLET, t. 100, n° 1, p. 87-111.

1994. – *La République des universitaires : 1870-1940* de Christophe CHARLE, Paris, Seuil, 505 p.

Pour les entretiens et l'utilisation des sources orales, nous avons utilisé :

2001. – *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation* de Florence DESCAMPS, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 828 p.

- **Enquêtes par voie de questionnaire menées par des membres du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA) : sources accessibles en ligne**

Ces documents, questionnaire et messages, concernent principalement l'enquête de 2010 menée par Sabine Mas et Louise Gagnon-Arguin dans le cadre du 6^e symposium du GIRA sur la dimension émotive des archives, avec la collaboration de Aïda Chebbi et Anne Klein.

Pour l'élaboration de notre enquête par voie de questionnaire, nous nous sommes inspirés du questionnaire élaboré par des membres du GIRA et diffusé en 2010 :

2010. – Enquête sur la dimension émotive dans la pratique archivistique : questionnaire [en ligne], disponible sur http://www.gira-archives.org/documents/enquete_gira.pdf ou https://www.surveymonkey.com/enquete_gira_2010 (consultés le 29 janvier 2013).

Pour la diffusion de l'enquête par voie de questionnaire, nous avons consulté les messages postés sur le forum *Archives.fr*, de l'Association des archivistes français (AAF), qui nous ont fourni un modèle de message de présentation de l'enquête pour sa diffusion :

2010, 18 février. – #8693 : *GIRA - Invitation à participer à un sondage sur la dimension émotive des archives* [en ligne], disponible sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/archives-fr/message/8693> (consulté le 29 mars 2013).

2012, 27 juin. – #11009 : *Enquête sur la dimension émotive des archives* [en ligne], disponible sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/archives-fr/message/11009> (consulté le 29 mars 2013).

2012, 5 juillet. – #11027 : *Enquête sur la dimension émotive des archives* [en ligne], disponible sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/archives-fr/message/11027> (consulté le 29 mars 2013).

- **Enquête anthropologique menée dans différents services d'archives**

Ce rapport de recherche est l'aboutissement d'une enquête de terrain de type anthropologique. Certaines idées nous ont été très utiles dans notre réflexion, de même que certaines citations d'archivistes :

2010. – « *Un travail de fonds pour l'éternité* ». *Anthropologie comparée des pratiques archivistiques. Enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques* d'Anne BOTH, [rapport de recherche pour le Département du pilotage de la recherche et des politiques scientifiques] Ministère de la Culture et de la Communication, décembre 2010, 152 p.

- **Témoignages d'archivistes**

Dans l'élaboration de l'enquête par voie de questionnaire, certains témoignages d'archivistes nous ont été utiles, comme ceux recueillis en 2005 par l'Association des archivistes français (AAF) :

2005. – *Témoignages d'archivistes* [en ligne] : propos recueillis en 2005 par l'Association des archivistes français (AAF) auprès de neuf archivistes en poste, disponible sur <http://www.archivistes.org/Archiviste-aux-Archives> (consulté le 18 février 2013).

2007. – « Être un jeune archiviste aujourd'hui », *La Gazette des archives* de l'Association des archivistes français (AAF), n° 208, 2007-4, 144 p.

Les différences de profil entre toutes ces personnes – archivistes du secteur public, du secteur privé, ayant ou non une formation en histoire – nous ont permis de poser une hypothèse importante dans notre réflexion, à savoir l'idée que des personnes ayant une formation en histoire seraient plus « attachées » aux documents dont elles ont la garde que des personnes avec une formation différente.

A travers leur expérience professionnelle, certains archivistes évoquent les émotions qui les ont « touché », qu'il s'agisse du contact avec les publics ayant des histoires personnelles fortes, liées aux déportations de juifs pendant l'Occupation (Caroline Piketty) ou de celles ressenties au toucher de documents « anciens » (Laurent Perrillat) :

2006. – « *Je cherche les traces de ma mère* » : *chronique des archives* de Caroline PIKETTY, Paris, Autrement, 119 p.

2009. – « Plaisirs d'archives : quelques anecdotes amusantes découvertes pendant dix années de recherches sur l'apanage de Genevois... » de Laurent PERRILLAT, *Les plaisirs en Savoie, XLI^e Congrès des sociétés savantes de Savoie (La-Roche-sur-Foron, 9-10 septembre 2006)*, La Roche-sur-Foron-Chambéry, p. 161-172.

Au Québec, Yvon Lemay a mené des initiatives intéressantes concernant le lien entre archives et émotions. A partir de photographies choisies, cet étudiant en École de bibliothéconomie et des sciences de l'information livre ses impressions et émotions à la lecture de ces archives :

2010. – *La part d'émotion* de Denis LESSARD, sous la direction d'Yvon Lemay, Université de Montréal, 7 p.

- **Témoignages d'historiens, de donateurs d'archives et des publics**

Nous avons utilisé ces ouvrages, article et entretien comme témoignages concernant le rapport des historiens aux documents :

1833. – « Éclaircissement », postface du tome II de l'*Histoire de France* de Jules MICHELET, Paris, imprimerie de Ducassois, p. 701-703.

1982. – *La femme au Moyen Age* [en ligne] de Régine PÉROUD : entretien télévisé avec Marcel Brisebois pour l'émission *Rencontres* diffusée le 2 novembre 1982, disponible sur http://archives.radio-canada.ca/grandes_entrevues/15476/ (consulté le 14 février 2013).

1996. – « Sans Duby, l'histoire continue » d'Antoine DE GAUDEMAR, *Libération*, 4 décembre 1996, p. 26-27.

1997. – *Le goût de l'archive* d'Arlette FARGE, Paris, Seuil (première publication en 1989), 152 p.

1998. – *Histoire et lumière* de Régine PÉROUD, Paris, Cerf, 99 p.

2001. – *L'histoire continue* de Georges DUBY, Paris, Odile Jacob, 2001, 220 p.

Sur le point de vue des donateurs d'archives, nous avons consulté les articles suivants :

2010. – « Matériau du rêve » de Maurice OLENDER, *Le lieu de l'archive, supplément à la Lettre de l'IMEC*, Paris, Institut, 62 p.

2011. – « Oublieuse mémoire » de Jean-Bertrand PONTALIS, *Le lieu de l'archive, supplément à la Lettre de l'IMEC*, Paris, Institut Mémoires de l'édition contemporaine, 23 p.

Sur les archives vues par leurs lecteurs, nous avons consulté :

2003. – *Les publics des archives départementales et communales. Profil et pratiques. Annexes*, vol. 1, *Florilège des entretiens de l'enquête qualitative*, sous la direction de Lucien MIRONER [étude réalisée en 1999 et 2000], Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2003, 161 p.

- **Récits de vie d' « enfants juifs cachés » et de victimes du génocide juif**

Cachés pendant l'Occupation pour échapper à la déportation et aux camps, ces survivants retracent leur parcours, ce qui les amène à parler de leurs souvenirs et des quelques documents qu'ils possèdent sur leur famille disparue :

2006. – « *Ce n'est qu'un nom sur une liste, mais c'est mon cimetière* » : *traumas, deuils et transmission chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation* de Yoram MOUCHENIK, Grenoble, La Pensée sauvage, 173 p.

2010. – *W ou le souvenir d'enfance* de Georges PEREC, Paris, Gallimard (réédition), 222 p.

2012. – *Sauve-toi, la vie t'appelle* de Boris CYRULNIK, Paris, Odile Jacob, 211 p.

Toutes les informations concernant Anne Frank, sa famille et son *Journal*, mais aussi la période de sa clandestinité ont été trouvées sur le site officiel du musée la concernant, installé dans la maison qui lui a servi de refuge, situé à Amsterdam (Pays-Bas) :

2013. – *La Maison Anne Frank* : site officiel de l'association et musée [en ligne] disponible sur <http://www.annefrank.org/fr/> (consulté le 30 mai 2013).

- **Médias, recherche, fiction et archives**

Les ouvrages et références citées ci-dessous ont été cités en exemple pour illustrer notre propos.

Sur les souvenirs et l'importance des sens dans la remémoration, nous avons cité :

1919. – *Du côté de chez Swann*, vol. 1, de Marcel PROUST, Paris, *Nouvelle revue française* (première édition en 1913), 386 p.

Sur la valorisation des fonds d'archives télévisées et radiophoniques et la rubrique *Journal de votre naissance* de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), nous avons consulté le site officiel de l'Institut :

2013. – INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL (INA) [en ligne] : site officiel disponible sur <http://www.institut-national-audiovisuel.fr> (consulté le 24 mai 2013).

2013. – *Journal de votre naissance* [en ligne] : rubrique proposée par l'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL (INA), disponible sur <http://ios.mobapp.ina.fr/communaute/journal> (consulté le 24 mai 2013).

Sur la série télévisée *Apocalypse, la 2^e Guerre mondiale*, nous avons consulté les articles de presse la critiquant mais aussi son site officiel :

2009. – « En mettre plein les yeux et rendre "Apocalypse" irregardable » de Georges DIDI-HUBERMANN, *Libération*, 21 septembre 2009, p. 26.

2009. – « "Apocalypse", ou l'histoire malmenée » de Lionel RICHARD, *Le Monde diplomatique*, 1er novembre 2009, p. 3.

2013. – *Apocalypse, la 2^e Guerre mondiale* : site officiel de la série télévisée [en ligne], disponible sur <http://programmes.france2.fr/apocalypse-seconde-guerre-mondiale/Home> (consulté le 24 mai 2013).

Sur les récits personnels et œuvres de fiction concernant le génocide juif, nous avons cité en exemple :

1938. – *Inconnu à cette adresse*, roman de Kathrine KRESSMANN TAYLOR [traduit de l'anglais (américain) par Michèle Lévy Braum], Paris, Autrement, 1999, 59 p. Titre original : *Adress Unknown*. Publié pour la première fois en 1938.

1947. – *Le Journal d'Anne Frank*, écrit par Anne FRANK [texte établi par Otto H. Frank et Mirjam Pressler et adapté du néerlandais par Nicolette Oomes et Philippe Noble], Paris, Calmann-Lévy, 2002 (première édition française en 1950), 382 p. Publié pour la première fois le 25 juin 1947 sous le titre *Het Achterhuis. Dagboekbrieven van 14 juni 1942 tot 1 augustus 1944 (L'Annexe : Notes de journal du 12 juin 1942 – 1^{er} août 1944)*.

1947. – *Si c'est un homme* de Primo LEVI [traduit de l'italien par Martine Schruoffeneger], Paris, Robert Laffont, 2002 (première publication en 1947), 300 p.

1993. – *La Liste de Schindler*, film réalisé par Steven SPIELBERG et sorti en salle (France) le 2 mars 1994.

Sur les archives « ordinaires » et l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA), nous avons consulté :

2013, 22 mai. – *Pour une reconnaissance des écrits ordinaires : l'association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA)* [en ligne] : billet de blog ALMA (Archives, livres, manuscrits et autres supports), disponible sur <http://alma.hypotheses.org/869> (consulté le 29 mai 2013).

2013. – Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA) : site officiel [en ligne], disponible sur <http://association.sitapa.org/accueil.php> (consulté le 29 mai 2013).

Sur l'importance de l'empathie dans la recherche historique, nous avons consulté l'ouvrage de Fabrice Virgili qui donne une nouvelle vision des femmes tondues à la Libération :

2000. – *La France « virile » : des femmes tondues à la Libération* de Fabrice VIRGILI, Paris, Payot & Rivages, 2004 (réédition), 421 p.

- **Source des images, ouvrages et documents d'archives**

Nous avons répertorié les documents d'archives cités dans ce mémoire qui servent d'illustration :

Vers 1410-1489. – « Mois de mai », *Très riches heures du duc de Berry*, livre d'heures, parchemin, 21 x 29 cm, Ms. 65, folio 5 verso, Bibliothèques et Archives, Chantilly.

s.d. – Sacs de procédure, s.d, 1 B 5695, archives départementales de Seine-Maritime. Source de l'image : *Archives départementales de Seine-Maritime* [en ligne], disponible sur <http://www.archivesdepartementales76.net/tresors/14-sacs-de-procedure-sd.html> (consulté le 29 mai 2013).

1912. – « Jeanne B., 25 ans en 1912, opiomane » : visage d'une jeune artiste mêlée à une affaire de stupéfiants, photographie en noir et blanc, Archives nationales, Paris. Cette image a été utilisée dans le cadre de l'exposition *Fichés ? Photographie et identification du Second Empire aux années 1960*, qui a eu lieu du 28 septembre 2011 au 23 janvier décembre 2012. Source de l'image : *Archives nationales* [en ligne], disponible sur <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/musee/musee-exposition-fiches-identification.html> (consulté le 29 mai 2013).

1941. – « Anne Frank chez elle au Merwedeplein », photographie en noir et blanc, archives conservées au musée La Maison Anne Frank, Amsterdam (Pays-Bas). Source de l'image : *La Maison Anne Frank* [en ligne], disponible sur <http://www.annefrank.org/fr/Anne-Frank/Un-journal-comme-meilleure-amie/Lecrivain-Anne-Frank/> (consulté le 30 mai 2013).

1942. – « Vue d'une allée du camp français d'internement de Pithiviers », 10 février 1942, photographie en noir et blanc, 16,4 x 22,5 cm, F/7/15101, Archives nationales, Paris. Cette photographie fournit la vue d'un alignement de baraques d'un côté, avec des groupes d'hommes discutant devant les entrées, et de l'autre une barrière de fils barbelés. Source de l'image : base de données *Archim* [en ligne], disponible sur http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/caran_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_9=NOMDOS&VALUE_9=%20Photographies%20des%20camps%20fran%20E7ais%20d'internement (consulté le 29 mai 2013).

s.d. – Dégradations dues à des insectes. Source : *Archives départementales de Haute-Savoie* [en ligne], disponible sur <http://www.archives.cg74.fr/?id=305> (consulté le 30 mai 2013).

A propos des travaux de Jean-Jacques Becker sur l'opinion publique et la Première Guerre mondiale, nous avons cité :

1977. – *1914 : comment les Français sont entrés dans la guerre. Contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914* de Jean-Jacques Becker, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 637 p. [non consulté].

1980. – *Les Français dans la Grande Guerre* de Jean-Jacques Becker, Paris, Robert Laffont, 317 p. [non consulté].

Sur les risques de dissimulation et de destructions d'archives liées à l'influence des tutelles politiques, nous nous sommes inspirés de :

1994. – *Archives interdites : leurs peurs françaises face à l'histoire contemporaine*, Paris, Albin Michel, 327 p. [non consulté].

2001. – *Archives interdites, l'histoire confisquée* de Sonia Combe, Paris, La Découverte, 2001, 325 p.

- **Réactions à l'enquête par voie de questionnaire**

Sylvie Clair a réagi à la publication du questionnaire sur la liste de discussion de l'AAF, notamment sur la validité de ce type de sondage « psychologique ». Elle souhaiterait que l'on s'interroge un peu plus sur les difficultés du métier, qui peuvent susciter du « découragement » voire de la « colère ». Jordi Navarro lui répond en lui proposant de visiter le blog *Vie d'archiviste* :

2013, 5 avril. – #11738 et #11739 : *les archivistes ont-ils une âme ?* [en ligne], disponible sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/archives-fr/message/11738> et <http://fr.groups.yahoo.com/group/archives-fr/message/11739> (consultés le 7 mai 2013).

2013. – Blog *Vie d'archiviste* [en ligne], disponible sur <http://viedarchiviste.tumblr.com/> (consulté le 7 mai 2013).

2. Sources produites

- **Enquête par voie de questionnaire**

L'objet de ce mémoire étant d'avoir le point de vue d'archivistes sur leur relation avec les documents qu'ils traitent et la dimension émotionnelle potentielle des archives électroniques, nous avons choisi un corpus de participants composé de professionnels des archives en activité, à la retraite ou sans activité au moment de l'enquête, mais aussi des étudiants qui se destinent aux métiers du monde des archives. Nous les avons choisis pour qu'ils puissent donner leur avis sur la relation qui existerait entre archivistes et documents sur le plan émotionnel, et si la dématérialisation des informations affecte la dimension émotive des documents. En confrontant des étudiants, de jeunes professionnels et des personnes ayant une longue expérience avec les documents, nous voulions savoir si le temps passé avec les archives pouvait effacer ou altérer l'intérêt des professionnels pour les documents qu'ils traitent. Un des objectifs est aussi de confronter l'expérience d'archivistes traitant des documents de type « papier », magnétiques, ou anciens (comme des chartes, des photographies, etc.) avec celle de professionnels travaillant sur des données numériques (travail de *records management*, numérisation, mise en ligne de documents, etc.).

Dans l'élaboration de l'enquête par voie de questionnaire, nous avons choisi de mélanger des questions fermées (de type « oui », « non », « ne se prononce pas ») et des questions ouvertes où le répondant peut s'exprimer plus longuement. Beaucoup de questions sont fermées à demi, puisque nous avons choisi de laisser un espace aux répondants, avec la case « Autre », les choix proposés ne pouvant pas être totalement exhaustifs. En faisant cela, nous voulions éviter les biais, les pièges de l'enquête par questionnaire, puisque l'enquêteur ne peut pas tout savoir et prévoir toutes les réponses possibles. L'objectif était de pouvoir réaliser une analyse quantitative et qualitative des données recueillies. La comparaison entre les résultats de l'analyse quantitative et celles de l'analyse qualitative devait permettre d'approfondir l'enquête et peut-être de réfuter certaines conclusions déduites de l'analyse quantitative.

Par comparaison avec le travail d'enquête mené en 2010 au Québec dans le cadre du 6^e symposium du GIRA, nous nous sommes rendu compte que le questionnaire produit était trop court. C'est pourquoi nous nous sommes orientés vers une enquête de type prosopographique, pour collecter un maximum d'informations personnelles sur les répondants et pouvoir ainsi approfondir la question.

Nous avons fait le choix de rendre le questionnaire anonyme, puisque certaines réponses peuvent être très personnelles, délicates. Le choix était laissé aux répondants de s'identifier s'ils souhaitaient participer à un entretien complémentaire, mais nous ne ferons pas apparaître leur identité. Les personnes seront bien sûr qualifiées dans l'étude, par une brève description de leur profil, de type « ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES ».

Le choix du logiciel utilisé a aussi été important. Nous nous sommes rapidement orientés vers un outil qui permettrait de diffuser le questionnaire en ligne, ce qui représentait un avantage en termes de coût et de flexibilité. Cependant, le logiciel propriétaire Sphinx utilisé par l'université ne convenait pas, puisque le service informatique de l'université aurait pris en charge les réponses et nous aurait seulement envoyé un résumé des données récoltées, ce qui n'aurait pas permis d'effectuer une analyse fine des réponses. Nous avons donc choisi d'utiliser l'application Google Documents (ou Google Drive), gratuite, pour créer le questionnaire. Nous avons tout de même eu recours au logiciel Sphinx pour croiser certaines réponses, mais aussi au tableur Excel, qui nous a permis d'élaborer des statistiques plus précises.

Pour la diffusion de l'enquête en ligne, nous avons choisi de le faire par le biais de la liste de diffusion de l'AAF (Association des archivistes français) et du site de l'AEDAA (Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers). Ce choix était guidé par la volonté d'avoir un corpus d'étudiants et de professionnels concernés, originaires d'une même formation – d'où l'utilisation du site de l'AEDAA – mais aussi un groupe de répondants plus large, issus de différentes formations et parcours, au niveau national – d'où l'utilisation de la liste de diffusion de l'AAF. Cependant, nous avons dû renoncer à diffuser le questionnaire via le site de l'AEDAA pour des raisons techniques, ce qui n'a pas empêché l'enquête de recevoir un grand nombre de réponses.

- **Entretiens semi-directifs**

Nous avons envisagé de réunir un corpus d'informateurs composé de professionnels des archives ayant répondu à l'enquête par voie de questionnaire et désireux de confier leur expérience professionnelle et personnelle des documents.

L'objectif aurait été de pouvoir comparer l'expérience de jeunes professionnels des archives avec des archivistes ayant plus d'expérience, mais aussi entre professionnels du secteur public et du secteur privé, de personnes traitant des documents anciens et de professionnels en charge de documents électroniques. Nous voulions confronter les points de vue pour pouvoir dégager, si possible, un ou plusieurs profil(s) type et comparer cette étude qualitative avec les résultats de notre enquête par voie de questionnaire.

Nous avons décidé de privilégier la méthode des entretiens semi-directifs pour laisser les informateurs s'exprimer comme ils le souhaitaient, et éviter de biaiser les résultats par l'utilisation d'un questionnaire rigide et

donc restrictif. Les entretiens auraient été enregistrés par magnétophone, l'utilisation de caméra vidéo ayant été jugé peu adaptée à ce type d'étude.

III. Archives, numérique et émotions : le point de vue des archivistes

Dans les années 1980, avec l'arrivée de l'informatique dans les services d'archives, de nouveaux supports sont apparus. Le passage de documents matériels, que l'on peut toucher, aux documents numériques stockés sur serveurs a bousculé le rapport des archivistes aux documents qu'ils traitent, mais dans quelle mesure ? Cette évolution suppose de se demander si la dématérialisation a modifié le rapport des archivistes aux documents dans le domaine des émotions. S'il y a bien une dimension émotive des documents d'archives matériels, de type « papier » ou magnétique, est-ce qu'il existe également une dimension émotive des documents électroniques ? Quelles différences font les archivistes entre tous ces documents d'archives ? Les premiers résultats fournis par l'enquête permettent d'avancer l'existence d'une dimension émotive des documents d'archives, puisque la quasi-totalité des répondants affirment avoir ressenti des émotions au contact d'archives (99 %). La seule personne ayant répondu qu'elle n'en ressentait pas se justifie plus loin en disant que « *ce n'est pas le document d'archives qui provoque mes émotions, c'est le contenu* »⁸⁴. Nous reviendrons sur le problème de définition des archives plus tard.

1. Archivistes et documents, une relation singulière

En France, les archivistes sont traditionnellement issus de formation en histoire, notamment de l'École des Chartes. Cette suprématie des chartistes a été remise en question avec la création d'offres de formation universitaire, même si nombre de ces enseignements associent histoire et archives, mettant ainsi l'accent sur l'aspect patrimonial du métier. Pourtant, loin de toute idée « romantique » de la profession, les archivistes travaillent peu souvent sur des documents « anciens » ou prestigieux. Avec l'arrivée des nouvelles technologies, les offres de formation se sont élargies à des disciplines qui concernent les sciences de l'information et, au fil du temps les archivistes sont devenus des gestionnaires de documents. Nous souhaitons savoir quelle relation ils entretiennent avec les documents qu'ils traitent, et si leurs différences de formation se ressentent dans leur approche des archives.

1.1. Relation entre archives et histoire

Pour expliquer leur goût des archives, beaucoup de professionnels parlent de leur attirance pour l'histoire, qu'ils ont bien souvent étudiée avant de se tourner vers les archives. Mais avec l'entrée dans la profession de spécialistes des sciences de l'information, la donne a changé. Les émotions ressenties ont-elles toutes un lien avec l'histoire et l'aspect temporel des documents ? Des personnes n'ayant pas fait d'études en histoire ont-elles un contact différent avec les documents du point de vue émotionnel ? Est-ce que les archives les « touchent » moins ? Si oui, est-

⁸⁴ Extrait d'une réponse à la question 4.

ce que c'est dû au type de documents qu'ils gèrent (archives électroniques, etc.) ou parce qu'ils ont une approche moins tournée vers l'histoire, donc la temporalité des documents, et leur aspect émotionnel ?

D'après les résultats de l'enquête, 69 % des répondants ont effectué des études en histoire⁸⁵ contre 36 % dans le domaine des archives. Parmi les personnes ayant effectué des études en histoire, 32 % ont également une formation en archives. Les « historiens » sont donc prédominants parmi les personnes interrogées. Leur formation influence sans doute leur approche des documents, puisque parmi les adjectifs proposés pour décrire les archives⁸⁶, la majorité des répondants a choisi le terme « historiques » (60 %). Vient ensuite celui d'« intéressantes » (38 %). Le caractère historique des archives est mis en avant, alors que dans une autre question tournée vers l'aspect émotionnel des archives, les répondants ont davantage choisi l'aspect original du contenu et/ou de l'information⁸⁷. Les réponses sont très contrastées. Le terme « intéressantes » apparaît assez neutre, et rejoint les réponses à la question sur les émotions ressenties⁸⁸, où l'intérêt⁸⁹ (77 %) est le plus représenté. Les termes qui apparaissent ensuite sont administratives (36 %) et probantes (35 %), des termes issus d'un jargon professionnel, sans lien avec le lexique des émotions. Des termes du vocabulaire archivistique sont également utilisés, pour expliquer que les archives sont aussi « définitives » (16 %), « intermédiaires » (12 %) ou « courantes » (17 %). En général, les personnes qui ont choisi ces termes ont coché ce « trio », mais pas tous, ce qui nous interroge. Est-ce dû aux archives sur lesquels ils travaillent au quotidien, ou à d'autres facteurs ? D'autres termes, plus « grand public » apparaissent, comme le fait que les archives seraient poussiéreuses (14 %), souvent utilisé par les gens extérieurs au monde des archives ou par les archivistes eux-mêmes quand ils parlent de leur profession à des gens qui ne la connaissent pas.

Les termes de « poignantes, émouvantes » sont assez récurrents (33 %). Là, ils sont directement en lien avec les émotions, qu'elles soient de type négatives (écœurement, colère, peur) ou positives (joie, plaisir, émerveillement). Les archives sont aussi dites étonnantes (23 %), voire surprenantes (22 %), le terme de « surprise » étant plus fort que le premier. On relèvera également la réponse d'une personne, qui qualifie les archives de « dégoûtantes ». Le terme choisi vise sans doute à mettre en avant une expérience désagréable, plutôt qu'à généraliser ce qualificatif à toutes les archives. Certains insistent aussi sur le caractère insolite des documents (20 %), d'autres sur leur aspect original (17 %), terme assez ambigu. Est-ce qu'ils insistent sur leur authenticité, pour distinguer les archives des copies, ou sur leur aspect « extra-ordinaire » (qui sort de l'ordinaire), au sens d'insolite ?

Les archives sont aussi dites intimistes (17 %), esthétiques (14 %), banales (9 %), et même « magnifiques » (3 %). Le terme « banal » est peu choisi, tout comme le critère de banalité est peu retenu parmi ceux

⁸⁵ Voir annexes 24 et 25.

⁸⁶ Voir annexe 26.

⁸⁷ Voir annexes 27 et 28.

⁸⁸ Voir annexe 23.

⁸⁹ Il est intéressant de noter que les participants à l'enquête avancent le plus souvent des critères neutres, « objectifs » quand ils qualifient les émotions ressenties au contact d'archives, comme s'ils voulaient montrer qu'ils mettent tout de même une certaine distance dans leur rapport aux documents. L'« intérêt » est un terme plutôt anodin contrairement à la joie, le plaisir ou la colère.

qui déterminent la dimension émotive des archives⁹⁰. Pourtant, dans certaines réponses, le caractère banal du document, mis en parallèle avec les informations qu'il contient fait naître des émotions chez le lecteur⁹¹.

Les autres réponses fournies par les participants sont les suivantes : « humaine », « passionnantes », « historique », « essentielles », « naturelles », « impossibles ». Le terme « historique » a été répété par un répondant, une façon d'insister sur ce caractère ? Certaines réponses choisies sont assez obscures : pourquoi « impossibles » ? « Impossible » en référence à la masse de papier à gérer par les services ? Des difficultés liées à leur conservation ? Et pourquoi « naturelles » ? En référence à leur aspect écologique (du papier, du carton, etc.) ou à la « franchise » des archives, à leur aspect « véridique » ? Il aurait fallu, pour comprendre ces choix, interroger les personnes plus avant, même si certaines n'ont pas souhaité donner plus de détails.

En analysant les réponses des participants à l'enquête, il apparaît que sur les 52 personnes attribuant l'adjectif « historique » aux archives, 71 % ont effectué des études d'histoire⁹², contre 29 % personnes n'ayant pas suivi ce type de formation. Sur ces 52 personnes, 40 % ont reçues un enseignement dans le domaine des archives et 27 % sont issus de formation cumulant histoire et archives. Il y aurait donc une spécificité de l'approche historique des archives. Cependant, il est intéressant de noter que si beaucoup qualifient les archives d'« historiques », ils sont assez peu à travailler quotidiennement⁹³ sur des archives « anciennes » (18 %). Les 80 professionnels interrogés travaillent le plus souvent sur des archives « contemporaines » (88 %), mais aussi sur des archives privées (57 %), des archives « modernes » (44 %) et des documents iconographiques (43 %).

Parmi les répondants ayant une formation en histoire, est-ce le seul goût pour l'histoire qui les a amenés à ce métier ? Est-ce que d'autres critères sont entrés en ligne de compte ? Certaines réponses à la question « Pourquoi avez-vous voulu travailler dans le secteur des archives ? » peuvent être assez surprenantes⁹⁴. De nombreux répondants (52 %) mettent en avant leur « goût » pour l'histoire et le passé en général pour expliquer leur choix de travailler dans le secteur des archives. Vient ensuite le goût pour les documents, le patrimoine écrit et les livres (29 %). On le voit, les professionnels des archives comme les étudiants qui se destinent à ces métiers sont surtout attirés dans ce secteur par leur intérêt pour l'histoire ou le patrimoine. Il s'agit sans doute d'une exception francophone comparé au monde anglo-saxon, beaucoup plus tourné vers la gestion de l'information que vers l'aspect patrimonial des archives. D'autres réponses sont plus pragmatiques, comme la recherche d'un travail avec des débouchés professionnels (2 %), ou l'entrée dans ce secteur par le biais d'une occasion, comme au moment d'une reconversion professionnelle, une réorientation, des vacances, ou encore en choisissant le domaine des archives par défaut (14 %). Certains ont aussi

⁹⁰ Voir annexes 27 et 28.

⁹¹ Sur la banalité et les archives « ordinaires », voir plus loin « Archives, entre banalité et documents exceptionnels : des chartes de Cluny aux fiches de déportés ».

⁹² Voir annexe 26.

⁹³ Voir annexe 13.

⁹⁴ Voir annexes 29 et 30. La question 66 « Pourquoi avez-vous voulu travailler dans le secteur des archives ? » laissait les répondants libres de leurs réponses. Nous avons réparti les éléments récurrents qui apparaissaient dans les réponses à l'intérieur de différentes catégories. Toutes les citations qui apparaissent dans cette partie (sauf indication contraire) sont tirées des réponses à la question 66.

découvert ce métier par le biais d'un stage, la visite d'un service ou au cours de recherches (13 %). Le déficit d'image des métiers des archives peut-il réussir à être gommé chez le public par ce contact avec le réel ?

Si la profession d'archiviste laisse dubitatif la plupart des personnes qui ne connaissent pas ce monde, nombre de ceux qui exercent ce métier en parlent comme d'une « passion », voir même une « vocation ». Mais est-ce révélateur d'un sentiment partagé par tous les archivistes ?

1.2. Tous « accros » aux archives ?

Des psychologues comme Patrice Cuynet⁹⁵ se sont penchés sur le cas des généalogistes, qui se décrivent parfois comme de véritables passionnés, passion qu'il traduit comme un état addictif. Ce travail d'enquête et cette succession de découvertes et de manques dévorent leur temps et bien souvent leur espace de vie. Mais dans le cas des archivistes, peut-on parler d'addiction quand on parle de travail ?

Lors de l'enquête, les personnes interrogées devaient répondre à une question portant sur les raisons qui ont motivées le choix du secteur des archives⁹⁶. Certains parlent d'une « vocation » (3 %), ou au contraire de leur absence de choix, comme ce répondant expliquant qu'il a été « mis au placard ». Malheureusement, il arrive que des personnes soient affectées au service des archives sans leur consentement, ce qui ne relève donc pas totalement du mythe mais contribue à un cliché qui nuit vraiment à l'image de la profession. Il reste à effectuer une enquête de satisfaction auprès du personnel des archives pour savoir s'ils aiment leur métier, même s'ils ne l'ont pas forcément choisi.

Ils sont plus nombreux à mettre en avant le hasard (9 %), comme ces répondants :

« Hasard. Une proposition m'a été faite. J'ai accepté pour 6 mois et ça dure depuis 14 ans », ARCHIVISTE (type de service non spécifié).

« Par hasard. J'ai fait un contrat et l'envie est venue. », ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES.

« Des vacances effectuées dans un service d'Archives départementales m'ont donné le virus et je souhaitais travailler pour une collectivité locale par goût du service public. », ARCHIVISTE (type de service non spécifié).

Venus « par hasard » dans le monde des archives, certains y ont pris goût, jusqu'à parler de « virus », de « fièvre », des termes qui renvoient à une maladie – contagieuse⁹⁷ – mais qui fait apparemment le bonheur de ceux qui sont « atteints ».

Nous avons voulu savoir qui parlait de « passion », de « vocation ». Des étudiants, des actifs, des personnes qui ont dix ans et plus d'expérience dans ce domaine ? Les trois répondants à avoir souligné leur intérêt de longue date pour le métier, voire leur « vocation », sont tous des femmes actives. Leur situation est assez variée, puisque

⁹⁵ Patrice Cuynet, « La passion de l'ancestral. Qu'est-ce qui fait courir le généalogiste ? », *Le Divan familial*, n° 6, 2001, p. 157-165.

⁹⁶ Voir annexes 29 et 30 : réponses à la question 66, « Pourquoi avez-vous voulu travailler dans le secteur des archives ? ».

⁹⁷ Voir à ce propos le travail d'Anne Both, « Un travail de fonds pour l'éternité ». *Anthropologie comparée des pratiques archivistiques. Enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques*, op. cit., 152 p.

l'une d'elles occupe son poste depuis assez peu de temps⁹⁸ (entre 0 et 5 ans), et les autres entre 6-10 ans et 11-15 ans. Sur ces trois personnes, une avait au moins un de ses parents (ou tuteurs) qui travaille ou travaillait dans le secteur des archives. Cette personne ne parle pas à proprement parler de « vocation », mais s'exclame « *Je le souhaitais depuis la 6^e !* », ARCHIVISTE, COMMUNAUTÉ OU INSTITUTION RELIGIEUSE.

Nous nous sommes interrogés sur ces familles d'archivistes. Il apparaît que sur la totalité des répondants à l'enquête, deux personnes avaient au moins un de leurs parents (ou tuteurs) qui travaillait – ou travaille encore – dans le secteur des archives. Dans ce cas, on peut dire qu'il y a bel et bien une continuité familiale dans le choix de la profession exercée. Combien sont-ils à exercer le même métier qu'un de leurs parents ? Les archivistes transmettraient-ils le « virus » à leurs proches, et notamment à leurs enfants ?

Même si la quasi-totalité des répondants témoigne avoir ressenti des émotions au contact des documents, et si ce métier est une « passion » pour certains, est-ce que l'on peut dire que ce métier soit addictif ? La passion est d'abord l'expression d'un manque, qu'il faut réussir à combler. En psychologie, les passions sont définies comme des « sentiments d'intensité excessive et contraignante, apparentés aux états de dépendance affective qui caractérisent les addictions. Historiquement le terme été utilisé comme synonyme d'émotion. »⁹⁹. Aussi, le témoignage suivant nous a beaucoup interrogé : « *Et les archives m'ont manqué. Ça m'a manqué : [...] le contact avec les papiers, le fait que c'était jamais pareil, c'était heu... Oui, c'est ça, c'est le contact avec les documents, avec ce qu'on lisait, avec ce qu'on comprenait des choses.* »¹⁰⁰, ARCHIVISTE, ARCHIVES DIPLOMATIQUES, mai 2010, dans un bureau. Si des archivistes éprouvent un manque lorsqu'ils rompent le contact avec les documents, comment appréhendent-ils le passage de la vie active à la retraite ? Cette question mériterait peut-être une enquête auprès des professionnels.

Nous avons parlé de « passion », de « virus » et de « manque », mais à l'inverse, est-ce qu'une indifférence peut s'installer au fil du temps ? C'est ce que laisse penser un des répondants : « *Dans le cadre de mon travail l'émotion est parfois encore là face à certains documents mais j'ai parfois l'impression que cela s'émousse avec l'habitude. Une exception toutefois pendant la collecte de témoignages oraux.* »¹⁰¹, ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES. Cette personne est en poste depuis 6 à 10 ans, mais dit avoir l'impression que l'émotion « s'émousse ». Mais il ne faut pas non plus exagérer ses propos, puisqu'elle affirme toujours ressentir des émotions au contact des documents, et notamment pendant la collecte de témoignages oraux. Les professionnels ayant une longue expérience du contact avec les documents deviendraient-ils blasés ?

⁹⁸ En poste depuis peu, cette personne a tout de même de l'expérience dans le domaine des archives, ce qui laisse suggérer qu'elle travaille dans ce secteur depuis plus longtemps : « *Stages en archives départementales : archives communales, archives privées. Stage au Conseil d'État. Vacation dans un tribunal administratif. CDD dans les universités Paris 6 et Paris 7. Titulaire dans une commune depuis 1 an.* »

⁹⁹ Jacques Cosnier, *Psychologie des émotions et des sentiments*, Paris, Retz, 2006, troisième version revue et corrigée (première édition en 1994), p. 153.

¹⁰⁰ Témoignage recueilli par Anne Both, « *Un travail de fonds pour l'éternité* ». *Anthropologie comparée des pratiques archivistiques. Enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques*, op. cit., p. 1.

¹⁰¹ Extrait d'une réponse à la question 4 : « *Pourriez-vous décrire ce que vous faisiez plus précisément [lorsque vous avez ressenti des émotions à la lecture d'archives], et expliquer ce que vous avez ressenti ?* ».

Ce n'est pas ce qui ressort des résultats de l'enquête, puisque, en tenant compte de la surreprésentation des 20-29 ans et 30-39 ans, les générations les plus jeunes sont plus nuancées dans leurs réponses concernant la fréquence de ressenti des émotions¹⁰² au contact des archives. Dans le tableau des réponses (voir tableau 1, ci-dessous), ce constat est visible, puisque les réponses des 20-39 ans se concentrent entre « assez régulièrement » (25 réponses) et « parfois » (23 réponses), alors que celles des 50-69 ans se répartissent entre « parfois » (une réponse) et « très souvent » (deux réponses). Les réponses de la génération intermédiaire des 40-49 ans sont plus nuancées, se répartissant entre « assez régulièrement » (9 réponses), « souvent » (6 réponses) et « très souvent » (2 réponses). Parmi les 20-39 ans, 4 « seulement » affirment ressentir très souvent des émotions, contre 4 autres personnes de 40 à 69 ans¹⁰³ (voir graphique 1, ci-contre).

Graphique 1 : Croisement des réponses aux questions 2 et 48. Nombre de répondants, répartis par génération, ayant coché « très souvent »

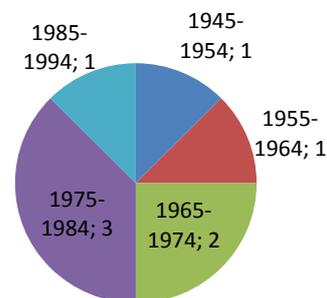


Tableau 1 : Croisement des réponses aux questions 2 et 48. Réponses des participants, répartis par génération, à la question sur la fréquence de ressenti d'émotions au contact d'archives

Âge en 2014	Génération	Non-réponse	Assez régulièrement	Parfois	Souvent	Très souvent	Total
60-69 ans	1945-1954				1	1	2
50-59 ans	1955-1964			1		1	2
40-49 ans	1965-1974		9	1	6	2	18
30-39 ans	1975-1984	1	11	13	7	3	35
20-29 ans	1985-1994		14	10	4	1	29
Total		1	34	25	18	8	86

A l'inverse, certains documents provoquent de l'indifférence¹⁰⁴ (7 %). Mais est-ce lié à l'expérience des archivistes, ou aux documents eux-mêmes ? Le problème n'est semble-t-il pas du côté des professionnels des archives, puisque parmi les personnes ayant répondu que certains documents provoquaient chez eux de l'indifférence, deux sont des étudiants, les autres étant majoritairement en poste depuis peu de temps (entre 0 et 5 ans). Nous avons ensuite voulu savoir si des documents sériels contemporains provoqueraient moins d'émotion, à supposer que ce type de document soit à l'origine de cette indifférence. Le témoignage suivant irait dans ce sens, en supposant que « redondantes » désigne des documents de type sériel : « Il est vrai que certaines archives peuvent perdre de leur intérêt

¹⁰² Voir annexe 20.

¹⁰³ La proportion de 50-69 ans est beaucoup plus faible (4 personnes) que celle des 20-39 ans (64 personnes).

¹⁰⁴ Voir annexe 23.

lorsqu'elles sont redondantes mais dans l'ensemble l'intérêt [est] toujours présent. »¹⁰⁵, ÉTUDIANTE. L'âge et l'expérience dans le milieu des archives ne seraient pas la source d'une indifférence progressive vis-à-vis des documents.

S'interroger sur les émotions que procurent les archives amène aussi à s'interroger sur les différents aspects du métier d'archiviste, comme nous allons le voir.

1.3. Professionnels des archives : des gardiens

Les professionnels ont souvent beaucoup de mal à parler d'émotions dans le cadre de leur travail. Contrairement à des particuliers avec leurs propres archives, les documents dont s'occupent les archivistes ne leur appartiennent pas, ils n'ont aucun lien avec leur vie privée. Dans ce cas, qu'est-ce qui fait que des archivistes peuvent ressentir des émotions au contact des documents dont ils ont la charge ? Est-ce qu'un lien autre qu'une relation de propriété ou d'histoire personnelle se tisse entre archivistes et documents ? Cette proximité avec les documents est-elle de l'ordre de l'attachement ? L'émotion aux archives est-elle une expérience individuelle, peut-elle se partager, et avec qui ?

A travers les témoignages récoltés, un élément apparaît important : le contact avec les documents est une expérience presque toujours personnelle¹⁰⁶. Ces découvertes, ces émotions se partagent peu entre collègues, mis à part s'il s'agit d'un groupe travaillant de concert sur un même fonds. Anne Both note que « lorsqu'elle émerge pendant une activité collective, elle se diffuse par ricochets d'une personne à l'autre [...] »¹⁰⁷. Ainsi, parmi tous les moments d'émotion décrits par les répondants, seule une personne fait état d'un partage avec une collègue : « Lorsque je travaillais pour le SHD et que je classais des dossiers de Résistants (sic), je suis tombé sur des archives passionnantes [...] et lorsque je la montre à une collègue [...] »¹⁰⁸, ARCHIVISTE, MINISTÈRE OU AUTRE ORGANISME GOUVERNEMENTAL. Partage de curiosités, partage de goûts aussi, les préférences personnelles jouant sans doute un rôle important dans le rapport aux documents d'archives.

Certains documents touchent plus que d'autres, et leur contact peut devenir un « jeu de miroirs »¹⁰⁹. Des personnes interrogées parlent d'une relation particulière avec des documents parce qu'ils renvoient à leur situation personnelle, leur famille, leur lieu d'origine, etc. Une archiviste fait ainsi le parallèle entre les documents et sa situation personnelle, évoquant le fait que les documents concernant des enfants la touchent plus parce qu'elle est elle-même maman : « Les anciennes photos me touchent également, surtout quand il y a des enfants (je suis maman) et que je pense à ce qu'a pu être leur vie. »¹¹⁰, ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES. On le voit, dans le cadre de leur travail, des archivistes sont

¹⁰⁵ Extrait d'une réponse à la question 4.

¹⁰⁶ Nous reprenons cette idée à Anne Both, « Un travail de fonds pour l'éternité ». *Anthropologie comparée des pratiques archivistiques. Enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques*, op. cit., p. 134-135.

¹⁰⁷ Anne Both, « Un travail de fonds pour l'éternité ». *Anthropologie comparée des pratiques archivistiques. Enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques*, op. cit., p. 134.

¹⁰⁸ Réponse à la question 4.

¹⁰⁹ Voir plus loin « De l'identification au rejet, ou le besoin d'imagination ».

¹¹⁰ Extrait d'une réponse à la question 4.

confrontés à des documents qui les « touchent » personnellement même si les archives ne leur appartiennent pas et n'ont aucun rapport direct avec eux.

L'archiviste, par son rôle de gardien, a un accès privilégié aux fonds : « J'avais le sentiment d'être une petite souris qui avait accès à tout. », ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES. Dans le cadre du classement, il est notamment amené à entrer dans les secrets des individus et des familles. Ainsi, un archiviste témoigne : « Les dossiers de personnels relatent toute une carrière avec leurs moments d'excellence et de misère, leurs instants de joie et de peine. Quand vous êtes confrontés avec certains faits relatant les aspects – des plus beaux aux plus sombres – d'individus que vous côtoyez régulièrement et que vous devez faire abstraction de ce que vous avez appris – parce que vous êtes dans le secret des Dieux (sic) –, on peut dire que vous êtes envahis d'émotions contradictoires. »¹¹¹, ARCHIVISTE, MINISTÈRE OU AUTRE ORGANISME GOUVERNEMENTAL. Les archivistes mettent clairement en évidence la multitude d'informations susceptibles de les « toucher », à commencer par les photographies, mais aussi les écrits personnels : « Lors du classement de plusieurs fonds, j'ai été troublé par :

- des témoignages personnels (lettres, plaintes, etc.) très touchants (personnes victimes d'agressions, ayant vécu des traumatismes, récits de guerre, etc.)
- des photographies (enfants morts, hommes blessés à la guerre, scènes de la vie quotidienne, etc.).

En présidence de salle de lecture, j'ai été touché par le récit d'un homme qui venait de découvrir des choses très troublantes sur son enfance et les membres de sa famille. A chaque fois, j'ai eu le sentiment de "recevoir" la fragilité et l'intimité de la personne. C'est comme si j'étais rentrée dans un jardin secret. »¹¹², ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES. Au-delà du contact physique avec les documents, les archivistes rencontrent des personnages, tissant un lien avec le passé, mais aussi des personnes réelles qui leur confient une part de leur propre histoire.

En tant qu'étrangers s'immisçant dans des histoires individuelles, personnelles ou familiales, certains archivistes se sentent comme des intrus, des indiscrets qui ouvrent des coffres emplis de secrets parfois gênants, tristes, mais toujours intimes. Ces secrets exhumés ne mettent-ils pas en évidence une part de « voyeurisme » qui irait de paire avec la fonction d'archiviste ? Sans aller jusque-là, il est clair que cet aspect du métier est une réalité quotidienne pour certains, d'où la nécessaire discrétion demandée aux professionnels.

Être archiviste, c'est aussi le plaisir d'être au contact des publics, des chercheurs et des familles. Lorsque nous avons demandé aux participants à quel moment ils avaient ressenti des émotions, beaucoup évoquaient ce contact : « Une femme âgée est venue rechercher avec son fils, les traces de son passage avec sa mère, comme réfugiée de la guerre d'Espagne, elle avait seulement transité par notre ville, mais elle avait besoin de refaire ce parcours avec son fils. Le nom de sa mère ne figurait pas dans nos listes. Mais la mémoire orale se souvenait de l'endroit où était le baraquement des femmes et des enfants espagnols. Quand elle a su qu'à cet endroit s'élève aujourd'hui l'école maternelle, cette femme a été heureuse et nous avons partagé sa joie. »¹¹³, ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES. Les répondants, en tant que personnel en salle de lecture, au contact avec le public (26 %), ou au moment d'un don ou d'une autre entrée par voie extraordinaire (26 %), disent être « touchés ». Le

¹¹¹ Réponse à la question 20 : « Pourriez-vous décrire un cas que vous jugez exemplaire en termes d'émotion (tous types d'archives confondus) ? ».

¹¹² Réponse à la question 4.

¹¹³ Réponse à la question 20.

contact avec des personnes dans le cadre du recueil de témoignages oraux (16 %) est aussi un moment émouvant pour ceux qui l'ont vécu¹¹⁴. Le témoignage suivant nous a interpellé, la personne mettant en avant le rôle de « médiateur » des archives, qui font se rencontrer les personnes : « *Des documents qui suscitent de belles rencontres. Le document] d'archives sert de médiateur, dans le sens où il favorise les rencontres entre l'archiviste et les individus à la recherche de leur racine. A travers les fonds qu'il conserve, l'archiviste est détenteur d'une part de l'histoire familiale qu'il partage avec ses lecteurs. Les émotions naissent quand l'archiviste met en contact le document avec l'individu, qui découvre ce support contenant une part de son histoire familiale, et quand il voit la joie du lecteur procuré par ce contact. On a l'impression de faire partie de la famille du lecteur un court instant.* »¹¹⁵, ARCHIVISTE (type de service non spécifié). Plus que de simples documents, les archives dresseraient une sorte de ponts entre les individus.

Certains archivistes ont donc une relation particulière avec les documents qu'ils traitent, leur approche comme leur regard divergeant suivant leur formation, qu'elle soit historique ou non. Leur « passion » pour le métier d'archiviste – terme très générique – est sans doute un mot un peu fort, puisqu'il est difficile de parler d'addiction dans ce cas précis. Les archivistes n'ont pas de rapport de propriété avec les documents qu'ils traitent, qu'ils appartiennent au domaine public ou privé, ce qui ne les empêche pas d'éprouver des émotions à leur contact. Ces émotions peuvent parfois se partager entre collègues ou avec les publics, même si elles restent le plus souvent du domaine du personnel voire de l'intime.

Si nous avons centré jusque-là notre propos sur les archives de type « papier », il faut également noter l'entrée des nouveaux supports aux archives. Quelles différences les archivistes font-ils entre documents « traditionnels » (archives « papier », documents magnétiques) et documents électroniques ?

2. Documents électroniques et émotions : entre histoire, matérialité et temporalité

Pour le *Dictionnaire de terminologie archivistique*¹¹⁶, un document (d'archives) est un « ensemble constitué d'un support et de l'information qu'il porte, utilisable comme preuve ou à des fins de consultation. » [p. 17]. Il n'est donc pas possible de dissocier informations et support, qui forment un tout. Mais pour les documents électroniques, aujourd'hui, les définitions divergent. Quelles différences les archivistes font-ils entre des documents natifs électroniques, des archives numérisées ou mises en ligne ? Est-ce que les spécificités de support ont des conséquences sur la perception des documents, donc des émotions ressenties ?

2.1. Le goût de l'histoire et des histoires

Les archivistes sont de prime abord plus intéressés par des documents de type « historiques », qui ont traversé les siècles : « *Lorsque étudiant en maîtrise d'histoire, je consultais des documents écrits pendant la Révolution, j'ai parfois ressenti des frissons en pensant qu'ils avaient été rédigés par des gens probablement conscients de vivre des moments historiques, et que 200*

¹¹⁴ Voir annexes 21 et 22.

¹¹⁵ Extrait d'une réponse à la question 4.

¹¹⁶ *Dictionnaire de terminologie archivistique*, Direction des Archives de France, Paris, 2002, 36 p.

ans plus tard je me retrouvais presque au même endroit à les lire. »¹¹⁷, ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES. Ce témoignage met l'accent sur le lien entre passé et présent, les archives constituant ainsi une sorte de « ponts » vers l'histoire, une jonction entre deux mondes. Mais plus que l'histoire avec un grand H, beaucoup d'archivistes et de lecteurs mettent en avant leur plaisir de consulter des documents anciens (ou non) qui permettent d'entrer dans l'histoire personnelle, l'histoire du privé, des individus ou des familles. Des fragments de vie en général « cachés » aux regards : « [...] S'ajoute l'impression de s'introduire dans un lieu réservé, secret. De ces feuillets, défroissés, répandus, il semble que s'exhale dans le silence le parfum de vies depuis longtemps éteintes. C'est vrai que la présence demeure forte de l'homme qui, huit cents ans plus tôt, s'est saisi d'une plume d'oie, l'a trempée dans l'encre, a commencé d'aligner les lettres, posément, comme on grave une inscription pour l'éternité, et le texte est là, devant soi, dans sa pleine fraîcheur. Qui donc, depuis lors, a jeté les yeux sur ces mots ? »¹¹⁸. L'image de documents anciens, voire poussiéreux s'est imposée comme cliché pour résumer le monde des archives, faisant des archivistes de vieux messieurs érudits, chaussés de lunettes, ridés, trônant au milieu de liasses de papier au fond d'une cave ou d'un grenier. Cette image persiste, tout comme le fait que les archivistes – en tout cas en France – sortent en grande majorité de formations historique ou patrimoniales, et restent attachés à cet aspect du métier.

L'aspect émouvant de documents qui ont traversé le temps peut aussi rappeler aux lecteurs leur mortalité¹¹⁹. Un répondant le met clairement en évidence : « Il m'est aussi arrivé de regarder un document de 1920 en faisant le parallèle avec des êtres vivants que j'avais connus qui étaient nés à la même époque. Cette réflexion m'a conduit à me poser des questions sur la fragilité humaine et sur cette immortalité paradoxale d'un support aussi fragile que le papier. », ARCHIVISTE, UNIVERSITÉ. Dans un monde de l'immédiateté, les archivistes sont en décalage, œuvrant pour l'éternité.

Plus que le goût des archives en tant que sources de l'histoire, c'est le goût des histoires qui transparaît. Les témoignages d'archivistes font ressortir certaines expressions : « rencontres » avec des personnages célèbres ou inconnus, « voyage » à travers le temps au cours d'une lecture de manuscrit. Il faut souligner la curiosité des professionnels et des étudiants du monde des archives, qui apprécient l'aspect recherche, découverte, et parfois enquête de leur travail. « Pour le côté recherche, il y a deux aspects. Le premier, c'est la joie de trouver le document qui correspond à votre sujet et qui vous permet d'avancer et d'apprendre de nouvelles choses. En outre, au détour d'un document, il se cache une anecdote, qui de premier abord est sans importance, mais qui est tout de même un aspect de la vie quotidienne de l'époque. Je crois que c'est vraiment cet aspect que j'aime dans les archives et dans l'histoire, c'est la petite anecdote qui ne sera pas dans les livres d'histoire mais qui rend l'histoire plus humaine et accessible. »¹²⁰, ÉTUDIANT. D'après les réponses recueillies, des anecdotes croustillantes, inédites, sont autant de petits cadeaux semés dans les documents, qu'il suffit de ramasser : « Je m'occupe des archives d'une société d'assurance. Lors d'un classement, il est toujours agréable de tomber sur des documents du 18^{ème} (sic) siècle relatant une attaque de corsaire, de lire dans un dossier que l'on est en train de trier un document relatant le voyage de deux salariés en 1940 pour mettre les archives de la Compagnie à l'abri (sic). C'est de la curiosité, du plaisir aussi que l'on éprouve à trouver des documents insolites ou précieux

¹¹⁷ Réponse à la question 4.

¹¹⁸ Georges Duby, *L'histoire continue*, op. cit., p. 35.

¹¹⁹ Voir à ce sujet le travail d'Anne Both, « Un travail de fonds pour l'éternité ». *Anthropologie comparée des pratiques archivistiques. Enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques*, op. cit., p. 130.

¹²⁰ Extrait d'une réponse à la question 4.

en tant que témoignages. »¹²¹, ARCHIVISTE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE. Bien plus qu'un simple intérêt pour l'histoire, c'est le goût de la découverte qui émerge, et qui rend ce travail, souvent à tort jugé ennuyeux, plein de surprises.

Parmi les documents qui ont le plus marqué les personnes interrogées, les archives relatives à la Seconde Guerre mondiale sont récurrentes. Beaucoup de témoignages mettent en avant l'aspect très émouvant des documents concernant cette période. Cette époque est encore assez proche de nous pour que nous connaissions des personnes ayant vécu entre 1939-1945, des personnes qui sont toujours vivantes. Nous avons des quantités de documents et de témoignages la concernant. Beaucoup de personnes effectuent des recherches sur leur passé, celui de leur famille, de leur village ou de leur quartier pour essayer de comprendre. Les archivistes sont donc régulièrement mis à contribution lors de recherches personnelles, généalogiques, ou encore d'expositions sur ce sujet. Les récits sont abondants mais n'ont pas perdu leur poids. La vie des personnes ayant vécu pendant cette période peut être banale, mais la collusion entre histoires individuelles et l'histoire avec un grand H les a profondément marquées. « *Lorsque je travaillais pour le SHD et que je classais des dossiers de Résistants (sic), je suis tombé sur des archives passionnantes : des enfants qui prévenaient leurs parents d'une rafle de la Gestapo et sauvaient du même coup un réseau, une femme posant au côté de son mari en uniforme sous un chêne – et lorsque je la montre à une collègue, je constate la légende au dos : "Mme X en compagnie de son amant l'officier SS qui a exécuté son mari sur dénonciation de cette dernière –, un homme qui se fait passer pour son frère après l'avoir dénoncé à la Milice parce qu'il voulait intégrer un réseau, la conviction qu'il fallait s'engager dès les premiers jours dans la lutte contre l'occupant, etc.* »¹²², ARCHIVISTE, MINISTÈRE OU AUTRE ORGANISME GOUVERNEMENTAL. L'emploi du verbe « tomber sur » pour qualifier la découverte de documents émouvants est assez fréquent. Est-ce pour manifester la surprise de la découverte ?

Comment ne pas se montrer mal à l'aise devant des photographies de camps d'internement (voir figure ci-dessous), des visages d'anonymes arrachés à leur famille parce que leur seule « faute » est d'être différents ? Savaient-ils ce qui les attendait ? En tout cas, l'archiviste, lui, le sait et cette anticipation fait prendre conscience du drame passé, mais qui reste à venir pour les personnes figées dans ces clichés.



Figure 1 : Vue d'une allée du camp français d'internement de Pithiviers, 10 février 1942, photographie en noir et blanc, 16,4 x 22,5 cm, F/7/15101. Source : Archives nationales, Paris.

¹²¹ Réponse à la question 4.

¹²² Réponse à la question 4.

Le contexte de création des documents peut ainsi leur donner une dimension plus profonde. C'est notamment le cas des fiches de déportés. Plus que de simples fiches d'identités, elles sont devenues le symbole de la froideur bureaucratique qui a permis d'organiser les déportations massives qui ont menées au génocide juif. Suivant les fonds qu'ils traitent, certains professionnels sont amenés à travailler sur des documents qui concernent plus ou moins directement ces événements, et font part des émotions qui les assaillent : « Travailler sur les fonds de la Seconde Guerre Mondiale, et plus particulièrement les avoirs juifs, a suscité un grand nombre d'émotions. L'émotion n'était pas "positive", mais tenait à la personne que l'on recherchait, à ses biens, et compte tenu du contexte, était difficile à gérer. Il a fallu surmonter cette difficulté. »¹²³, ARCHIVISTE (type de service non spécifié). Les archivistes qui parlent des documents de cette période insistent sur l'aspect négatif des émotions ressenties. On le voit, le contact avec certains types d'archives peut se révéler déstabilisant : « Tout ce qui concerne la Shoah me parcourt toujours de frisson quel que soit le support. Et ce n'est en rien une émotion positive. Il y a la peur, la peine, le dégoût etc. »¹²⁴, ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES.

Arlette Farge, historienne de l'époque moderne utilise comme source des archives judiciaires. Elle insiste sur « l'effet de réel » produit par ces archives dont les acteurs ne souhaitaient pas laisser de traces, contrairement aux personnes qui écrivent leur journal intime ou leur autobiographie.

« L'archive ne possède point ce caractère : le témoin, le voisin, le voleur, le traître et le rebelle ne voulaient pas de mise en page ; c'est pour d'autres nécessités que leurs mots, leurs actes et leurs pensées ont été retranscrits. Cela transforme tout, non seulement le contenu de ce qui est écrit, mais aussi le rapport à celui-ci, notamment la relation à l'effet de réel, plus insistante et tenace, pourquoi ne pas dire envahissante. »¹²⁵

Parce que les personnages qui émergent dans ces documents n'ont pas voulu s'y trouver, les archives prennent un accent de preuve, de vérité. Même s'il faut toujours se méfier des sources d'archives quelles qu'elles soient, le chercheur sait qu'ici, il ne s'agit pas de personnes qui se racontent et qui chercheraient à enjoliver les faits, mais de traces du passé.

Nous pouvons sans doute élargir cette caractéristique à tous les documents d'archives de type « papier », même si les informations qu'ils contiennent sont à manipuler avec beaucoup de précaution. Cet accent de vérité qui transparait confère un caractère touchant aux archives, que ne possèdent pas les récits de pure fiction ou d'invention. Mais est-ce que les informations de type historiques ou personnelles sont seules capables d'émouvoir ? Dans ce cas,

Figure 2 : Sacs de procédure, s.d, 1 B 5695. Source : Archives départementales de Seine-Maritime



Figure 3 : « Jeanne B., 25 ans en 1912, opiomane ». Visage d'une jeune artiste mêlée à une affaire de stupéfiants. Source : Archives nationales, Paris



¹²³ Réponse à la question 20.

¹²⁴ Réponse à la question 20.

¹²⁵ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, op. cit., p. 16.

peut-on considérer que les archives électroniques – par définition récentes – ont un potentiel émouvant ? Le support, la matérialité des archives ont-ils aussi leur importance ?

2.2. Matérialité, sensations et émotions

*« J'aime bien cette idée de travailler sur la matière. J'aime bien cette double réalité dans notre métier : un traitement intellectuel, mais aussi une gestion matérielle. [...] J'aime bien la masse qu'on gère et ce côté très matériel. Il y a une odeur dans les archives, il y a un toucher, une présence vraiment physique des documents. [...] J'aime bien l'émotion, que suscitent la consultation et le rapport direct avec les documents. »*¹²⁶ ARCHIVISTE, ARCHIVES MUNICIPALES, juillet 2009, salle de tri. Les archivistes et les lecteurs qui évoquent les documents d'archives parlent beaucoup de sensations, de l'importance de la matérialité des documents que l'on peut toucher, sentir, écouter. Le contact physique, sensoriel avec les documents procure chez certains des sensations particulières, voire des émotions. Dans ce cas, est-ce que les archives électroniques, parce qu'elles entraînent une perte de contact avec les archives, n'entraîneraient pas une perte ? Une perte de sens, une perte en termes d'émotion ?

Beaucoup d'historiens insistent sur l'aspect matériel des documents comme vecteur d'émotions, comme Georges Duby : *« J'étais seul, j'avais enfin obtenu qu'on apportât sur une table un carton. Je l'ouvrais. Qu'allait-il sortir de cette boîte ? J'en tirais une première liasse. Je la délaçais, je glissais ma main parmi les pièces de parchemin. Prenant l'une d'elles, je la dépliais, et tout ceci n'allait pas déjà sans quelque jouissance : ces peaux souvent sont au toucher d'une tendresse exquise. »*¹²⁷. Parfois, le chercheur découvre des documents étonnants, comme l'expérimente Arlette Farge : *« Du linge sous les doigts : rêche douceur inhabituelle pour des mains accoutumées à présent au froid de l'archive. Du linge blanc et solide, glissé entre deux feuilles, recouvert d'une belle écriture ferme : c'est une lettre. »*¹²⁸

Parmi les répondants, beaucoup parlent de l'aspect matériel des documents comme d'un élément qui les « touche » : *« Pour le conditionnement, c'est l'aspect charnel du document, ce qu'on peut ressentir rien qu'au toucher du document, la texture du papier et son odeur. Mon prof d'histoire de L3 disait qu'il y avait un côté sensuel avec les archives ! »*, ÉTUDIANT. Ces témoignages mettent en évidence le plaisir de toucher aux documents, voire l'aspect « sensuel » des archives, qu'elles soient faites en papier, en parchemin ou en tissu. L'aspect matériel peut se manifester sous d'autres formes, comme le caractère personnel des documents manuscrits opposé aux documents rédigés sous traitement de texte avec des caractères préétablis. Parce que le tracé de l'écriture est unique, le manuscrit (littéralement, « écrit à la main ») témoigne d'une originalité, d'un caractère unique et personnel, contrairement à l'écriture formatée des traitements de textes. Qu'en disent les archivistes interrogés ? A ce sujet, les participants devaient expliquer à quel moment de leur

¹²⁶ Témoignage recueilli par Anne Both, *« Un travail de fonds pour l'éternité »*. *Anthropologie comparée des pratiques archivistiques. Enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques*, op. cit., p. 96.

¹²⁷ Georges Duby, *L'histoire continue*, op. cit., p. 35. Un article de presse annonçant la mort de l'historien pointe ce fait : « L'historien redira souvent le plaisir qui fut le sien face pour la première fois à une liasse d'archives: "fouiller dans ce fatras d'écriture était un peu comme ouvrir un coffre resté clos pendant huit siècles..." [...] "Lorsque je lisais dans les rouleaux de parchemin de l'abbaye de la Ferté des noms de prés, de champs, de vignes, de maisons, de ruisseaux, de carrières, tout cela se mettait en place devant mes yeux, par référence à la mémoire que je gardais de mes déambulations dans ces collines." », dans Antoine De Gaudemar, « Sans Duby, l'histoire continue », *Libération*, 4 décembre 1996, p. 26-27.

¹²⁸ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, op. cit., p. 16.

travail (ou de leur contact avec les archives) ils avaient ressenti des émotions¹²⁹. Il ressort de ces réponses l'importance du contact physique avec les documents, mais aussi d'autres types de contact, humains cette fois (voir plus haut).

Les répondants sont très nombreux (91 %) à ressentir des émotions au contact d'archives au moment du classement d'un fonds. Parmi toutes les tâches des archivistes, le classement est l'occasion privilégiée pour toucher les documents, de les survoler, et parfois, de s'arrêter pour les lire. On ne s'étonnera donc pas de cette réponse (presque) consensuelle. Contrairement à ce qui se passe pendant une exposition, les documents qui provoquent des émotions pendant une opération de classement ne sont pas mis en valeur, ils peuvent se trouver à l'intérieur un dossier quelconque et « surgir » aux yeux du lecteur. En tant que magasiniers, ils sont beaucoup moins nombreux à affirmer avoir ressenti des émotions au contact des documents (7 %), même si ces résultats dépendent entièrement de l'expérience des répondants, donc de leurs missions en tant que professionnels, ou des activités effectuées par les étudiants interrogés.

L'exploitation de documents pour la rédaction d'un article (43 %) est aussi le moment d'une émotion. Les documents qui font l'objet d'un article sont le fruit d'une recherche sur un sujet donné, cette « rencontre » entre l'archiviste, professionnel ou étudiant, n'est pas un hasard, même si la surprise peut être au rendez-vous. De nombreux répondants mettent aussi en avant le contexte de la préparation d'une exposition (31 %) par leurs soins pour expliquer qu'ils ont ressenti des émotions à ce moment-là. En effet, comme pour la rédaction d'un article, ce travail de mise en valeur passe d'abord par la recherche de documents à exposer, qui font ensuite l'objet d'une sélection, pour ne garder que les documents les plus importants ou symboliques sur le sujet retenu. Un autre moment est source d'émotions, mais dans une moindre mesure, la préparation d'un atelier (10 %). En tant qu'étudiants, ils sont plus nombreux à affirmer avoir ressenti des émotions au moment de la préparation d'un dossier (15 %). La visite d'une exposition d'archives (45 %) est beaucoup plus émouvante. Il est intéressant de noter que tous les moments où les participants disent avoir ressenti des émotions n'ont pas lieu dans le cadre de leur travail. Lors d'une exposition, le spectateur est plongé dans un cadre particulier, confronté à des documents mis en valeur, qui ont fait l'objet d'une scénographie, même minime. A l'inverse, les expositions d'art contemporain mettant en scène des archives ne recueillent « que » 8 % de réponse. Mais ce résultat est sans doute dû au faible développement de ce type d'exposition¹³⁰ en France contrairement à ce qui peut se faire au Québec, notamment.

Autre élément récurrent, les dégâts subis par des documents d'archives (30 %) interpellent de nombreux répondants. Attaqués par des champignons ou rongés par les souris, l'état matériel des documents ne laisse pas indifférent : « Voir un document d'archives de valeur moisir dans un coin ou des trésors se perdent (sic) pour cause de mauvaises conditions de conservation est l'une des choses qui m'attristent (sic) le plus. »¹³¹, ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES.

¹²⁹ Voir annexes 21 et 22.

¹³⁰ Voir annexe 17.

¹³¹ Extrait d'une réponse à la question 4.

Les opérations qui touchent directement les documents sont des moments propices à l'émotion, comme le nettoyage (13 %), le conditionnement (24 %) ou la restauration de documents (10 %). Le faible taux de réponses concernant la restauration d'archives est entièrement lié à l'expérience des participants, or, peu de services sont équipés du matériel nécessaire à la restauration de documents et dotés d'un personnel formé. Cependant, les répondants qui ont été « émus » par la restauration de documents l'ont surtout été quand ils ont « retrouvé » les documents restaurés. Parmi les autres propositions faites, une personne fait figurer le cas du « sauvetage d'un fonds d'archives ». Plus spectaculaire et heureusement moins fréquent, le sauvetage de documents peut être un moment aussi éprouvant qu'émouvant.

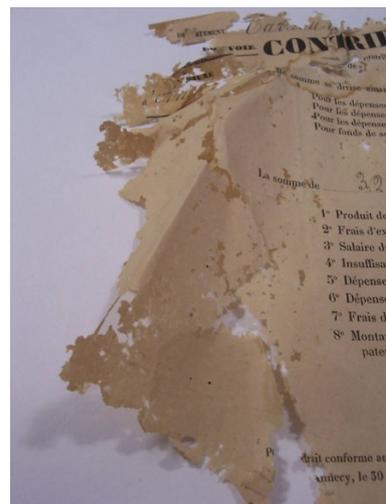
Les opérations de numérisation (14 %) et de mise en ligne d'archives (7 %) peuvent aussi provoquer des émotions. Certains services font ce travail eux-mêmes, mais suivant les structures, beaucoup font appel à des prestataires de service ou au service informatique de leur institution ou entreprise. La numérisation nécessite obligatoirement le contact direct avec des documents d'archives de type « papier ». Il s'agit souvent de documents iconographiques, historiques ou touchant aux personnes, comme les registres d'état civil par exemple. La mise en ligne ne nécessite pas ce contact direct, puisque les documents utilisés sont des archives numérisées. Autre réponse proposée par un participant, la consultation en ligne d'« archives numérisées (actes d'engagement militaire) » ne semble pas désigner à proprement parler une opération de numérisation ou de mise en ligne, mais des recherches, qu'elles soient dans le cadre du travail ou non.

Parmi tous les choix proposés, aucun n'a été délaissé. Ainsi, un travail de *records management*, ou d'archivage électronique (6 %) peut aussi être source d'émotions, tout comme l'élaboration d'un tableau de tri, d'un référentiel (6 %). Le travail de versement d'archives suscite plus d'émotion encore (16 %). Dans ce cas précis, est-ce le contact avec les documents qui provoque des émotions ou le contact avec les producteurs ou services versants ? Dans leurs réponses transparaît le besoin de contact direct avec les archives, mais aussi celui du contact avec les publics ou des personnes interrogées pour les besoins d'une enquête orale.

Comme nous l'avons vu plus haut, une autre caractéristique relative au contexte de naissance des émotions est l'aspect solitaire¹³² de ces moments. « L'émotion archivistique s'avère une aventure personnelle voire intime », « [...] elle ne se partage quasiment pas »¹³³.

Figure 4 : Dégradations dues à des insectes.

Source : Archives départementales de Haute-Savoie



¹³² Nous empruntons cette idée à Anne Both, « Un travail de fonds pour l'éternité ». *Anthropologie comparée des pratiques archivistiques. Enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques*, op. cit., p. 134-135.

¹³³ Anne Both, « Un travail de fonds pour l'éternité ». *Anthropologie comparée des pratiques archivistiques. Enquête sur le terrain des archives municipales, départementales et diplomatiques*, op. cit., p. 134.

Si le contact avec les documents est un élément important, comment les archivistes réagissent-ils face à des documents électroniques, immatériels, impalpables ? Si certains leur attribuent une dimension émotive, pourquoi ? Sur quels critères ? Font-ils une distinction entre documents natifs électroniques, archives numérisées et mises en ligne ?

2.3. *Mémoire sociale, histoire et temporalité*

Comment différencier les différents types de documents électroniques ? Les définitions sont parfois assez divergentes¹³⁴. Ainsi, pour le groupe Hispano-Suiza Safran, un document électronique est un « document qui peut résulter, soit d'un processus de numérisation de l'information initialement sur support physique, soit d'un processus informatique (document électronique). » [2, p. 20] Le *Dictionnaire de terminologie archivistique* en donne une définition assez différente, puisque les archives électroniques ou informatiques sont des « documents produits ou reçus par un organisme dans l'exercice de ses activités et conservés sous forme d'enregistrements électroniques sur des supports tels que les bandes magnétiques, les disques magnétiques, les disques optiques etc., et qui ne peuvent être lus que par l'intermédiaire d'une machine. » [1, p. 10]. La numérisation¹³⁵ est décrite comme un « procédé électronique de reproduction d'un document d'archives. » [1, p. 26], ce qui donne aux archives numérisées le statut de copie numérique d'un document original, quel que soit son support. Enfin, parmi les différents types d'archives électroniques, les documents natifs électroniques sont des « document[s] dont la création résulte d'un processus informatique. » [2, p. 20].

Nous pouvons d'abord retenir le fait que les documents électroniques sont des documents récents, ce qui pose l'importance de la temporalité dans la relation émotionnelle entre l'archiviste et le document. Les documents « anciens »¹³⁶ – au sens de documents ayant traversé les années voire les siècles – ont tendance à susciter plus d'attention et d'émotion chez le public comme chez les professionnels. Alors, les documents électroniques seraient-ils moins émouvants que des documents anciens de type « papier » ?

Nous souhaitons savoir si les participants à l'enquête considéraient que les documents électroniques – qu'il s'agisse d'archives numérisées, mises en ligne ou de documents natifs électroniques – possédaient une dimension émotive (voir graphique 2, page suivante). A une très forte majorité (63 %), les répondants affirment que les

¹³⁴ Les termes suivants sont principalement tirés du *Dictionnaire de terminologie archivistique* [1] de la Direction des Archives de France, *op. cit.* Les autres sont empruntés au lexique réalisé par Julie Dufour, *Le records management dans le déploiement des applications métier : le cas Hispano-Suiza Safran* [2], [mémoire soutenu le 27 novembre 2012] sous la direction de Marie-Anne Chabin, Paris, Conservatoire national des arts et métiers, 105 p. Elle fait référence (p. 84) à un lexique élaboré par le groupe Hispano-Suiza Safran concernant la gestion documentaire et l'archivage.

¹³⁵ Sur la numérisation et les premiers chantiers réalisés en France, voir Catherine Dhérent, « La numérisation dans les archives de France », dans « Les documents anciens », *Document numérique*, vol. 3, n°1-2, juin 1999, p. 13-27.

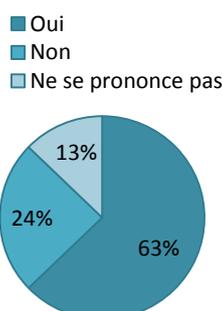
¹³⁶ Sur la définition de document « ancien », voir « Numériser les documents anciens : et après ? », dans « Les documents anciens », *Document numérique*, vol. 3, n° 1-2, juin 1999, p. 7-10 : « Il faut donc entendre par “documents anciens” à la fois des documents produits au cours des siècles passés et les documents plus récents que d'autres dans une relation de comparaison entre un document donné et une version plus “ancienne” de ce même document. »

documents électroniques possèdent une dimension émotive. Cependant, certains sont catégoriques et répondent que non (24 %). D'autres ne prennent pas position (13 %).

En sachant que les documents natifs électroniques se distinguent des archives numérisées et mises en ligne par leur caractère récent, nous avons souhaité savoir si les participants faisaient une différence entre ces trois types de documents. Nous leur avons donc demandé quel(s) type(s) de documents électroniques étai(en)t potentiellement émouvant(s) (voir graphiques 3, ci-dessous).

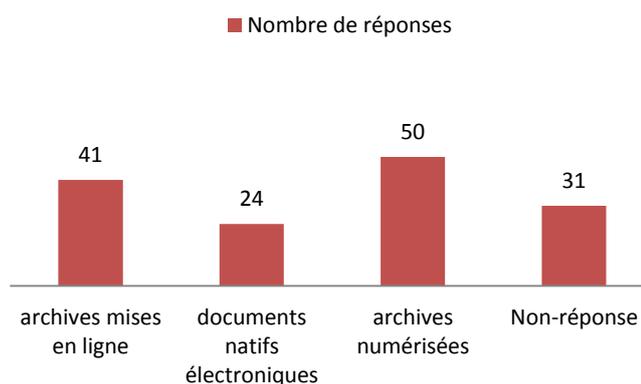
Graphique 2 : Réponses à la question 16.

Les documents électroniques possèdent-ils une dimension émotive ?



Graphique 3 : Réponses à la question 17.

Types de documents électroniques possédant une dimension émotive



31 participants n'ont pas répondu à cette interrogation, qui faisait partie d'une série de questions¹³⁷ portant sur les documents électroniques. Ceux qui ont répondu « non » ou « ne se prononce pas » à la question précédente n'ont bien sûr pas donné leur avis à ce sujet, à une exception près. Comme nous le constatons, les archives numérisées (91 %) et mises en ligne (75 %) suscitent beaucoup plus de réponses que les documents natifs électroniques (44 %). De par leur caractère récent, les documents électroniques peuvent susciter moins d'attrait, mais pourquoi une telle différence entre archives numérisées et archives mises en ligne ? Est-ce dû aux différences de missions effectuées par les personnes interrogées ?

La question suivante¹³⁸ invitait les participants à expliquer le choix du type de document électronique retenu comme étant potentiellement émouvant. Les personnes interrogées distinguent les documents natifs électroniques, plutôt « récents »¹³⁹, des archives numérisées et mises en ligne, qui sont des copies numériques de documents

¹³⁷ Il s'agit des questions 16 à 19 : « Pour vous, les documents électroniques possèdent-ils une dimension émotive ? », « Si oui, quel(s) type(s) de documents électroniques cela concerne-t-il ? », « Pourquoi avez-vous choisi ce(s) type(s) de document(s) ? », « Si vous n'avez pas coché "documents natifs électroniques", pensez-vous que ce type de document puisse acquérir une dimension émotive avec le temps ? ».

¹³⁸ Voir annexes 31 et 32. La question 18 invitait les participants à expliquer la différence qu'ils faisaient entre les différents types de documents électroniques concernant leur potentiel émotionnel. Leurs réponses ont été réparties suivant les différents critères qui revenaient dans leurs textes.

¹³⁹ Cette notion de « jeunesse » des documents électroniques est assez relative, puisque les premiers peuvent dater des années 1980. A contrario, la plupart des archives numérisées sont des copies numériques de documents « anciens », comme les registres paroissiaux [la tenue des registres de baptême est rendue obligatoire par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, 1539] et plus tard des registres d'état civil [leur tenue est rendue obligatoire par le décret du 20 septembre 1792, pour tous les Français].

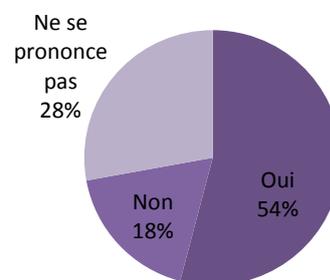
« papier », souvent « anciens »¹⁴⁰. Ils mettent aussi en évidence le manque d'originalité des documents natifs électroniques, qui ne permettent pas de discerner l'Homme derrière la machine. L'écriture est impersonnelle, les documents trop récents, sans véritable histoire pour le moment. Le nombre de non-réponses¹⁴¹ est très important, puisque 54 personnes n'ont pas répondu, soit 63 % des participants à l'enquête. De nombreux répondants déclarent que ce qui est le plus important, c'est le contenu des documents, l'information, et non le support. Sur 9 répondants ayant insisté sur ce critère, la plupart (7) ont choisi de cocher les trois propositions (« archives numérisées », « documents natifs électroniques », et « archives mises en ligne »). « Pour moi, ce n'est pas le support qui crée l'émotion c'est l'information qu'il contient. »¹⁴², ARCHIVISTE (type de service non spécifié). Certaines réponses sont plus nuancées. Ainsi, 5 répondants insistent sur le caractère « ancien » de certains documents d'archives de type « papier » qu'ils opposent aux documents natifs électroniques, plus récents. A une exception près, ils ont tous coché les trois propositions, ce qui montre qu'ils ne font pas de distinction entre le potentiel émotionnel des différents types de documents. Parmi ces cinq répondants, une personne émet des restrictions, mettant en évidence que si elle accorde le même potentiel émouvant aux documents quel que soit leur support, elle est plus attirée par les documents « anciens » : « Toutes les archives, quelque soit leur support, peuvent susciter une émotion, du fait de leur contenu me semble-t-il, même s'il est vrai qu'a priori je suis plus sensible à un parchemin vieux de plusieurs siècles qu'à une base de données. », ARCHIVISTE, ARCHIVES DEPARTEMENTALES.

Pour d'autres, les archives électroniques n'ont pas encore acquis de dimension émotive : « Pour les documents numérisés et mis en ligne, ce sont des papiers transférés sur un autre support. La dimension émotive sera la même. La question est différente pour les archives [natives] électroniques où les discussions tournent énormément autour de considérations techniques (garantie de fiabilité, de pérennité etc.). Néanmoins, certaines bases anciennes (un demi-siècle) peuvent de par leur ancienneté susciter une émotion. Pour le reste, il faudra peut-être attendre ! », ARCHIVISTE, MINISTÈRE OU AUTRE ORGANISME GOUVERNEMENTAL. A ce sujet, une question visait à savoir précisément si les participants attribueraient une dimension émotive aux documents natifs électroniques avec le temps¹⁴³ (voir

graphique 4, ci-contre). Le but était de savoir s'ils prenaient en considération le caractère récent de ce type de document et si la temporalité des archives était importante à leurs yeux. 61 personnes ont répondu à la question. Ils sont très nombreux (54 %) à penser que les documents natifs électroniques puissent acquérir une dimension émotive après un certain temps. D'autres sont catégoriques et attestent que « non » (18 %). Enfin, 28 % ne se prononcent pas. Un certain temps semble nécessaire aux documents natifs électroniques pour qu'ils puissent développer une valeur

Graphique 4 : Réponses à la question 19.

La dimension émotive des documents natifs électroniques pourrait-elle s'acquérir avec le temps ? Pourcentage par nombre de répondants



¹⁴⁰ Voir plus loin « Documents originaux et copies ».

¹⁴¹ La réponse à la question 18 était facultative pour permettre aux personnes interrogées de raccourcir le temps de réponse total au questionnaire.

¹⁴² Toutes les citations qui apparaissent dans cette partie sont extraites des réponses à la question 18, sauf indication contraire.

¹⁴³ Il s'agit de la question 19 : « Si vous n'avez pas coché "documents natifs électroniques", pensez-vous que ce type de document puisse acquérir une dimension émotive avec le temps ? ».

émotive chez les professionnels interrogés. Ce type d'archives n'a pas encore, par définition, d'histoire, d'ancienneté, donc de valeur émotive aux yeux des répondants. Mais au bout de combien de temps ces documents prendront-ils de la valeur ?

L'histoire serait-elle incontournable parmi les critères qui déterminent la dimension émotive des documents d'archives ? On peut utiliser en contre-exemple le cas des attentats du 11 septembre 2001, ancrés dans la mémoire sociale¹⁴⁴. Ces images ont été véhiculées massivement par les médias, et sont donc restées présentes à l'esprit de tout Occidental. Les personnes qui ont vu ces images ont toutes été marquées émotionnellement, et se souviennent parfaitement de cette journée, même si elles se trouvaient à des milliers de kilomètres de New York. Encore aujourd'hui, il est difficile de se montrer insensibles à de tels documents, qu'il s'agisse d'informations concernant des catastrophes naturelles, des conflits armés ou des attaques terroristes. Le temps ne pourrait donc pas tout expliquer...

Si le support n'est pas un critère obligatoire pour expliquer la dimension émotive des archives, quels éléments sont nécessaires pour qualifier des archives d'« émouvantes » ?

3. Entre contenu et support, où se cache l'émotion ?

Le contenu est-il le seul facteur expliquant la dimension émotive des archives ? Nous nous sommes interrogés sur les différences pouvant exister entre documents originaux et reproductions, mais aussi entre documents ordinaires et exceptionnels. Pour finir, nous nous sommes penchés sur les critères extérieurs aux documents, à savoir les questions touchants aux préférences des participants.

3.1. Documents originaux et copies

Comme nous l'avons mis en évidence plus haut, les archives sont des preuves, des témoignages. Parce qu'elles sont des traces d'une réalité passée, elles touchent le lecteur, le spectateur. L'aspect probant des documents apparaît ici important, comme l'ont mis en avant certains répondants¹⁴⁵. Nous nous intéresserons ici aux différences faites (ou non) entre document original et copies sur un autre support. Un document manuscrit du XIV^e siècle transféré sur support électronique est-il moins émouvant que son original en parchemin ?

Les publics qui viennent dans les services d'archives le font parce qu'ils veulent lire un « original »¹⁴⁶, toucher le papier, regarder les traces écrites par un ancêtre ou un proche disparu. C'est le constat que dresse Sylvie Sagnes¹⁴⁷, qui note « l'émotion que suscite la consultation des archives. »¹⁴⁸ Ce rapport direct, physique, aux archives

¹⁴⁴ Sur la mémoire sociale, voir Dan Sperber, « L'individuel sous influence du collectif », *La Recherche*, n° 344, juillet-août 2001, p. 32-35, et Boris Cyrulnik, « Les mémoires », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, vol. 25, n° 2, 2006, p. 9-16.

¹⁴⁵ Voir annexes 21 et 22.

¹⁴⁶ Nous faisons ici la distinction entre les archives et leurs reproductions sur un autre support, qu'il soit de type « papier » (photocopie), magnétique (microfilm, microfiche) ou électronique (archives numérisées et mises en ligne).

¹⁴⁷ Sylvie Sagnes, « Faire saigner ses racines : archives et généalogie », *op. cit.*, p. 69-79.

¹⁴⁸ Sylvie Sagnes, « Faire saigner ses racines : archives et généalogie », *op. cit.*, p. 72.

induit une mise à contribution de tous les sens. « Ce rapport physique à l'original est à ce point primordial que pour les puristes, la photocopie devient dérisoire [...]. »¹⁴⁹ Or, les lecteurs sont souvent déçus lorsque le personnel des archives leur annonce que les documents ne sont consultables que sous format électronique ou magnétique. Sylvie Sagnes met en évidence les réticences de généalogistes face au rapport indirect que la consultation d'archives numérisées entraîne, en interposant un écran entre le document et le lecteur. Pour les personnes interrogées par le Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) en 1999 et 2000¹⁵⁰, le pire reste le microfilm, qui cumule les désagréments¹⁵¹. Le manque de qualité de ce type de reproduction amène certains lecteurs à s'interroger sur leur validité : « [...] il n'y a aucune garantie que le microfilm soit vraiment la copie de l'original. S'ils ont sauté une ou deux pages dans le document, ça ne se voit pas [...]. Donc on vous dit froidement : "Vous ne pouvez plus consulter les documents parce qu'il y a le microfilm !" Et en réalité le microfilm n'est pas la copie exacte du document ! »¹⁵²

La valeur émotive des archives en tant qu'originaux peu aussi poser problème, comme le remarque Caroline Piketty¹⁵³, conservatrice du patrimoine, dans une « chronique » de ses rencontres avec les lecteurs et visiteurs des Archives nationales. « *Des histoires de vol aux Archives, nous en avons trop souvent. [...] J'ai une tendresse particulière et coupable pour les familles des spoliés. Si d'aventure l'un d'entre eux était sur le point d'emporter une photo, une lettre manuscrite ou une pièce d'identité de son père ou de sa mère, j'avoue que je le comprendrais. J'ai trop souvent accueilli des personnes d'une bonne soixantaine d'années privées de souvenirs, sevrées de visages et de mots affectueux pour ne pas avoir d'indulgence. Si je m'étais blottie au fond du double placard confectionné par mon père tandis qu'il se faisait arrêter par la police pour être déporté, je serais sans doute capable du pire.* »¹⁵⁴ Ces archives sont parfois les seules traces de personnes disparues. Nous comprenons alors la forte dimension sentimentale de ces documents publics, et la tentation, qui peut être forte pour les personnes en quête de leurs racines, de subtiliser une photographie ou un document portant l'écriture de « leurs » morts.

Au-delà des considérations pratiques qui entourent la consultation des microfilms ou microfiches, Arlette Farge parle d'une perte avec la reproduction de documents manuscrits sur ce type de support : « *Les manuscrits du XVIII^e siècle, trop fragiles, ne peuvent être photocopiés, la modernité les saisit seulement par le biais de microfilms ou microfiches, indispensables mais blessants pour les yeux. [...] Utiles pour la conservation, ces systèmes de reproduction de l'archive entraînent sûrement d'autres manières fructueuses de poser des questions aux textes, mais ils feront oublier à certains l'approche tactile et immédiate du matériau, cette*

¹⁴⁹ Sylvie Sagnes, « Faire saigner ses racines : archives et généalogie », *op. cit.*, p. 72.

¹⁵⁰ Voir le rapport établi par le Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) après l'étude menée en 1999 et 2000 auprès des publics d'archives départementales et communales : Lucien Mironer, sous la direction de, *Les publics des archives départementales et communales. Profil et pratiques. Annexes*, vol. 1, *Florilège des entretiens de l'enquête qualitative*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2003, 161 p.

¹⁵¹ Sylvie Sagnes, « Faire saigner ses racines : archives et généalogie », *op. cit.*, p. 73 : « Contrairement aux éléments disponibles en ligne qui offrent aux généanutes le confort d'une recherche « directe » à domicile, celui-ci [le microfilm] présente le double inconvénient du déplacement et de la consultation sur place [...], ainsi qu'il suppose la médiation mécanique du lecteur de microfilms. »

¹⁵² Lucien Mironer, sous la direction de, *Les publics des archives départementales et communales. Profil et pratiques. Annexes*, vol. 1, *Florilège des entretiens de l'enquête qualitative*, *op. cit.*, p. 50.

¹⁵³ De 1997 à 2000, Caroline Piketty a travaillé dans le cadre de la Mission d'études sur la spoliation des Juifs de France, ou mission Mattéoli. Aux Archives nationales, elle a été successivement responsable des archives des spoliations et de l'épuration judiciaire, puis du service d'aide à la recherche et du bureau des recherches administratives et familiales.

¹⁵⁴ Caroline Piketty, « *Je cherche les traces de ma mère* » : *chronique des archives*, *op. cit.*, p. 100.

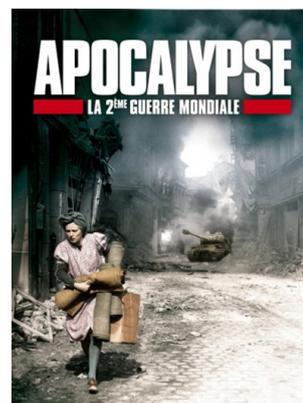
sensation préhensible des traces du passé. L'archive manuscrite est un matériau vivant, sa reproduction microfilmée est un peu lettre morte, quand bien même elle s'avère nécessaire. »¹⁵⁵

En contre-exemple, nous pourrions citer les archives de l'INA, dont le site bat des records de fréquentation et d'utilisation. Avec 5 000 000 de vidéos vues par mois¹⁵⁶ et 38 000 heures de programmes, l'argument selon lequel les archives numérisées et mises en ligne seraient moins attirantes que celles sur support original ne tient pas. Contrairement aux microfiches, microfilms et photocopies qui gênent le lecteur par leur aspect pratique, ce type de média est potentiellement aussi émouvant que leur original sur bande magnétique. Le site propose également aux visiteurs de consulter le journal de leur naissance¹⁵⁷, soit en mode audio (journal radio) ou vidéo (journal télévisé). Ce type d'offre en ligne « touche » directement les visiteurs, qui peuvent comparer les événements parus avec ce qu'ils connaissent plus ou moins directement, mais aussi découvrir des éléments insolites ou peu connus de l'histoire. La curiosité liée à soi permet alors de plonger dans le monde des archives.

Les images d'archives de l'INA n'ont pas été « corrigées », « modifiées ». Les documents en noir et blanc n'ont pas fait l'objet d'un procédé de colorisation et les images muettes ne se sont pas vues adjoindre de son. Face à ce constat, nous nous sommes demandé si des images d'archives « colorisées » et/ou « sonorisées » peuvent entraîner une perte de sens. En effet, pourquoi choisir d'appliquer telle couleur plutôt qu'une autre ? En exemple, nous pouvons citer la série télévisée *Apocalypse : la Seconde Guerre mondiale*¹⁵⁸ (voir figure ci-contre). Très critiquée par la presse¹⁵⁹, cette série se veut « grand public » et n'a pas lésiné sur le spectaculaire. Aucun historien spécialiste du sujet n'a été impliqué dans ce projet, et de nombreuses incohérences, des erreurs flagrantes ont été pointées du doigt. Manque de transparence vis-à-vis du spectateur, l'authenticité des documents couleur d'origine n'est pas mise en avant face aux documents colorisés. Or, dans ce type de documentaire, le spectateur attend avant tout des archives « authentiques », des documents d'origine. Coloriser, est-ce falsifier ?

Jusqu'ici, la question des reproductions de documents ou de leur manipulation s'est posée surtout en termes de supports « traditionnels », nous voulons dire par là des archives de type « papier » ou magnétique. Mais avec la diversification des supports, de « nouveaux » types de documents – électroniques cette fois – sont apparus. Des chantiers de numérisation ont été entrepris dans les années 1990 en France, dans un souci de conservation des fonds.

Figure 5 : Image de présentation de la série télévisée *Apocalypse, la Seconde Guerre mondiale*, 2009



¹⁵⁵ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, op. cit., p. 23.

¹⁵⁶ Chiffres tirés du site de l'INA [en ligne], disponible sur <http://www.institut-national-audiovisuel.fr> (consulté le 24 mai 2013).

¹⁵⁷ Voir la rubrique *Journal de votre naissance* de l'INA [en ligne], disponible sur <http://ios.mobapp.ina.fr/communaute/journal> (consulté le 24 mai 2013).

¹⁵⁸ Voir le site officiel de la série *Apocalypse, la 2^e Guerre mondiale* [en ligne], disponible sur <http://programmes.france2.fr/apocalypse-seconde-guerre-mondiale/Home> (consulté le 24 mai 2013).

¹⁵⁹ Voir à ce propos les articles de Georges Didi-Hubermann, « En mettre plein les yeux et rendre “Apocalypse” irregardable », *Libération*, 21 septembre 2009, p. 26, et de Lionel Richard, « “Apocalypse”, ou l'histoire malmenée », *Le Monde diplomatique*, 1^{er} novembre 2009, p. 3.

Dans une série de questions portant sur la dimension émotive des documents électroniques¹⁶⁰, les répondants étaient invités à distinguer les documents natifs électroniques des archives numérisées et mises en ligne du point de vue des émotions qu'elles peuvent susciter. Une de ces interrogations¹⁶¹ invitait les répondants à expliquer le choix du type de document électronique retenu comme étant potentiellement émouvant. Pour expliquer la différence faite entre ces archives, quatre répondants insistent sur le fait que les archives numérisées et mises en ligne sont des reproductions de documents de type « papier ». En effet, pour eux, même s'il y a changement de support, les documents numérisés conservent les mêmes informations que leurs originaux « papier », alors que les documents natifs électroniques n'ont pas encore acquis un aspect « historique » suffisamment intéressant pour l'instant. Nous avons vu l'importance de la temporalité dans l'approche des documents¹⁶². Même s'ils ont perdu leur aspect matériel, ils restent importants sur le plan de l'ancienneté et de la symbolique : « *Même si la numérisation d'archives et les archives numériques natives compliquent le rapport émotionnel aux documents (perte du rapport physique, sensoriel), leur contenu, leur aspect (même une fois numérisé) restent des biais d'émotion.* »¹⁶³, ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES. La distinction est donc claire entre originaux électroniques (documents natifs électroniques) et reproductions numériques (archives numérisées et mises en ligne).

Si la temporalité apparaît comme un critère important pour expliquer la dimension émotive des archives, est-ce que les participants font des distinctions entre documents ordinaires et exceptionnels ?

3.2. Archives, entre banalité et documents exceptionnels : des chartes de Cluny aux fiches de déportés

Qu'est-ce qui fonde le caractère exceptionnel de certains documents ? D'abord, leur rareté, leur ancienneté, parfois un aspect esthétique qui sort de l'ordinaire. Georges Duby, médiéviste, a travaillé sur le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* et décrit ses impressions au contact de ces documents anciens exceptionnels : « *Fouiller dans ce fatras d'écriture était un peu comme ouvrir un coffre resté clos pendant huit siècles, rempli de liasses. Un torrent de mots, de noms s'échappait du Recueil, des mots dont je devais retrouver le sens perdu, des noms propres dont je devais découvrir quels personnages les avaient portés, quels champs, quelles forêts d'aujourd'hui ils avaient autrefois désignés. Le prix, inestimable, des écrits dont je parle tient à leur ancienneté.* »¹⁶⁴

Conservé en Irlande¹⁶⁵, le livre de Kells est un cas à part. Exceptionnel de par son ancienneté, puisqu'il aurait été rédigé au début du IX^e siècle par des moines de culture celtique mais aussi de par son aspect esthétique, il est devenu un objet de curiosité. Ouvrage religieux, il est considéré comme une œuvre d'art de la période médiévale, qui

¹⁶⁰ Il s'agit des questions 16 à 19 : « Pour vous, les documents électroniques possèdent-ils une dimension émotive ? », « Si oui, quel(s) type(s) de documents électroniques cela concerne-t-il ? », « Pourquoi avez-vous choisi ce(s) type(s) de document(s) ? », « Si vous n'avez pas coché "documents natifs électroniques", pensez-vous que ce type de document puisse acquérir une dimension émotive avec le temps ? ».

¹⁶¹ Voir annexes 31 et 32. La question 18 invitait les participants à expliquer la différence qu'ils faisaient entre les différents types de documents électroniques concernant leur potentiel émotionnel. Leurs réponses ont été réparties suivant les différents critères qui revenaient dans leurs textes.

¹⁶² Voir plus haut, « Mémoire sociale, histoire et temporalité ».

¹⁶³ Réponse à la question 18.

¹⁶⁴ Georges Duby, *L'histoire continue*, op. cit., p. 28.

¹⁶⁵ Le livre de Kells, aussi appelé Évangélaire de saint Colomban, daterait du IX^e siècle. Il est conservé au Trinity College Library, à Dublin.

fascine toujours autant les publics par la richesse des enluminures et l'éclat des couleurs utilisées. Le caractère exceptionnel de ces documents d'archives est essentiellement fondé sur leur ancienneté, mais aussi parfois sur leur aspect esthétique, voire artistique.

Autres exemples de document d'archives à caractère exceptionnel : les livres d'heures. Il s'agit de livres de prière à destination des laïcs, utilisés pour leur dévotion personnelle et qui se sont répandus à la fin du Moyen Age. Commandés par des nobles désirant afficher leur puissance, ils sont très richement enluminés. C'est notamment le cas des *Très Riches Heures du Duc de Berry* (voir figure ci-contre), mais aussi des *Grandes Heures d'Anne de Bretagne*.

A contrario, qu'est-ce qu'un document « banal », ordinaire ? Il peut s'agir de documents sériels, administratifs, produits en très grande quantité. Est-ce que l'ancienneté est un critère pour expliquer leur caractère extraordinaire ? A première vue, nous aurions pensé qualifier d'« ordinaires »

des archives qui datent au mieux du XIX^e siècle. Mais après réflexion, il existe des documents sériels depuis l'Ancien Régime, notamment les fonds de police et de justice. Quoi de plus banal que des vols de coupes de bois ? Il s'agit aussi de documents dont les informations paraissent à première vue mineures. Cependant, cette banalité des documents d'archives vient à s'effacer avec la mise en parallèle des informations contenues dans les documents et de leur contexte de production. C'est le constat que dressent certains professionnels interrogés : « Lors du classement dans une commune des avis de décès des soldats morts pendant la guerre 14-18, j'ai ressenti la dimension tragique d'un anodin et insensible document administratif », ARCHIVISTE, UNIVERSITÉ. Les fiches de déportés pendant la Seconde Guerre mondiale en sont un autre exemple. Caroline Piketty¹⁶⁶ raconte la visite du Pr Steg, qui demande à voir les archives concernant sa rue et les marchands chez lesquels ses parents allaient faire leurs courses. Ils consultent les dossiers d'aryanisation de leurs magasins. Suit le récit de l'histoire de Mendel, marchand d'œufs. « Il ne dispose que d'une remise sommairement aménagée au 26 de la rue des Rosiers. [...] Dès 1941, il comprend qu'il doit sérieusement réduire ses activités et ne vendre qu'à ses coreligionnaires. Mais il fait l'objet de dénonciations anonymes et cesse son travail. » Mendel doit finalement quitter sa remise et partir en zone libre. Son administrateur provisoire rend alors le local à son propriétaire et liquide le stock. « Le dossier s'arrête en 1949 par le formulaire du chef du service des Restitutions qui s'enquiert de savoir si Mendel a récupéré son commerce. Le formulaire est retourné sans avoir été rempli, avec l'enveloppe d'origine sur laquelle a été tamponnée la mention : " Retour à l'expéditeur. Sans adresse. Déporté. " »¹⁶⁷ Ces quelques mots, remis dans leur contexte, interpellent le lecteur. Plus loin, l'archiviste revient sur ses impressions au contact des documents : « Ce jour-là, je n'ai pas cherché à poursuivre l'histoire de Mendel, car cette enveloppe m'avait tétanisée

Figure 6 : « Mois de mai », *Très riches heures du duc de Berry*, livre d'heures, 1410-1489, Ms. 65, folio 5 verso.
Source : Bibliothèque et Archives, Chantilly



¹⁶⁶ Caroline Piketty, « Je cherche les traces de ma mère » : *chronique des archives*, op. cit., p. 9-12.

¹⁶⁷ Caroline Piketty, « Je cherche les traces de ma mère » : *chronique des archives*, op. cit., p. 9-11.

tout comme elle avait mis fin à la visite d'Ady Steg. » Elle poursuivra l'enquête en croisant différentes sources, et apprendra la suite de l'histoire : « [...] j'ai pu constater que Mendel était revenu rue des Rosiers à la même adresse. »¹⁶⁸ D'un point de vue strictement objectif, il ne s'agit que de fiches, mais derrière se cachent des vies prises dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale et l'horreur des camps. Pour Caroline Piketty, c'est aussi par leur banalité que certains documents n'en sont que plus horribles. Comme une ellipse, les lettres envoyées à des personnes déportées qui reviennent avec la mention « Inconnu à cette adresse »¹⁶⁹ n'en sont que plus choquantes.

Ces documents ne sont jamais tout à fait « ordinaires », puisqu'ils renferment des informations personnelles. Pourtant, en interrogeant les participants à l'enquête, la banalité, avec seulement 6 % de réponses positives, n'était pas le point mis en avant parmi tous les critères qui peuvent caractériser la dimension émotive des archives¹⁷⁰. Ils mettent davantage en avant l'originalité et/ou le contenu de l'information (85 %), la perception de l'intimité d'un individu ou d'une famille (78 %), et la valeur symbolique du document (63 %). A priori, la banalité n'est pas un critère tellement pris en compte par les répondants. Mais est-ce qu'ils considèrent ce type de documents comme des archives « banales », ou comme des documents touchant à la perception de l'intimité d'un individu ou d'une famille ?

Si l'on considère les documents « ordinaires »¹⁷¹ comme des documents personnels, d'inconnus, nous pouvons nous interroger sur l'action de l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA)¹⁷², qui collecte depuis des années ces archives autobiographiques, personnelles. Créée en 1992, l'association invite toutes les personnes « ordinaires » qui ont écrit un journal intime ou encore entretenu une correspondance à déposer leurs archives. Les fonds sont lus par des groupes de lecture thématiques qui réalisent un « écho de lecture ». Loin d'être anecdotique, leur activité fait l'objet de recherches de la part d'universitaires, qui trouvent là matière à s'approcher de très près des mentalités d'une époque. Ces écrits offrent aussi un éclairage différent sur la vie quotidienne ou des événements qui ont marqué une époque. Pris dans un contexte particulier, certains écrits personnels peuvent devenir de véritables « références » historiques. C'est notamment le cas du *Journal d'Anne Frank*¹⁷³.

Jusqu'à là, nous nous sommes intéressés aux critères internes aux documents, mais du côté des archivistes, est-ce que des goûts personnels peuvent expliquer une relation particulière avec certains types de documents ?

¹⁶⁸ Caroline Piketty, « Je cherche les traces de ma mère » : *chronique des archives*, op. cit., p. 12.

¹⁶⁹ Voir à ce sujet le roman de Kathrine Kressmann Taylor, *Inconnu à cette adresse*, écrit en 1938.

¹⁷⁰ Voir annexes 27 et 28.

¹⁷¹ Voir le billet de blog *Pour une reconnaissance des écrits ordinaires : l'association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA)* [en ligne], disponible sur <http://alma.hypotheses.org/869> (consulté le 29 mai 2013).

¹⁷² Pour plus de renseignement, voir le site de l'association APA [en ligne], disponible sur <http://association.sitapa.org/accueil.php> (consulté le 29 mai 2013).

¹⁷³ Le *Journal d'Anne Frank* a été publié pour la première fois le 25 juin 1947 sous le titre *Het Achterhuis. Dagboekbrieven van 14 juni 1942 tot 1 augustus 1944 (L'Annexe : Notes de journal du 12 juin 1942 – 1^{er} août 1944)*.

3.3. De l'identification au rejet ou le besoin d'imagination

Nous voulons ici étudier la position des archivistes par rapport aux documents et aux personnages qui les « habitent ». En effet, certains archivistes disent s'identifier aux individus qu'ils ont « rencontré ».

Au sens général, l'identification est le fait de s'identifier à quelqu'un ou à quelque chose. En psychologie, l'identification est l'« activité d'un sujet qui rapproche une information actuelle avec une information précédente, déjà élaborée sous forme de schème, de schéma ou de percept. (L'identification est à la base de la perception.) » En psychologie, certains parlent aussi d'« échoïsation », c'est-à-dire une « activité en miroir qui se développe chez les partenaires d'une interaction. »¹⁷⁴ Ce processus d'identification serait à la base de l'empathie, dont l'une des conceptions principales est « la prise de rôle (*role taking*) : l'empathie est définie par l'aptitude à prendre imaginativement le rôle d'autrui et à interpréter ainsi ses pensées, sentiments et actions. »¹⁷⁵ A propos d'archives qui ont une « valeur importante » pour les personnes ou les familles qu'elles concernent, notamment des archives privées, un étudiant dit : « *Il m'arrive parfois, quand je tombe sur ce type de document, de me mettre à la place de ces personnes et d'essayer de ressentir ce que ce document d'archives représentait pour eux.* »¹⁷⁶

Des études de psychologie ont démontré qu'en règle générale, les personnes apprécient plus les individus qui leur ressemblent, que ce soit physiquement ou sur le plan des idées, de la morale, du comportement, etc. Nous pouvons citer l'exemple du *Journal d'Anne Frank* (voir figure ci-contre), utilisé dans les écoles françaises pour parler du génocide juif aux écoliers. Le succès de ce journal intime est dû au fait qu'il s'agit du récit émouvant d'une jeune fille juive racontant les conditions de sa survie ainsi que celle de toute sa famille¹⁷⁷. Mais si l'ouvrage a été utilisé à l'adresse des écoliers comme source d'informations et de commémoration à propos de la Seconde Guerre mondiale, c'est avant tout parce qu'il est écrit par une jeune fille. Pas de récits d'horreur, de mort, comme c'est souvent le cas des récits de survivants des camps¹⁷⁸. Parce que les jeunes peuvent s'identifier, le récit va les toucher personnellement. Parce qu'il ne parle pas d'horreur, il est acceptable à lire.



Figure 7 : « Anne Frank chez elle au Merwedeplein », 1941, photographie en noir et blanc.

Source : La Maison Anne Frank.

Est-ce que l'identification permet une meilleure compréhension des documents ? Cette question mériterait d'être creusée, l'empathie n'étant pas opposée à la connaissance. Nous pouvons citer l'exemple de la recherche

¹⁷⁴ Jacques Cosnier, *Psychologie des émotions et des sentiments*, op. cit., p. 150.

¹⁷⁵ Jacques Cosnier, *Psychologie des émotions et des sentiments*, op. cit., p. 151.

¹⁷⁶ Extrait d'une réponse à la question 4.

¹⁷⁷ Pour plus d'informations, voir le site officiel de l'association *La Maison Anne Frank* [en ligne] disponible sur <http://www.annefrank.org/fr/> (consulté le 30 mai 2013).

¹⁷⁸ A ce propos, Boris Cyrulnik oppose le témoignage d'Anne Frank à celui, beaucoup plus dur, de Primo Levi, dans *Si c'est un homme*. Boris Cyrulnik, *Sauve-toi, la vie t'appelle*, Paris, Odile Jacob, 2012, 211 p.

concernant les femmes tondues à la Libération¹⁷⁹. Ce n'est qu'assez récemment que ces femmes ont été considérées comme victimes. On peut alors se demander s'il ne serait pas intéressant, voire nécessaire, de se mettre à la place des personnages qui apparaissent dans les documents d'archives pour mieux comprendre les documents.

Notre culture, notre appartenance ethnique, notre milieu social, notre genre (homme ou femme), notre génération – et sans doute bien d'autres facteurs – nous façonnent et influencent nos goûts, nos sensibilités. En tant qu'individus uniques, nous avons des préférences pour certains domaines, nous avons des centres d'intérêts particuliers, ce qui influence sans doute notre perception des documents, donc les émotions que les documents peuvent provoquer. C'est pourquoi nous avons voulu analyser les pratiques culturelles des répondants, pour les mettre en parallèle avec ce qu'ils disent des documents. Nous partons de l'hypothèse qu'une personne cinéophile sera sans doute plus « touchée » que les autres par des archives cinématographiques.

Les répondants sont très nombreux à fréquenter régulièrement les salles de cinéma¹⁸⁰ en une année, puisque 64 % déclarent y aller entre trois et onze fois, 17 % entre une à deux fois, voire 12 fois et plus pour 13 % d'entre eux. En revanche, ils sont peu nombreux à ne jamais aller au cinéma (6 %). Mais est-ce que ce goût prononcé pour le cinéma se retrouve dans l'approche des documents d'archives ? Sur 66 personnes allant régulièrement au cinéma (entre 3 et plus de 12 fois) en une année, 35 % déclarent trouver les documents cinématographiques « émouvants » alors que 65 % ne classent pas ce type de documents parmi ceux qui les « touchent ». A l'inverse, sur 20 personnes allant peu (une à deux fois par an) ou jamais au cinéma en une année, 7 disent trouver les documents cinématographiques « émouvants » contre 13. Il ressort de cette analyse la difficulté de cerner la relation entre les pratiques culturelles des participants et leur préférence pour certains types de documents au niveau émotionnel. On pourra objecter que le fait d'apprécier le cinéma ne veut pas dire « aller régulièrement assister à la projection d'un film ».

Dans le prolongement de l'hypothèse concernant les pratiques culturelles et le goût pour certains types de documents d'archives, nous nous sommes penchés sur les réponses des personnes qui disent pratiquer des activités de type artistique (photographie, dessin, peinture, et autres). Est-ce que la pratique du dessin, par exemple, rend le dessinateur plus enclin à s'émouvoir devant ce même type de document ? Parmi les répondants, une personne pratiquant cette activité parle d'une expérience émouvante au contact d'archives : « *La découverte d'un plan aquarellé du XIXème (sic) siècle par exemple : la précision du trait, du dessin, la bonne conservation d'un tel document deux siècles durant grâce à la bienveillance de personnes sensibles à leur intérêt, le contenu retranscrit faisant état de l'évolution d'un territoire, etc.* »¹⁸¹, ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES. Ces exemples sont des exceptions. Les pratiques culturelles – à différencier des centres d'intérêts – ne semblent pas refléter le « goût » pour un certain type de documents.

¹⁷⁹ Voir à ce propos Fabrice Virgili, *La France « virile » : des femmes tondues à la Libération*, Paris, Payot & Rivages, 2004 (réédition), 421 p. L'auteur met en avant le caractère misogyne de ces violences, à travers la tonte et la déshumanisation de ces femmes.

¹⁸⁰ Voir annexe 16.

¹⁸¹ Réponse à la question 20.

Les archives reflètent les activités humaines, notamment les plus sombres. Elles peuvent renfermer des informations morbides, glauques, parfois répugnantes ou qui mettent mal à l'aise. Confrontés à ce type de documents, les archivistes ne restent pas insensibles. Les réactions sont diverses, d'une durée variable, et peuvent aller de la gêne jusqu'aux cauchemars chez certains : « *Ma période étudiante a bien sûr été plus émotive en ce qui concerne les archives. Notamment la série B des archives départementales de Maine et Loire. J'étudiais alors les déclarations de grossesse. A la lecture de ces actes ce sont les sentiments amoureux qui apparaissent mais aussi parfois des choses très dures, j'ai toujours en mémoire le récit d'un viol très détaillé qui m'avait un peu laissé sur le carreau.* »¹⁸², ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES. L'effet de réel amplifierait-il le malaise ? En sachant que des scènes comme celles-ci se sont réellement passées, le lecteur ne peut pas se protéger en se disant que cela n'est que de la fiction. « *Les personnages que je "rencontre" au travers des archives peuvent m'"habiter" pendant des périodes plus ou moins longues. Dernièrement des recherches sur un résistant m'ont rendu triste et angoissée, au point de provoquer des cauchemars* »¹⁸³, ARCHIVISTE, ARCHIVES COMMUNALES.

Pour que l'identification se fasse, il faut un minimum d'imagination. Comment sinon, se mettre à la place des personnages qui apparaissent dans les récits ? Certains affirment tenter de se projeter vers une époque pour pouvoir faire « vivre » les personnages rencontrés. Pour cela, les œuvres de fiction peuvent être utiles. En utilisant les informations fragmentaires des archives et en les mélangeant pour les rendre crédibles, elles peuvent permettre de restituer un contexte, une époque, un cadre aux actions décrites dans les documents. Si nous prenons l'exemple des camps d'« anéantissement »¹⁸⁴ pendant la Seconde Guerre mondiale, il est difficile d'imaginer l'horreur. Dans les années 1960, personne ne parlait de ce sujet. Depuis, les survivants ont réussi à se faire entendre, à partager cette part d'histoire. Mais si leurs récits et les films documentaires ont permis au spectateur de se faire une petite idée de l'horreur, la fiction a aussi été utilisée et a permis une réelle prise de conscience. Même si l'on peut reprocher aux films de fiction de trop jouer sur la corde sensible, de faire dans le registre mélodramatique, ils ont tout de même le mérite de permettre au spectateur de s'identifier aux personnages. C'est ce que pointe Boris Cyrulnik¹⁸⁵, pour qui la fiction – dans ce cas précis –, qu'il rapproche du souvenir ou du récit de vie, n'est pas synonyme de trahison mais a permis aux gens qui n'ont pas été eux-mêmes des survivants de comprendre le drame de ces existences brisées¹⁸⁶.

Avec un film comme *La Liste de Schindler* (1993) de Steven Spielberg, l'histoire mise en scénario prend le spectateur par la main pour lui montrer l'horreur des camps et le combat pour la survie. Il ne s'agit pas d'un documentaire, mais l'on sait que l'histoire s'est vraiment passée. Il ne s'agit pas d'images d'archives, mais est-ce que les archives pourraient faire comprendre tout ce que des films comme celui-ci transmettent ? L'utilisation du noir et blanc plonge le spectateur dans une autre époque, tout en évitant de rendre certaines scènes trop sanglantes. Seule

¹⁸² Extrait d'une réponse à la question 4.

¹⁸³ Extrait d'une réponse à la question 4.

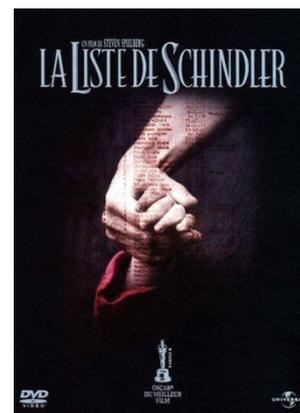
¹⁸⁴ Pour reprendre l'expression de Jean-François Chiantaretto, cité par Yoram Mouchenik, « *Ce n'est qu'un nom sur une liste, mais c'est mon cimetière* » : *traumas, deuils et transmission chez les enfants juifs cachés en France pendant l'Occupation*, op. cit., p. 23.

¹⁸⁵ Boris Cyrulnik, *Sauve-toi, la vie t'appelle*, op. cit., p. 161-168, p. 261-286.

¹⁸⁶ Boris Cyrulnik, *Sauve-toi, la vie t'appelle*, op. cit., p. 165-166. Il explique que cette reconnaissance lui a été bénéfique, lui qui pendant des années ne pouvait pas parler de ce qui était arrivé : « Les œuvres d'art en invitant à parler de la tragédie offraient une pierre tombale à mes parents. [...] C'est la fiction qui a mis du baume sur mes blessures. ».

Figure 8 : Affiche du film *La Liste de Schindler*

transgression à ce code couleur, le manteau rouge d'une petite fille déportée sert de fil d'Ariane. Appuyés par des témoignages de survivants, ce film est une référence en la matière, et a permis au monde de s'imaginer la survie dans les camps, et parfois, de faciliter la prise de parole des revenants qui devaient jusque-là se taire face à l'incompréhension¹⁸⁷. Documents d'archives ou fiction, il s'agit d'abord de rencontres avec des personnages ayant existé, même s'ils sont joués par des acteurs. Des documents agréables ou horribles, mais crédibles, même s'il ne s'agit pas d'archives.



Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire que, d'après les réponses recueillies lors de l'enquête, les archives possèderaient bel et bien une dimension émotive particulière. Nous avons vu que ces émotions sont de l'ordre du personnel. Elles se partagent peu, même s'il y a des exceptions à la règle. L'état matériel des documents suscite des réactions spécifiques, que nous distinguons des émotions liées aux informations et de celles liées au contact physique avec les archives de type « papier ». Nous observons que les émotions suscitées par le contact sensoriel avec les documents se produisent exclusivement avec des originaux. En effet, nous n'avons pas d'exemples d'émotions provoquées par un contact physique avec des reproductions, telles que des photocopies ou des microfilms. Même avec les moyens techniques actuels, comme les capacités de zoom sur des documents numérisés – agrandissement qui permet notamment de faire apparaître le grain du papier ou du parchemin, comme des traces de leur auteur – les archivistes ne disent pas être particulièrement « émus » par les archives numérisées. Nous n'avons pas de témoignages concernant un ressenti particulier de l'ordre du physique lié à une situation de ce type. L'émotion est surtout mise en lien avec les informations contenues dans les documents, plus rarement en fonction du support. Les participants mettent en avant le peu de différences qu'ils font d'un même document, numérisé et mis en ligne. Ils sont davantage « touchés » par des histoires personnelles, qui les font entrer dans l'intimité des individus et des familles.

Les archives ne sont pas les seules à provoquer des émotions chez les archivistes, qu'ils soient professionnels ou étudiants. Les moments de contact avec le public mais aussi avec tous les acteurs en lien avec le milieu des archives (producteurs, services versants, donateurs, etc.) sont source d'émotions. Plus que la relation aux archives, c'est la relation aux autres qui est mise en avant, les moments de partage et d'émotions. De manière plus large, le métier en lui-même ne laisse pas indifférent, les archivistes parlant à la fois de leurs difficultés mais aussi des petites joies du quotidien. Face à leur devoir de conservation des documents, ils font parfois état de leur découragement, de leur écœurement voire de leur colère quand ils sont confrontés aux mauvaises conditions de conservation des archives ou des dégradations qu'elles ont subies.

¹⁸⁷ Cette idée est directement inspirée de Boris Cyrulnik, *Sauve-toi, la vie t'appelle*, op. cit., p. 161-168, p. 261-286.

Nous avons également vu que tous les archivistes n'appréhendent pas de la même façon les archives. En fonction de leur formation, des missions qu'ils accomplissent, leur regard est différent. L'approche des archivistes ayant une formation en histoire se démarque des autres. Pour eux, les archives ont davantage un caractère historique, ancien, une valeur de source. Nous pensions que les années d'expérience auraient sans doute raison des émotions au contact des documents. Apparemment, il n'en est rien. La différence principale apparaît surtout entre les missions exercées. En effet, si tous les archivistes ont pour mission commune le classement, les missions en lien avec la création (*records management*, etc.) ne concernent que peu d'archivistes en poste. Ces disparités apparaissent dans les résultats de l'enquête. Des différences sont également visibles entre étudiants et archivistes actifs, qu'ils soient en poste ou sans activité professionnelle, même si les étudiants sont peu nombreux à avoir répondu au questionnaire (6 contre 80), ce qui rend difficile la comparaison entre les deux groupes. L'âge, le sexe ou les activités culturelles pratiquées ne permettent pas d'expliquer des préférences spécifiques pour tel ou tel type de document.



Conclusion

Nous avons vu que les archives ne sont pas seules à susciter des émotions. La profession d'archiviste en elle-même peut être source de joie, mais aussi de colère ou de découragement. La perception des documents dépend entièrement de la personnalité des archivistes qui les consultent, mais également de leur formation. Il aurait été intéressant de pouvoir creuser plus en profondeur la question, certains points restant à éclaircir. Pour cela, des entretiens auraient été nécessaires, même si le grand nombre de réponses à notre enquête a tout même permis de dégager des pistes significatives.

Comme nous l'avons avancé précédemment, il serait peut-être utile de mener une enquête auprès des professionnels pour connaître leur opinion sur le métier qu'ils exercent, savoir quelles difficultés ils rencontrent au quotidien pour pouvoir y apporter des solutions d'ensemble. Nous avons aussi mis en évidence que, dans certains cas, il existait une continuité familiale dans le choix de la profession exercée. Nous aurions aimé pouvoir nous entretenir avec ces personnes pour savoir ce qui les a poussées à entrer dans le monde des archives. Du côté des professionnels ayant une longue expérience des documents, nous aurions apprécié pouvoir les interroger sur leur relation avec les archives, et savoir si la perspective de la retraite les frustre. En effet, comme dans tous les métiers choisis par passion, il apparaîtrait assez normal que ces personnes aient du mal à quitter un monde qu'ils aiment.

Cette enquête aurait mérité d'être plus approfondie, notamment en ce qui concerne l'origine sociale et culturelle des répondants. L'absence d'archives ou même de bibliothèque dans le milieu familial pourrait expliquer un fort intérêt pour le patrimoine écrit¹⁸⁸. Ainsi, l'entrée dans le monde des archives, si proche de celui de la recherche, pourrait se lire comme une promotion sociale pour des personnes issues de milieux modestes.

Loin d'être inutile, cette enquête a permis de démontrer l'existence, aux yeux des personnes interrogées, d'une dimension émotive des archives, qu'elles soient de type « papier », magnétique, ou électronique, même si ce dernier point n'est pas consensuel. Contenu et support sont chacun capables de susciter des émotions chez le lecteur, qu'il s'agisse de textes, d'images, ou de sons, mais avec quel degré de différence ? Les émotions liées au contenu forcent le lecteur à savoir déchiffrer les documents, ce qui implique des connaissances spécifiques. Alors que la consultation de documents textuels « oblige » le visiteur d'exposition à imaginer les scènes décrites, elles s'offrent à lui quand il s'agit de photographies ou d'images animées, ce qui explique la forte utilisation de documents figurés dans le cadre de la valorisation. A contrario, les émotions liées au support sont totalement indépendantes de celles suscitées par les informations, ce qui permet à des non-paléographes de s'émerveiller devant des chartes du Moyen Age sans pouvoir en lire une ligne.

¹⁸⁸ Cette idée nous a été inspirée par Maurice Olender, « Matériau du rêve », *Le lieu de l'archive, supplément à la Lettre de l'IMEC*, Paris, Institut Mémoires de l'édition contemporaine, 2010, 62 p. Né dans une famille juive modeste, dans un monde de l'oralité où l'on parlait tout le temps d'archives, il est resté fasciné par les archives.

Actuellement, les services d'archives sont capables de concevoir des expositions « grand public », susceptibles de « toucher » le spectateur tout en lui montrant l'intérêt de la conservation du patrimoine écrit. Les initiatives effectuées dans le domaine de l'art contemporain ne sont qu'un exemple. Le problème se pose au moment de la sélection des documents à exposer. En effet, la prise en considération de l'émotion dans le choix des documents retenus pour une exposition est pour l'instant mise sur le compte de « choix personnels », et non sur celui de l'émotion, critère jugé subjectif, donc contraire au professionnalisme qui caractérise les archivistes. Pourtant ces choix guidés par l'émotion, l'aspect insolite ou choquant d'un document, peuvent être payants. Les archivistes savent utiliser leurs impressions dans le cadre de la valorisation, il faudrait maintenant qu'ils le reconnaissent et commencent à voir d'un œil différent les émotions, qui ne sont pas toujours synonymes de subjectivité, de partialité, donc d'un travail de mauvaise qualité. Plus que la prise en compte théorique d'une valeur émotionnelle des archives, la profession doit se rendre compte de la valeur ajoutée de certains types de documents. Les archives définitives ne sont pas des archives « mortes », au sens où il faudrait les conserver indéfiniment sur des étagères ou un serveur à l'usage unique de la recherche. Une deuxième vie commence après leur utilisation courante, notamment dans le cadre d'expositions.

Dans la ligne de cette réflexion, nous nous demandons quels effets peuvent avoir les émotions dans la pratique archivistique en général. Si des archivistes se laissent influencer par leur ressenti au moment de la sélection de documents dans un cadre de valorisation, qu'en est-il lors de la sélection avant destruction ? Sous la pression d'une hiérarchie cherchant à cacher des informations au public, les archivistes peuvent-ils rester objectifs, indépendants et ne pas laisser leur travail être influencé ? Ce problème a notamment été mis en avant par Sonia Combe¹⁸⁹. Prendre conscience de la dimension émotive des archives pourrait permettre de revoir la question de l'évaluation des documents avant leur élimination. Le travail de l'APA est ici intéressant, puisque cette association recueille des archives privées, de personnes et de familles qui racontent leur vie. Peu intéressant dirons certains, mais comment deviner à l'avance les besoins de la recherche ? Prêter plus attention à l'humain qui transparaît dans les archives nous amènerait peut-être à revoir nos politiques de sélections de documents à conserver.

Nous souhaitons aussi mettre en évidence l'importance du partage des émotions. Comment faire prendre conscience de l'intérêt de la conservation des archives aux publics sans leur montrer des documents qui les touchent personnellement, qui les amène à s'intéresser au patrimoine écrit ? Le partage des émotions peut être un excellent moyen de communication au public, comme le souligne Jacques Lacoursière¹⁹⁰ : « *Je me rappelle, quand j'étais archiviste, j'avais apporté en classe des originaux. Je disais à mes élèves : "Touchez ce billet, juste du bout des doigts, parce que c'est un explorateur du XVII^e siècle qui a écrit cet original-là." L'histoire, l'enseignement de l'histoire prenait alors un autre visage [...]* ». Pour lui,

¹⁸⁹ Sonia Combe, *Archives interdites, l'histoire confisquée*, Paris, La Découverte, 2001, 325 p. Elle avait publié dès 1994 un ouvrage sur le même sujet : *Archives interdites : leurs peurs françaises face à l'histoire contemporaine*, Paris, Albin Michel, 1994, 327 p.

¹⁹⁰ Jacques Lacoursière, « Les archives, de l'émotion à l'information », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010-2011, Sainte-Foy (Québec), Association des archivistes du Québec (AAQ), p. 65-68.

actuellement, l'enseignement de l'histoire ne se fait pas assez avec des originaux, des archives. Parce que l'« *histoire, c'est quelque chose de vivant* », les archives ne sont pas de simples morceaux de papiers bons à jeter ou des données « mortes » stockées sur un serveur. Le faire comprendre aux publics permettrait peut-être de faire relativiser le cliché qui enferme le monde des archives dans une bulle d'ombre et de poussière. Des initiatives dans ce sens restent à mener en direction des producteurs d'archives, mais aussi des futurs professionnels des archives.

Face aux destructions, détournements d'archives et autres « maltraitances » qui ont pu être commises par des agents, des publics ou même des professionnels des archives sur les documents, la prise en compte de la dimension émotionnelle des archives serait peut-être une piste à envisager pour mieux protéger le patrimoine écrit. Face à certains publics qui auraient tendance à s'appropriier des documents, voire à les mutiler pour en garder une partie, est-ce qu'il ne faudrait pas se montrer un peu plus méfiant ? Informer et sensibiliser les publics selon leur rapport, plus ou moins personnel, aux documents serait sans doute une bonne solution.

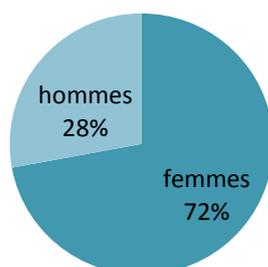
Nous nous sommes également demandé comment réagissent les professionnels face à la destruction de documents qui constituent en eux-mêmes la source et l'aboutissement d'un travail. Sont-ils aidés ? En plus des réparations matérielles nécessaires suite aux destructions causées par un incendie ou une inondation, est-ce qu'un accompagnement psychologique des professionnels est envisagé à l'heure actuelle ?



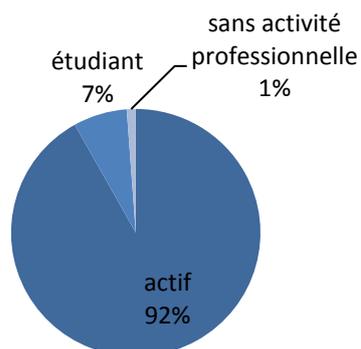
Annexes

1. Profil des répondants : généralités

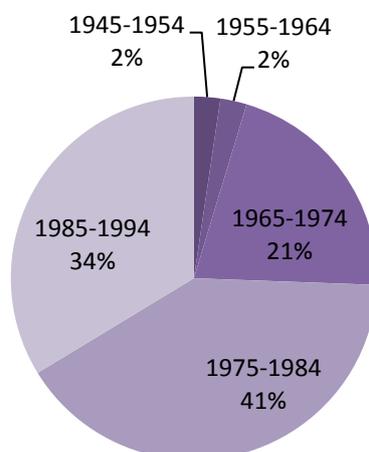
Annexe 1 : Réponses à la question 46. **Part d'hommes et de femmes ayant participé à l'enquête**



Annexe 2 : Réponses à la question 68. **Situation actuelle des répondants**

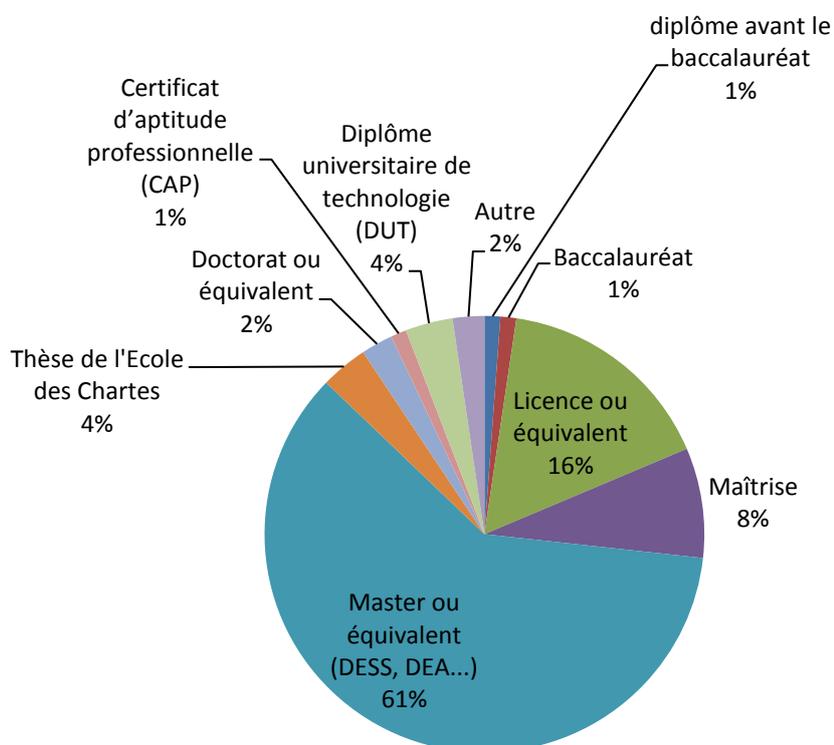


Annexe 3 : Réponses à la question 48. **Répartition des répondants par classe d'âge**

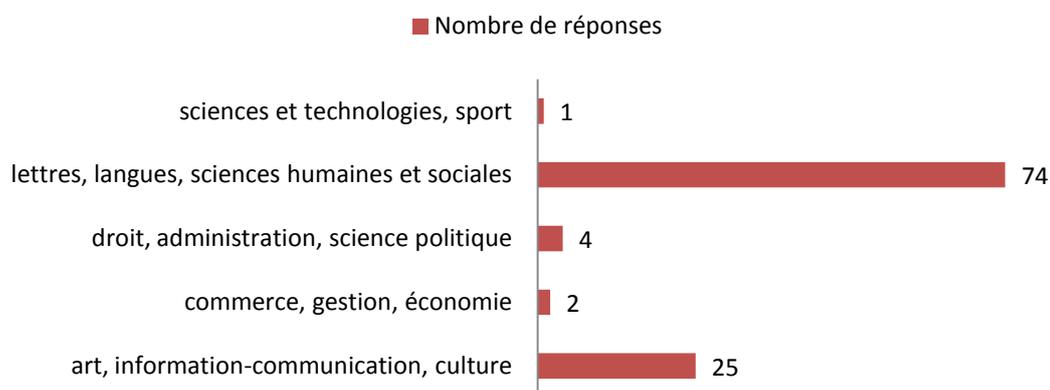


2. Formation et niveau d'étude

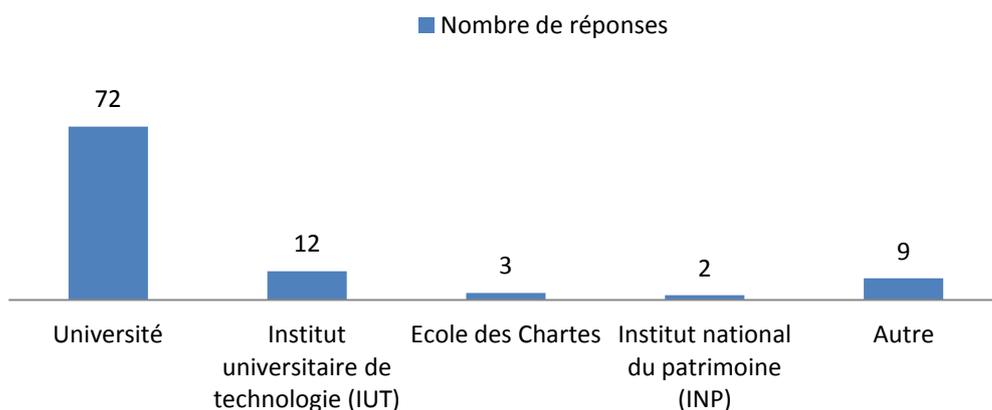
Annexe 4 : Réponses à la question 58. **Type de diplôme obtenu par les répondants à la fin de leurs études**



Annexe 5 : Réponses à la question 59. **Domaine d'étude suivi par les répondants**

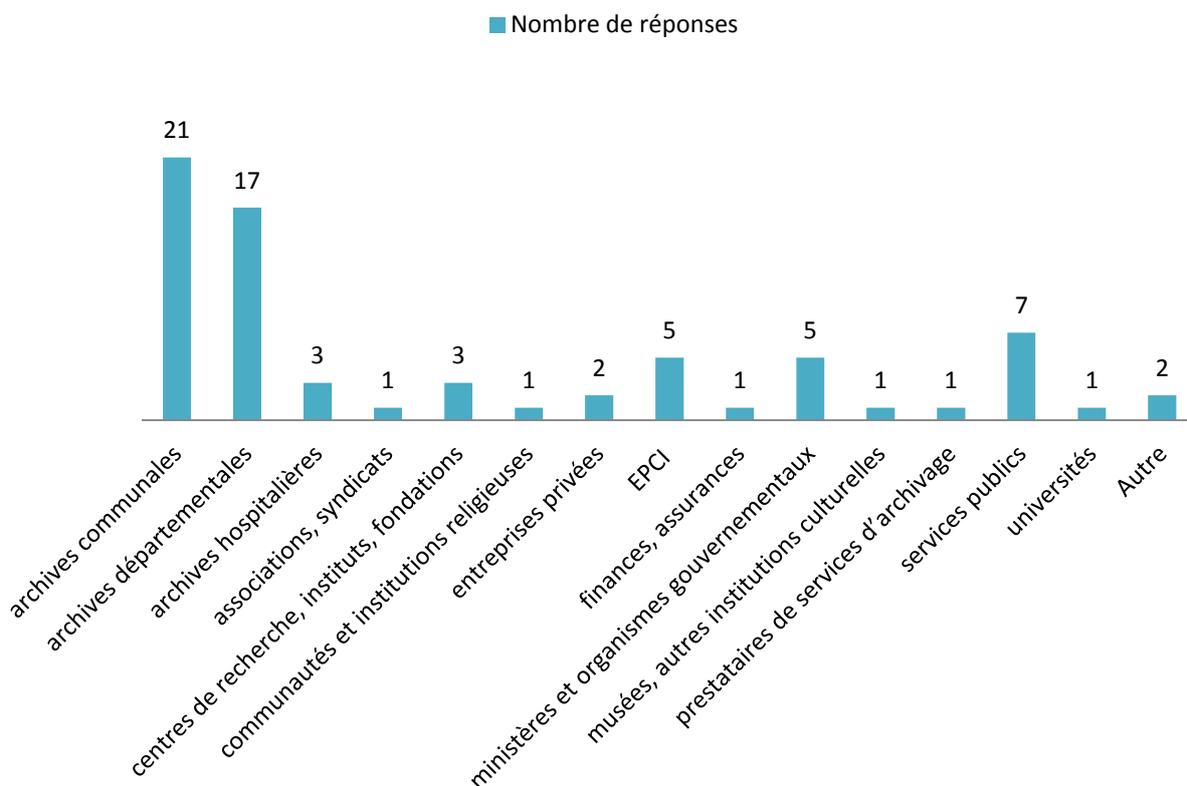


Annexe 6 : Réponses à la question 63. **Type(s) d'établissement(s) fréquenté(s) pendant les études**

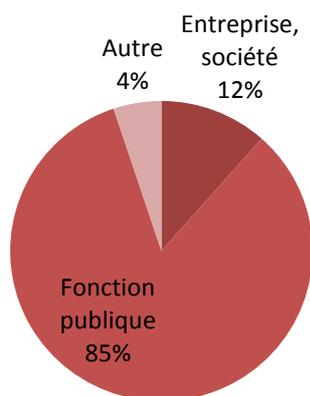


3. Professionnels des archives : lieu de travail, statut et missions

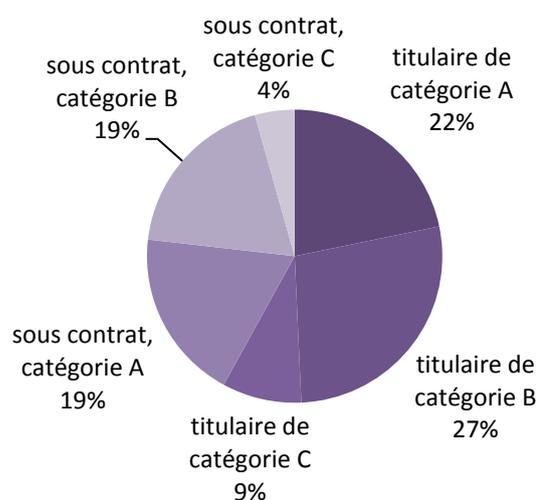
Annexe 7 : Réponses à la question 69. **Type de service ou secteur d'activité dans lequel travaillent les actifs**



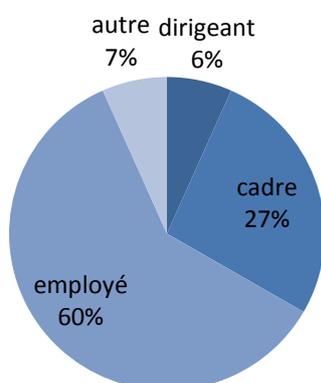
Annexe 8 : Réponses à la question 72. **Secteur d'activité dans lequel travaillent les professionnels**



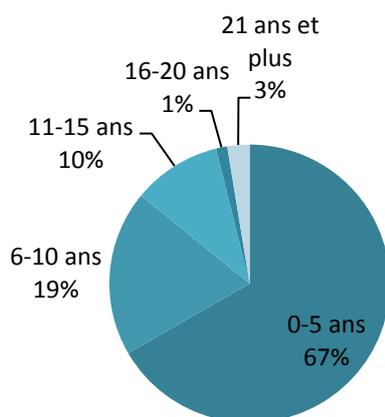
Annexe 9 : Réponses à la question 73. **Catégorie d'emploi occupée par les professionnels exerçant dans la fonction publique**



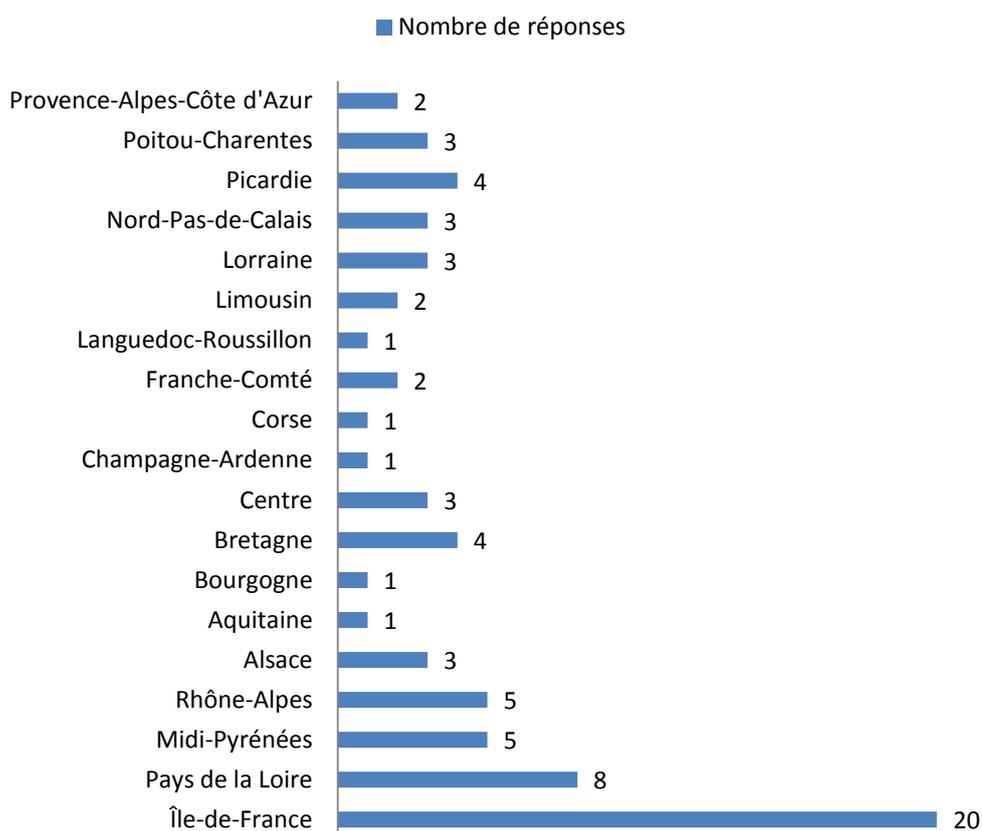
Annexe 10 : Réponses à la question 74. **Catégorie d'emploi occupée par les professionnels du secteur privé**



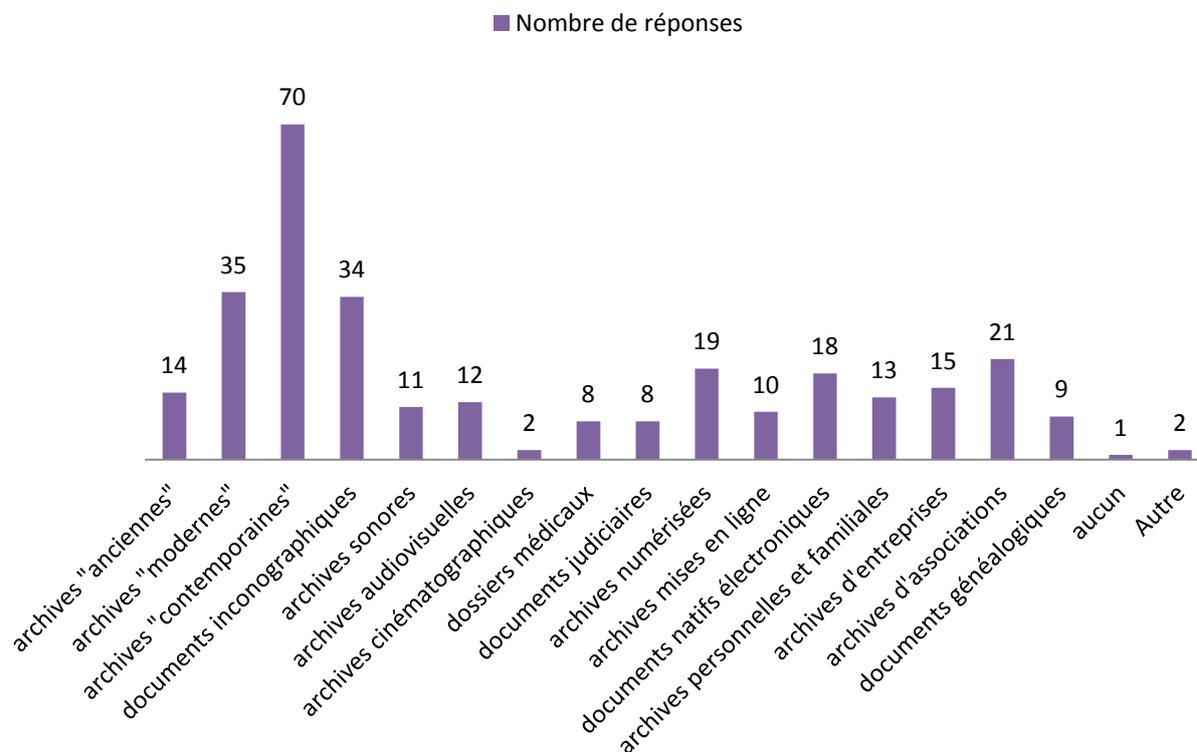
Annexe 11 : Réponses à la question 75. Temps de carrière effectué par les professionnels à leur poste actuel



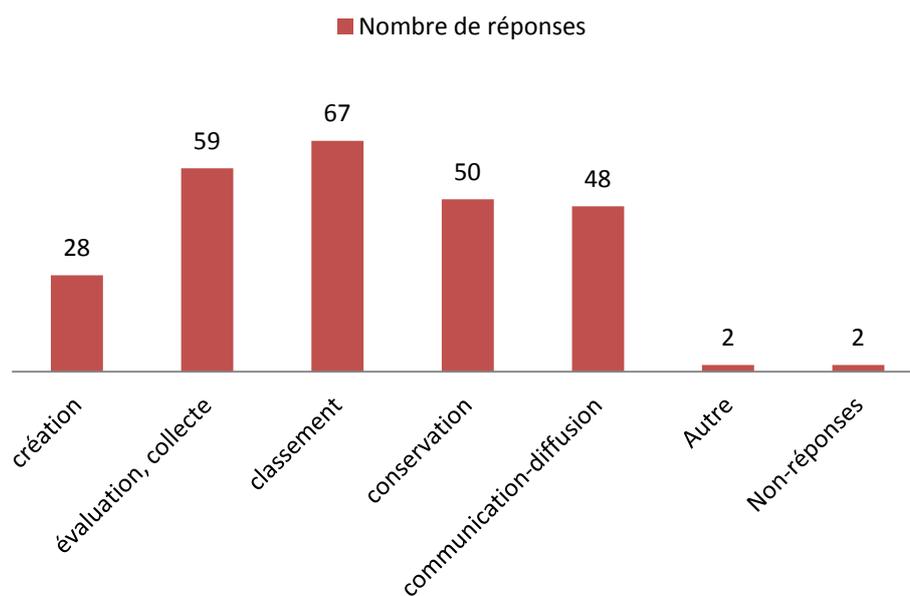
Annexe 12 : Analyse des réponses aux questions 70 et 71. Lieu de travail des professionnels par région (France métropolitaine)



Annexe 13 : Réponses à la question 79. **Types d'archives sur lesquels les professionnels travaillent quotidiennement**

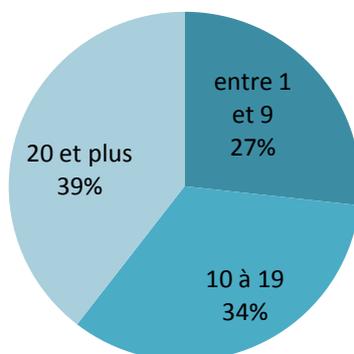


Annexe 14 : Réponses à la question 77. **Fonction(s) « archives » exercée(s) par les professionnels.**

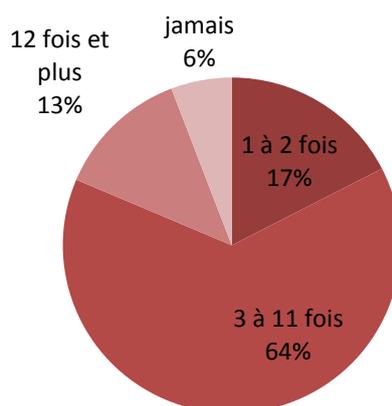


4. Pratiques culturelles et utilisation des médias

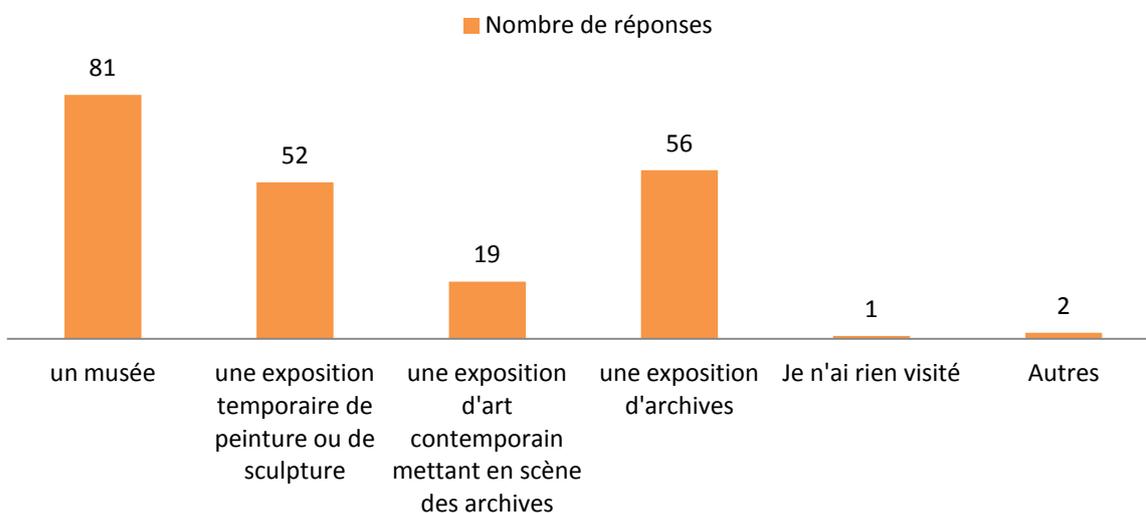
Annexe 15 : Réponses à la question 32. **Nombre de livres lus, en moyenne, en une année**



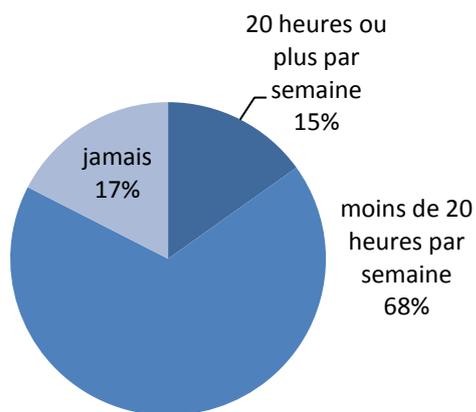
Annexe 16 : Réponses à la question 37. **Fréquence de sortie au cinéma pendant les 12 derniers mois**



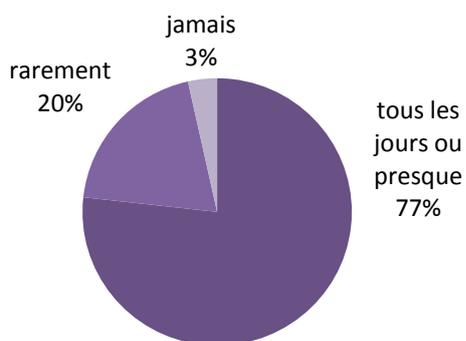
Annexe 17 : Réponses à la question 39. **Visite(s) de musée et d'expositions au cours des 12 derniers mois**



Annexe 18 : Réponses à la question 23. **Fréquence d'utilisation de la télévision (par semaine)**

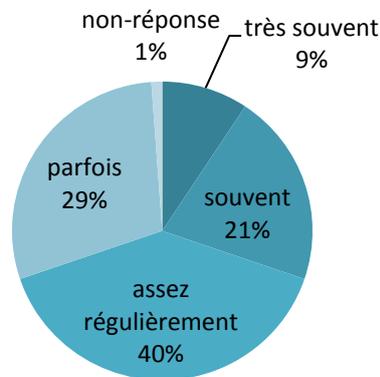


Annexe 19 : Réponses à la question 30. **Fréquence d'écoute de la radio au cours des 12 derniers mois**

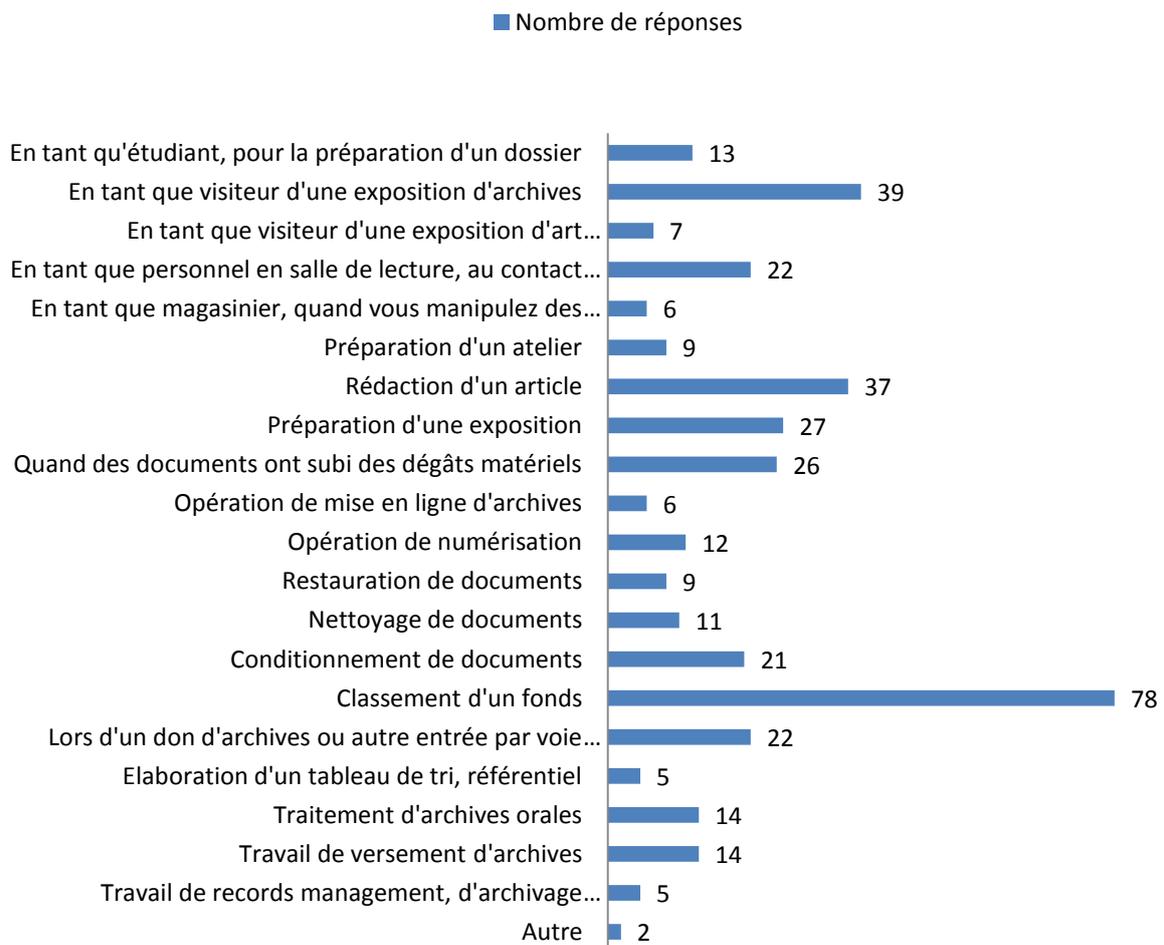


5. Archives et émotions : où et quand ?

Annexe 20 : Réponses à la question 2. **Fréquence de ressenti d'émotions au contact d'archives**



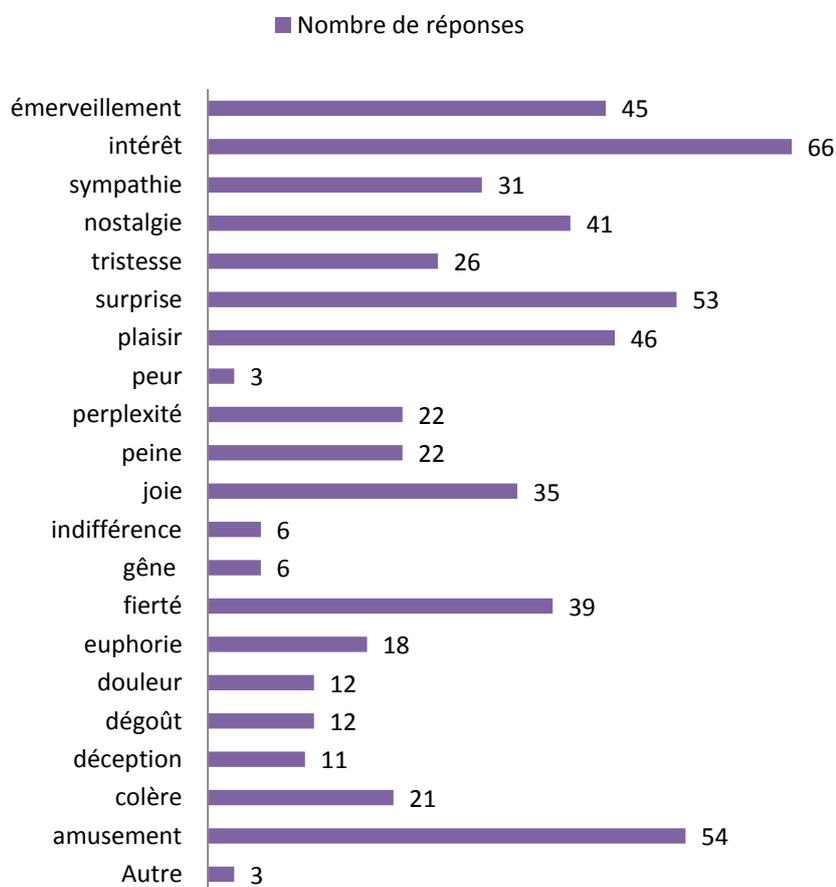
Annexe 21 : Réponses à la question 3. **Des émotions ressenties à un moment précis**



Annexe 22 : Tableau des réponses à la question 3. **Des émotions ressenties à un moment précis**

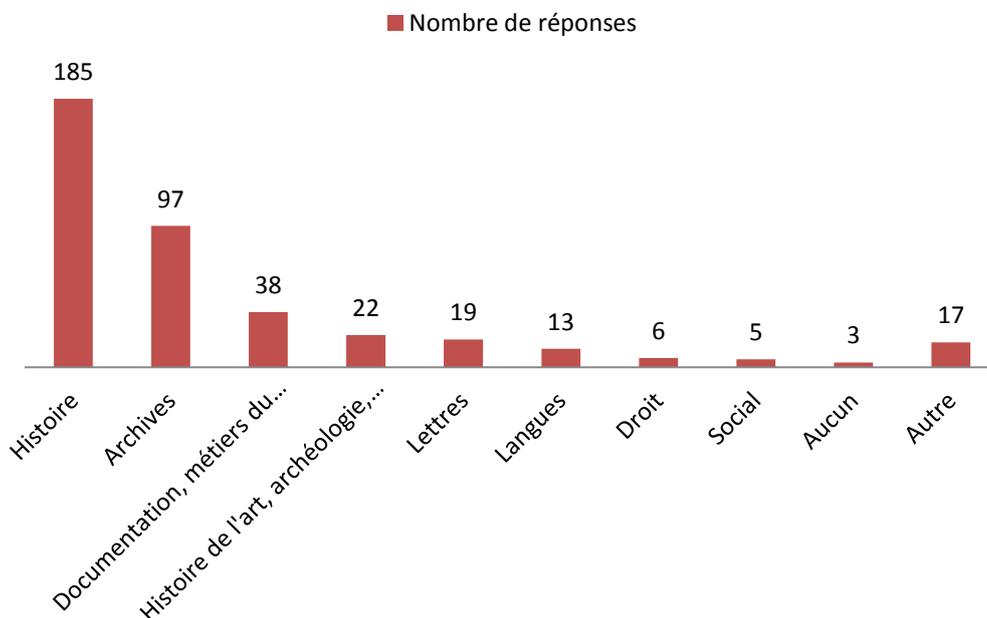
	Nombre de réponses
Travail de <i>records management</i> , d'archivage électronique	5
Travail de versement d'archives	14
Traitement d'archives orales	14
Élaboration d'un tableau de tri, référentiel	5
Lors d'un don d'archives ou autre entrée par voie "extraordinaire"	22
Classement d'un fonds	78
Conditionnement de documents	21
Nettoyage de documents	11
Restauration de documents	9
Opération de numérisation	12
Opération de mise en ligne d'archives	6
Quand des documents ont subi des dégâts matériels	26
Préparation d'une exposition	27
Rédaction d'un article	37
Préparation d'un atelier	9
En tant que magasinier, quand vous manipulez des documents	6
En tant que personnel en salle de lecture, au contact avec le public	22
En tant que visiteur d'une exposition d'art contemporain mettant en scène des archives	7
En tant que visiteur d'une exposition d'archives	39
En tant qu'étudiant, pour la préparation d'un dossier	13
Autre	2

Annexe 23 : Réponses à la question 5. Type(s) d'émotion(s) ressentie(s) par les répondants



6. Histoire et archives, une relation particulière

Annexe 24 : Réponses à la question 60. **Domaine d'étude spécifique précisé par les répondants**

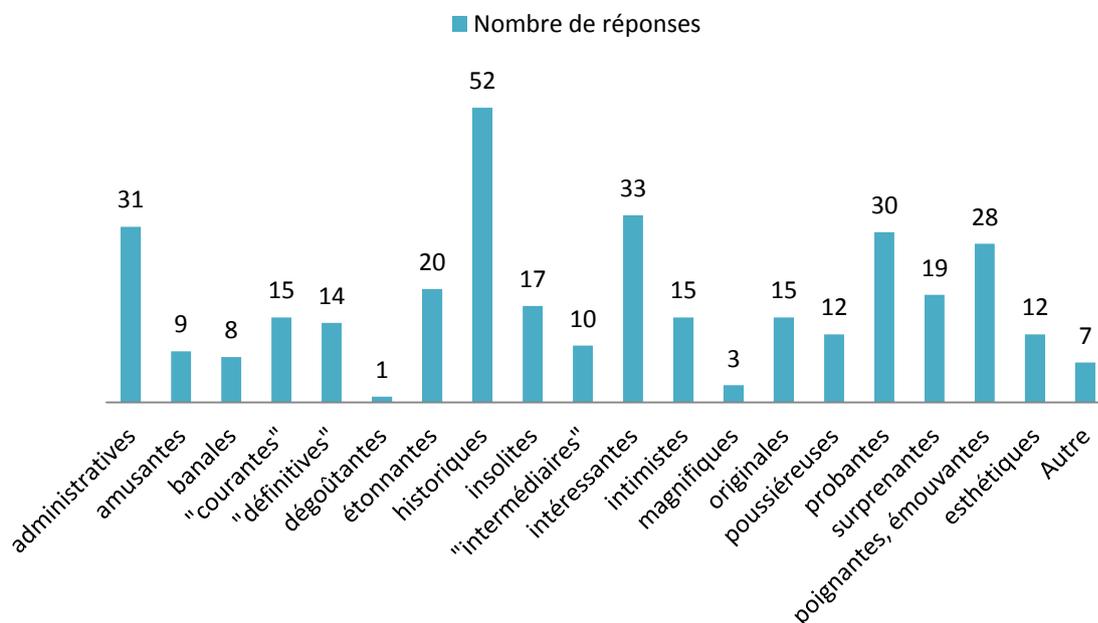


Annexe 25 : Tableau des réponses à la question 60. **Domaine d'étude spécifique précisé par les répondants**

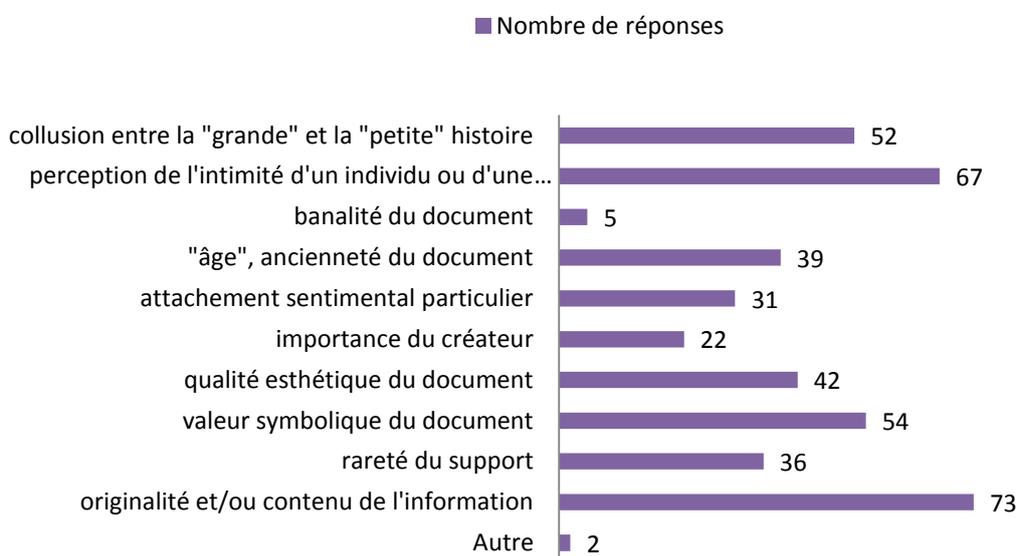
Domaine d'étude	Nombre de réponses
Histoire	59
Archives	31
Documentation, métiers du livre, information-communication, médiation, valorisation, sciences de l'information, ingénierie documentaire	12
Histoire de l'art, archéologie, patrimoine	7
Lettres	6
Langues	4
Droit	2
Domaine social	2
Aucun	1
Autre	6

7. Les archives : entre banalité, poussière et surprise

Annexe 26 : Réponses à la question 9. Adjectifs attribués aux archives



Annexe 27 : Réponses à la question 6. Critères déterminant la dimension émotive des archives



Annexe 28 : Tableau des réponses à la question 6. **Critères déterminant la dimension émotionnelle des archives**

	Nombre de réponses
originalité et/ou contenu de l'information	73
rareté du support	36
valeur symbolique du document	54
qualité esthétique du document	42
importance du créateur	22
attachement sentimental particulier	31
"âge", ancienneté du document	39
banalité du document	5
perception de l'intimité d'un individu ou d'une famille	67
collusion entre la "grande" et la "petite" histoire	52
Autre	2

8. Travailler aux archives : entre vocation et hasard

Annexe 29 : Réponses à la question 66. **Critères qui ont conduit les répondants à travailler dans le secteur des archives.**

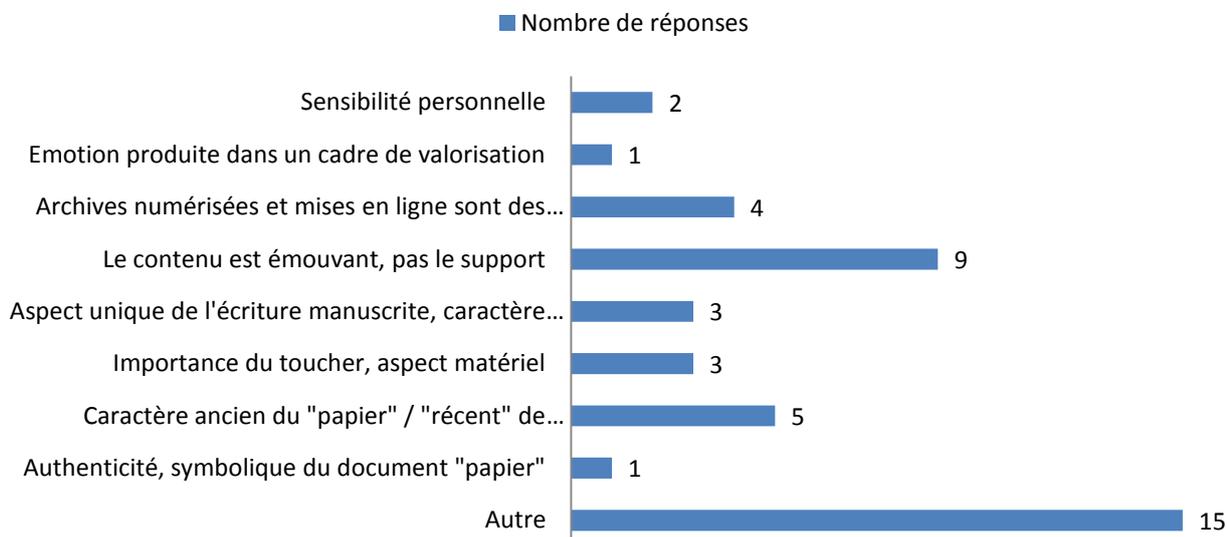


Annexe 30 : Tableau des réponses à la question 66. **Critères qui ont conduit les répondants à travailler dans le secteur des archives**

	Nombre de réponses
Par goût pour l'histoire, le passé	45
Par goût pour les documents, le patrimoine écrit, les livres	25
Par goût pour le patrimoine, la culture	7
La curiosité	3
Pour la polyvalence du métier	2
Pour les débouchés professionnels	2
Par goût pour les relations humaines, sens du service public, contact avec les services	8
Par goût de la généalogie	2
Par goût pour la gestion de l'information, le <i>records management</i>	3
Par « vocation »	3
Envie suite à la découverte lors d'un stage, une visite de service d'archives, ou au cours de recherches	11
A la suite d'une reconversion professionnelle, une réorientation, une opportunité, des vacances, ou choix par défaut	12
Par hasard	8
Autre	19
Non-réponse	1

9. Documents électroniques et émotions

Annexe 31 : Réponses à la question 18. **Critères avancés par les répondants pour expliquer la dimension émotive des archives électroniques**



Annexe 32 : Tableau des réponses à la question 18. **Critères avancés par les répondants pour expliquer la dimension émotive des archives électroniques**

	Nombre de réponses
Authenticité, symbolique du document « papier »	1
Caractère ancien du « papier », « récent » de l'électronique	5
Importance du toucher, aspect matériel	3
Aspect unique de l'écriture manuscrite, caractère impersonnel de l'électronique	3
Le contenu est émouvant, pas le support	9
Archives numérisées et mises en ligne sont des copies numériques de documents « papier »	4
Émotion produite dans le cadre d'une valorisation	1
Sensibilité personnelle	2
Autre	15
Non-réponse	54

Table des illustrations

Figure 1 : Vue d'une allée du camp français d'internement de Pithiviers, 10 février 1942, photographie en noir et blanc, 16,4 x 22,5 cm, F/7/15101. Source : Archives nationales, Paris.....	51
Figure 2 : Sacs de procédure, s.d, 1 B 5695. Source : Archives départementales de Seine-Maritime.....	52
Figure 3 : « Jeanne B., 25 ans en 1912, opiomane ». Visage d'une jeune artiste mêlée à une affaire de stupéfiants. Source : Archives nationales, Paris.....	52
Figure 4 : Dégradations dues à des insectes. Source : Archives départementales de Haute-Savoie.....	55
Figure 5 : Image de présentation de la série télévisée <i>Apocalypse, la Seconde Guerre mondiale</i> , 2009.....	61
Figure 6 : « Mois de mai », <i>Très riches heures du duc de Berry</i> , livre d'heures, 1410-1489, Ms. 65, folio 5 verso. Source : Bibliothèque et Archives, Chantilly.....	63
Figure 7 : « Anne Frank chez elle au Merwedeplein », 1941, photographie en noir et blanc. Source : La Maison Anne Frank.....	65
Figure 8 : Affiche du film <i>La Liste de Schindler</i>	68



Table des annexes

Annexe 1 : Réponses à la question 46. Part d'hommes et de femmes ayant participé à l'enquête	75
Annexe 2 : Réponses à la question 68. Situation actuelle des répondants	75
Annexe 3 : Réponses à la question 48. Répartition des répondants par classe d'âge	75
Annexe 4 : Réponses à la question 58. Type de diplôme obtenu par les répondants à la fin de leurs études	76
Annexe 5 : Réponses à la question 59. Domaine d'étude suivi par les répondants	76
Annexe 6 : Réponses à la question 63. Type(s) d'établissement(s) fréquenté(s) pendant les études	77
Annexe 7 : Réponses à la question 69. Type de service ou secteur d'activité dans lequel travaillent les actifs	77
Annexe 8 : Réponses à la question 72. Secteur d'activité dans lequel travaillent les professionnels	78
Annexe 9 : Réponses à la question 73. Catégorie d'emploi occupée par les professionnels exerçant dans la fonction publique	78
Annexe 10 : Réponses à la question 74. Catégorie d'emploi occupée par les professionnels du secteur privé	78
Annexe 11 : Réponses à la question 75. Temps de carrière effectué par les professionnels à leur poste actuel	79
Annexe 12 : Analyse des réponses aux questions 70 et 71. Lieu de travail des professionnels par région (France métropolitaine)	79
Annexe 13 : Réponses à la question 79. Types d'archives sur lesquels les professionnels travaillent quotidiennement	80
Annexe 14 : Réponses à la question 77. Fonction(s) « archives » exercée(s) par les professionnels.	80
Annexe 15 : Réponses à la question 32. Nombre de livres lus, en moyenne, en une année	81
Annexe 16 : Réponses à la question 37. Fréquence de sortie au cinéma pendant les 12 derniers mois	81
Annexe 17 : Réponses à la question 39. Visite(s) de musée et d'expositions au cours des 12 derniers mois	81
Annexe 18 : Réponses à la question 23. Fréquence d'utilisation de la télévision (par semaine)	82
Annexe 19 : Réponses à la question 30. Fréquence d'écoute de la radio au cours des 12 derniers mois	82
Annexe 20 : Réponses à la question 2. Fréquence de ressenti d'émotions au contact d'archives	83
Annexe 21 : Réponses à la question 3. Des émotions ressenties à un moment précis	83
Annexe 22 : Tableau des réponses à la question 3. Des émotions ressenties à un moment précis	84
Annexe 23 : Réponses à la question 5. Type(s) d'émotion(s) ressentie(s) par les répondants	85
Annexe 24 : Réponses à la question 60. Domaine d'étude spécifique précisé par les répondants	86
Annexe 25 : Tableau des réponses à la question 60. Domaine d'étude spécifique précisé par les répondants	86
Annexe 26 : Réponses à la question 9. Adjectifs attribués aux archives	87
Annexe 27 : Réponses à la question 6. Critères déterminant la dimension émotive des archives	87
Annexe 28 : Tableau des réponses à la question 6. Critères déterminant la dimension émotive des archives	88
Annexe 29 : Réponses à la question 66. Critères qui ont conduit les répondants à travailler dans le secteur des archives	88

Annexe 30 : Tableau des réponses à la question 66. Critères qui ont conduit les répondants à travailler dans le secteur des archives	89
Annexe 31 : Réponses à la question 18. Critères avancés par les répondants pour expliquer la dimension émotive des archives électroniques	90
Annexe 32 : Tableau des réponses à la question 18. Critères avancés par les répondants pour expliquer la dimension émotive des archives électroniques	90

Table des matières

Introduction	9
I. Patrimoine, art, histoire et archives : qui s'est déjà interrogé sur les émotions ?	13
1. Patrimoine, art et émotions	13
2. Histoire et émotions	15
3. Documents et émotions	17
II. Pourquoi s'interroger sur la relation entre archives et émotions ?	21
1. Les émotions sont le propre de l'Homme, pas des documents (?)	21
2. Le silence des archivistes	21
Bibliographie	23
État des sources	31
III. Archives, numérique et émotions : le point de vue des archivistes	41
1. Archivistes et documents, une relation singulière	41
1.1. <i>Relation entre archives et histoire</i>	41
1.2. <i>Tous « accros » aux archives ?</i>	44
1.3. <i>Professionnels des archives : des gardiens</i>	47
2. Documents électroniques et émotions : entre histoire, matérialité et temporalité	49
2.1. <i>Le goût de l'histoire et des histoires</i>	49
2.2. <i>Matérialité, sensations et émotions</i>	53
2.3. <i>Mémoire sociale, histoire et temporalité</i>	56
3. Entre contenu et support, où se cache l'émotion ?	59
3.1. <i>Documents originaux et copies</i>	59
3.2. <i>Archives, entre banalité et documents exceptionnels : des chartes de Cluny aux fiches de déportés</i>	62
3.3. <i>De l'identification au rejet ou le besoin d'imagination</i>	65
Conclusion	71
Annexes	75
Table des annexes	93

RÉSUMÉ

Prenant la suite de deux enquêtes menées par Sabine Mas, Louise Gagnon-Arguin et Anne Klein en 2010 et 2012, ce mémoire se base sur une enquête par voie de questionnaire réalisée en avril 2013 auprès d'archivistes professionnels et d'étudiants se destinant à ces métiers. Le but de cette enquête était de recueillir le point de vue d'archivistes sur leur relation avec les documents qu'ils traitent, mais aussi de savoir si les archives possèdent une dimension émotive. Entre support et informations, quels éléments suscitent des émotions chez les professionnels des archives ? L'enjeu était aussi de saisir les modifications qu'implique la dématérialisation des informations, à savoir si elle affecte la dimension émotive des documents.

Cette enquête a également été l'occasion d'établir des profils d'archivistes en activité au niveau national à travers des questions de type prosopographique, les participants étant invités à parler de leur parcours professionnel et des raisons qui les ont poussés à travailler dans le monde des archives, notamment.

mots-clés : enquête, archives, émotions, archivistes, documents électroniques, dématérialisation.

ABSTRACT

This report takes the following of two surveys led by Sabine Mas, Louise Gagnon-Arguin and Anne Klein in 2010 and 2012, and rests on a survey by questionnaire made in April 2013 with archivists and students. One of the survey's purposes was to register viewpoints about archivists' connection with archives, records or documents. The other was to know if these types of documents have an emotional dimension. Between media and information, which elements provoke emotions in archivists? The stakes were also to understand if dematerialization of information changes the relation between archivists and documents they take care of.

In addition, this survey was the opportunity to establish profiles of nation-wide archivists in activity across questions about their career or cultural practices. Respondents could talk about their career path, or reasons which make them want to work in the archives' world for example.

keywords: survey, archives, records, documents, emotions, archivists, electronic documents, dematerialization.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e)
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le 10 / juin / 2013

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

